

FRANCIS ALAUX

MES TRIBULATIONS

AU

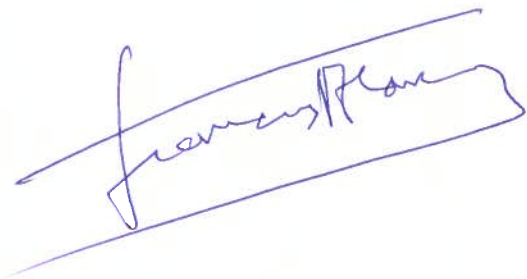
LYCEE HOCHÉ, À VERSAILLES,

DE 1960 A 1973



A l'Association des Anciens
Élèves du LYCÉE HOCHÉ
Ce très modeste document

Très Cordialement

A handwritten signature in blue ink, enclosed in a rectangular box. The signature appears to be 'Françoise'.

A Brigitte Ayrault,

**Titulaire du CAPES, Ancienne
Professeur de Français, au
Collège Ernest Renan, dans une
ZEP de La Région Nantaise.
Conseillère Générale Socialiste,
Du Canton de Saint Herblain
(Loire Atlantique) de 1982 à
2001.**

**Epouse de Jean-Marc Ayrault,
Premier Ministre De La
République.**



PREMIER MINISTRE

De la part et avec les compliments de

Brigitte AYRAULT

Voici, pour plus de précisions !

Bien cordialement

Hôtel de Maignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS - Tél. : 01 42 75 55 46
brigitte.ayrault@nm.gov.fr

Mme Brigitte AYRAULT
née TERRIEN, le 10/06 et /1950
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris
Tél : 01 42 75 55 46
Brigitte.ayrault@pm.gouv.fr



 Mariée, deux enfants, 3 petits enfants

Diplôme (s) et titre (s)

1974 CAPES lettres modernes
1974 Maîtrise : Poétique et Ethique de la Nature dans Noces et L'Été d'Albert Camus (formation initiale)
(Faculté de Nantes)

Activités professionnelles (1976/2010) : professeur certifié de Lettres modernes

affectation au collège E.Renan de St Herblain (Loire Atlantique) pendant 30 ans : choix réfléchi et assumé de travailler en secteur ZEP pour donner tout son sens au travail d'égalisation des chances et d'ascenseur social, qui est la mission de l'Éducation Nationale pour ces élèves en difficulté. Et ce, à travers des projets éducatifs divers et variés (Hip-Hop, classe Théâtre, classe-presse, valorisation des origines etc...)

Mandats politiques et associatifs :

- Conseillère générale Parti Socialiste de 1982 à 2001 (3 mandats), nommée Conseillère générale honoraire le 22 juin 2001.
- Défenseur des Enfants de 2002 à 2004 pour la région Pays de Loire
- Création de la Maison des Adolescents de Nantes et de Loire-Atlantique en 2005.
- Membre de section au Conseil Economique et Social, Palais d'Iéna Paris, de 2001 à 2003

Décorations

Décorée des Palmes Académiques (Chevalier) le 10 janvier 2010
Décorée de la médaille des Chevaliers de Rizal, 2013

Engagements divers :

Ambassadrice du réseau Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées)
Marraine de l'association Permis de Vivre la Ville (travail avec les jeunes des cités du 92 et 93)
Administratrice du réseau des Accorderies (Paris : échanges de services dans le cadre de l'économie sociale et solidaire)
Adhérente de la Ressourcerie de l'Île (Nantes : économie sociale et solidaire)

PREFACE

Je n'y fus pas un élève brillant, c'est le moins que l'on puisse dire, comme certains de mes prédécesseurs illustres, Boris Vian, Raymond Aron ou le Général Morillon, et bien d'autres encore.....

Je ne fus pas cité souvent au tableau d'honneur, encore moins aux encouragements ou aux félicitations.

De mes études secondaires, de la 6^{ème} à la classe terminale, (avec une interruption en seconde, pour des raisons médicales, ce qui me valut de « faire » 2 Premières), je ne conserve pas un bon souvenir.

Cet établissement vous marque incontestablement.

J'y ai passé 10 ans de mon existence, d'abord comme élève, ensuite comme Maître de demi-pension, et Surveillant d'Externat. (Non comprises mes périodes de « pionnicat », aux CES du « Clos de l'Ecu » à Houdan, du « Racinay » à Rambouillet, et du Lycée Jules Ferry, à l'annexe de Buc).

A l'époque, entre la Demi-pension, l'Internat et l'Externat, nous étions 60.

Aujourd'hui, il paraît qu'ils ne sont plus que 7.

De cette période, par contre, je garde un excellent souvenir, notamment des Conseillers Principaux d'Education, Messieurs Pizzini et Fagianelli qui m'aménageait des horaires le samedi. Les heures comptaient double. Le matin, permanence au bureau pour répondre au téléphone. L'après midi, surveillance des internes en classe préparatoire des Grandes Ecoles de Commerce. Je veux, ici, leur rendre un hommage sincère.

L'un est décédé, et l'autre, doit couler une retraite paisible, dans sa Corse natale.

Les années s'écoulaient avec de nouveaux camarades.

Ils s'appelaient, Denis Beaugé, Olivier Balmay, (mes 2 comparses du « Club des nuls en Maths »), Gérard Boulanger, Jean-Louis De La Boulaye (Major de sa promotion à H.E.C.), Emmanuel Prat, Gérard Minsat, Georges Albert (né à Albi).....

Je regrette que dans les Personnalités du Lycée, ne soit jamais cité, Patrick Abrial qui écrivit paroles et musiques de chansons, qu'il interprêtât avec un certain succès, à une certaine époque.

Cet oubli est désormais réparé.

Je n'ai jamais fait partie de l'Association des Anciens Elèves.

Je n'ai guère le goût du « Corporatisme ».

Je ne figure pas non plus, sur ce site Internet payant, de dialogues et d'échanges, dont j'ai très vite oublié le nom.

Je suis un anonyme, un sans grade, petit fils et fils du peuple.

J'entends le rester.

Certaines poses de Cartes Postales Anciennes, particulièrement celles de l'Entrée Principale, peuvent apparaître identiques.

Elles le sont.

Certaines sont oblitérées, d'autres pas, avec des timbres différents.

Le dos est de couleur bistre ou vert.

J'ai tenu à toutes les insérer.

Parmi les rares Photos de Classes, j'espère que certains de mes anciens camarades se reconnaîtront.

Ironie de l'histoire, je réside actuellement à Albi, en centre ville, juste en face du Lycée La Pérouse.

Jean Jaurès y fut Professeur de Philosophie pendant 2 ans, et Georges Pompidou, ancien Président de la République, un élève très brillant, pendant quelques temps.

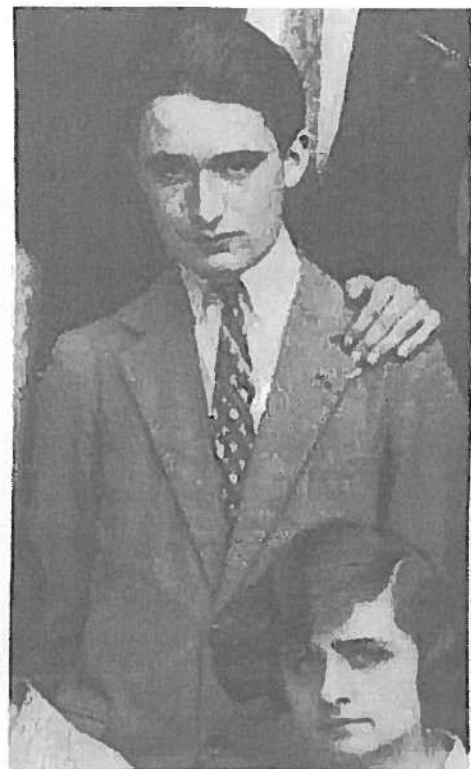
Aujourd'hui je suis à la retraite, et je m'en porte très bien.

J'ai presque oublié le Lycée Hoche et Versailles où je suis né et que j'ai habité pendant 30 ans.....

LE TARN ILLUSTRÉ — 101. ALBI — Lices du Nord et Lycée



Le lycée a d'abord été un collège confié aux Jésuites jusqu'en 1762. Les marins Rochegude et Lapérouse, qui a donné son nom au Lycée, y seront élèves. Devenu lycée impérial en 1862, il sera reconstruit et agrandi entre 1864 et 1867. De 1881 à 1883, Jean Jaurès y enseigna la philosophie et, de 1919 à 1928, Georges Pompidou y fut un excellent élève. Aujourd'hui, l'aspect extérieur a peu changé, seuls les trottoirs de part et d'autre des Lices, ont vu leur grande largeur réduite. Par contre, l'excellence du lycée perdue avec le temps. Il accueille aujourd'hui quelque 650 élèves et une soixantaine de professeurs.



Georges Pompidou élève en lettres classiques au lycée Lapérouse d'Albi.



Jean Jaurès

HISTOIRE SUCCINTE DE VERSAILLES

Histoire de Versailles



- Origines du nom Versailles
- Les Armoiries de Versailles
- L'Hôtel de Ville ou l'Hôtel de Conti

De l'art de Vivre sous l'Ancien Régime en passant par l'Architecture, la Musique ou le Théâtre voici quelques clés pour comprendre l'incidence de la " Grande Histoire Versaillaise du début du XVII siècle jusqu'à nos jours. Penchons nous tout d'abord sur l'origine du nom, de ses couleurs et de l'Histoire de son Hôtel de Ville.

ORIGINES DU NOM VERSAILLES

" Ce serait en l'an 1038, que VERSAILLES, apparaît dans l'Histoire comme un nom de terre d'un certain HUGUES, témoin d'un don fait à l'abbaye de Saint-Père, par EUDES, comte de CHARTRES : HUGO de VERSAILLES (ou Versallà¹/₄s)(¹) .

D'où vient ce nom de VERSAILLES ?

Bien des origines ont été proposées ; les germaniques y voient les 2 mots : Warge=monticule et Allein=isolé.

Etymologie bien fantaisiste, car rien ne laisse croire que VERSAILLES ait existé à l'époque Franque.

Traditionnellement, l'on a dit aussi qu'en raison du grand vent, les blés y "versaient" fréquemment! Or cet accident est trop répandu pour que l'on ait pu l'attribuer spécialement à une localité.

Nous pensons, comme LERICHE, que ce mot signifie : terres défrichées, labourées ou "versées". Ce terme décrit en effet l'action de la charrue qui, après avoir

rendu la terre, la déverse sur le côté : c'est le sens primitif de "versare" (retourner).
Les "Versailles" seraient donc des terres nouvellement labourées, évoquant l'idée de défrichement et s'opposant à la croyance, si répandue, que notre territoire n'était que marais, bois et étangs. Ce terme se rattacherait à la même forme que "semailles". Cette étymologie agricole et bien française n'est pas pour nous déplaire et nous nous y arrêterons. ⁽²⁾ "

(extrait de "Versailles, cité royale" par HENRI LEMOINE, 1955)

⁽¹⁾: *Il existait à Paris depuis le XIII^{ème} siècle au moins, une "rue de Versailles"*

⁽²⁾ : *En vieux français, Versail signifiait un endroit dénudé, sans herbe, bien labouré.*

Vers le haut



LES ARMOIRIES DE VERSAILLES

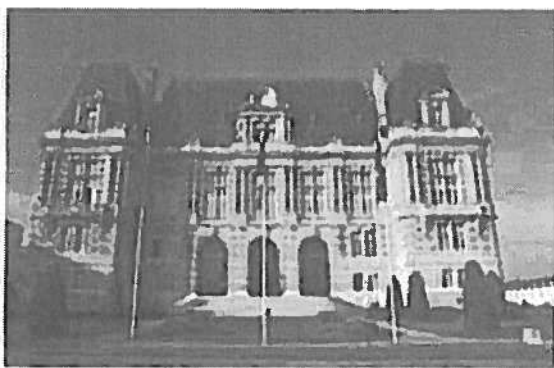
Aux jours de 1789, VERSAILLES, se donna librement des armoiries. Après les tribulations et transformations diverses voulues par les différents régimes qui se succédèrent, la Commission Départementale d'Héraldique les enregistra en 1944. Elle en fit le blason qui se lit..."d'azur à trois fleurs de Lys d'or au chef d'argent chargé d'un coq bicéphale issant au naturel "... L'écu est timbré de la couronne murale d'or des Villes royales et soutenu par deux palmes d'or croisées en pointe en sautoir.

1789 ne nous a laissé aucune trace d'enregistrement. Or, si la partie basse de l'écusson représente indiscutablement la maison royale de France, la plus

libre interprétation peut être donnée à la partie supérieure.

La plus vraisemblable des hypothèses paraît être le symbole de vigilance représenté par les deux coqs, vigilance avec laquelle la municipalité et la garde civique devaient remplir leur double devoir envers le Roi et la Cité.

1944 précise seulement que le coq bicéphale issant symbolise les libertés naissantes



L'HOTEL DE VILLE OU L'HOTEL DE CONTI

Passionnante épopée que celle de cet ancien hôtel particulier construit au XVIIe siècle et transformé à la Révolution en Hôtel de Ville " pour six mois ".

Deux siècles plus tard et malgré bien des restructurations, il reste plus que jamais le symbole de la municipalité à Versailles, arborant fièrement les couleurs de la Ville à quelques pas du Château.

C'est en 1670, à l'initiative du maréchal de Bellefonds, gouverneur des chenils et de la louveterie du Roi, que

s'élève au 4, avenue de Paris une très belle demeure dont les jardins s'étendent jusqu'au parc du Château. Face à lui, de l'autre côté de l'avenue, l'hôtel du Grand Veneur, aujourd'hui disparu, lui donne la réplique avec une égale magnificence. Mais les travaux de construction des Écuries Royales privant le maréchal de sa royale perspective, il vend son hôtel au chevalier de Lorraine. Louis XIV l'acquiert en 1680 pour le duc de Vermandois, son fils légitimé, qui meurt prématurément trois ans plus tard. La propriété revient alors à sa sœur, la princesse de Conti, qui en fait un lieu de fêtes prisé de toute la cour.

Vendu à un spéculateur qui disperse mobilier, œuvres d'art, lambris et ornements, l'hôtel est finalement racheté en 1723 par Louis XV pour y loger le duc de Bourbon, Grand Maître de sa Maison.

D'importants travaux de décoration, où peintres et sculpteurs rivalisent de créativité et de virtuosité, sont entrepris sous la direction de Robert de Cotte, premier architecte du Roi et disciple de Mansart.

À l'instar de la princesse de Conti, le duc de Bourbon organise en son sein de fastueuses réceptions. Il ouvre même les jardins au public pour faciliter la communication entre les quartiers Saint Louis et Notre-Dame, en plein essor.

Inoccupé à la Révolution, l'hôtel accueille provisoirement en janvier 1790 la municipalité de Versailles, jusqu'alors hébergée dans un garde-meuble royal, rue des Réservoirs.

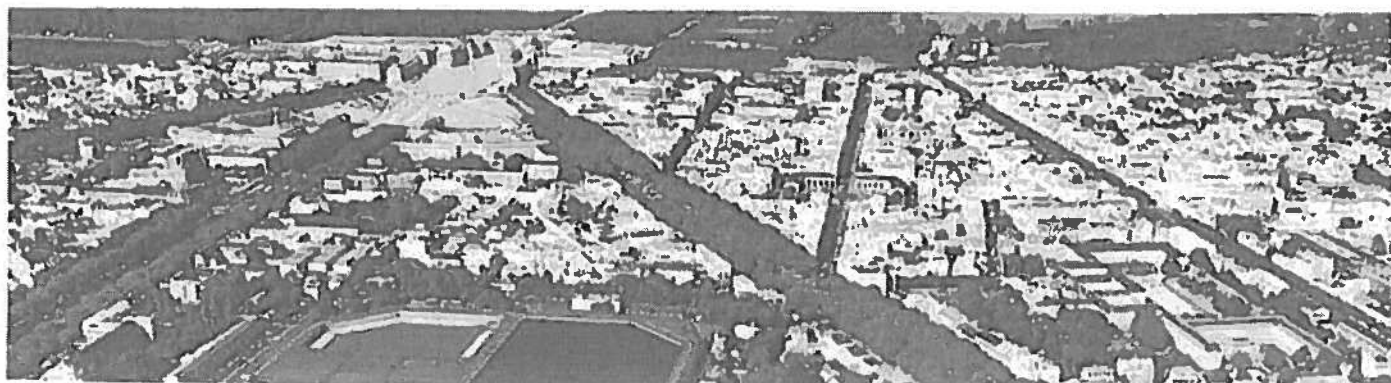
À l'origine prévue " pour six mois ", l'installation est officialisée par un bail emphytéotique en 1821. De cette époque date d'ailleurs le prolongement de la rue Royale vers l'avenue de Paris. L'édifice, dont l'entrée s'effectue par l'avenue de Berry (actuelle avenue du Général de Gaulle), s'orne d'un clocheton surmonté d'une horloge. En 1859, la Ville en devient officiellement propriétaire. Mais Versailles est en pleine expansion et, malgré de multiples travaux d'aménagement, les locaux s'avèrent rapidement trop exigus. L'hôtel est finalement démoli en

1899 sur ordre du maire de l'époque, Édouard Lefebvre. Reconstitué par le Versaillais Henri Le Grand, il est surmonté d'un campanile dominant la ville et s'ouvre désormais sur l'avenue de Paris autour d'une cour d'honneur entourée de grilles. Inauguré le 18 novembre 1900, le bâtiment perd son campanile, jugé trop haut, en 1945, tandis que les grilles de la cour d'honneur disparaissent.

D'importantes restructurations de surfaces ont été entreprises ces dernières années pour offrir une meilleure qualité de service à la population et améliorer les conditions de travail des agents municipaux : mise en place de guichets uniques pour les services de l'État Civil et des Affaires Générales, aménagement de salles de réunions autonomes dans les sous-sols...

Une modernisation qui a préservé les trois belles salles de prestige de l'Hôtel de Ville : la salle des mariages dont les magnifiques boiseries, vestiges de l'ancien Hôtel de Conti, sont classées aux monuments historiques ; la salle des fêtes, qui accueille régulièrement des manifestations, et la salle du Conseil municipal où siègent les élus tous les mois.

Sources : " Versailles, le Château, la Ville, ses monuments " d'Odile Caffin -Carcy et Jacques Villard aux éditions Picard ; " Versailles aux 3 visages " d'Emile et Madeline Houth aux éditions Lefebvre ; Magazine d'informations municipales de Versailles ; Archives communales.

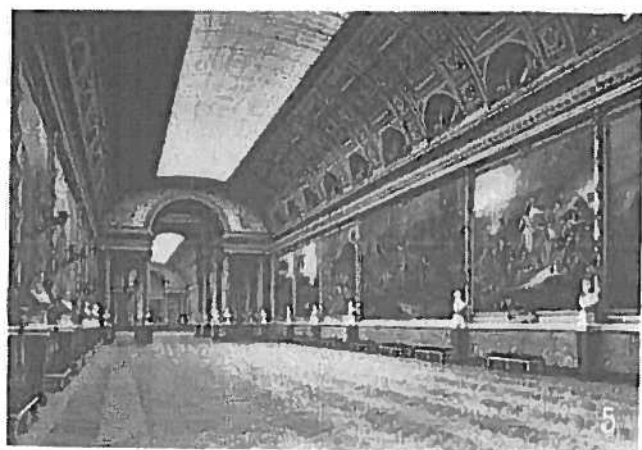
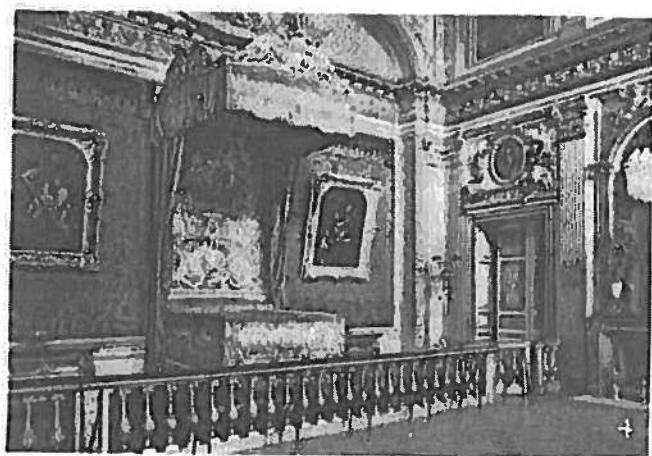
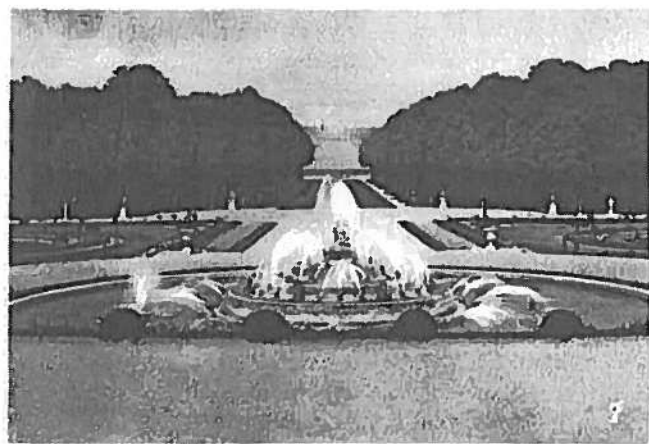
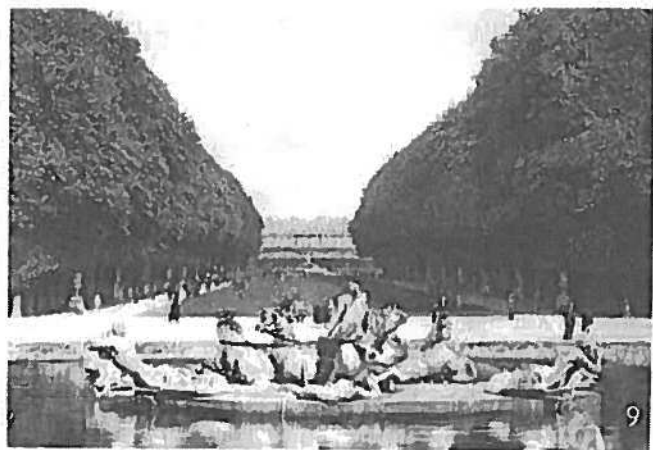
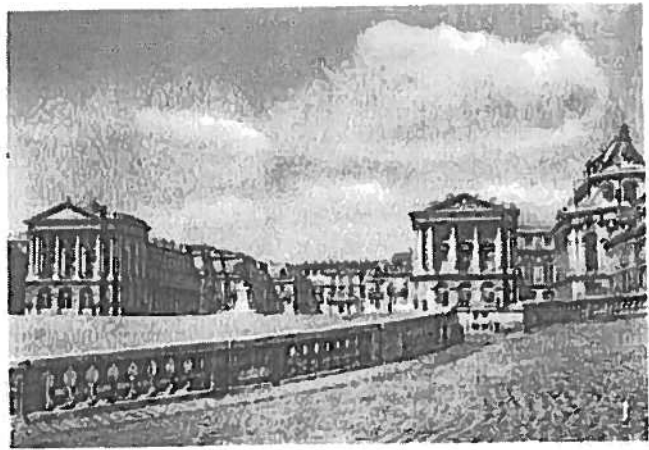


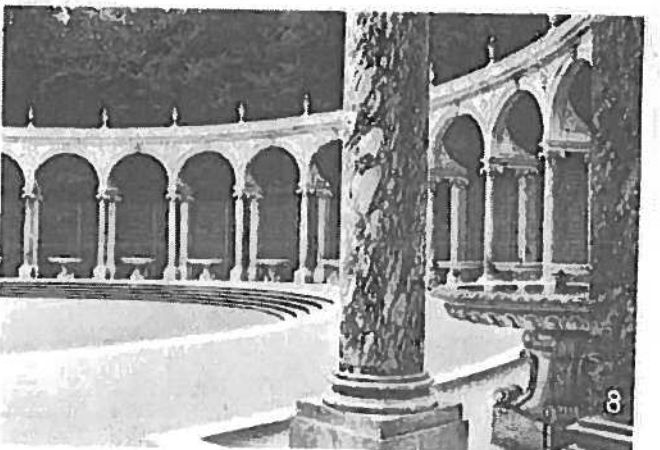
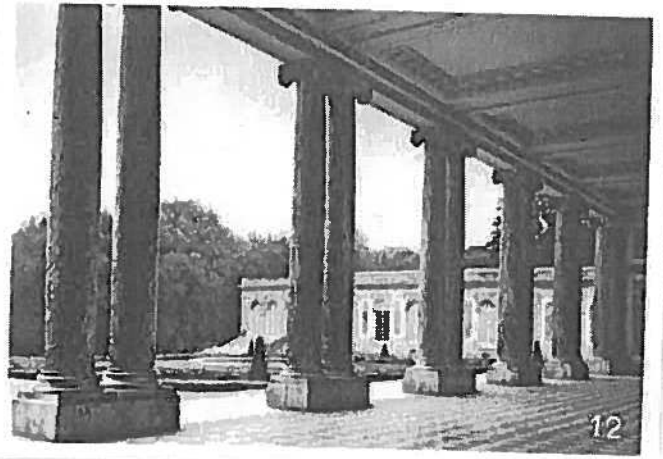
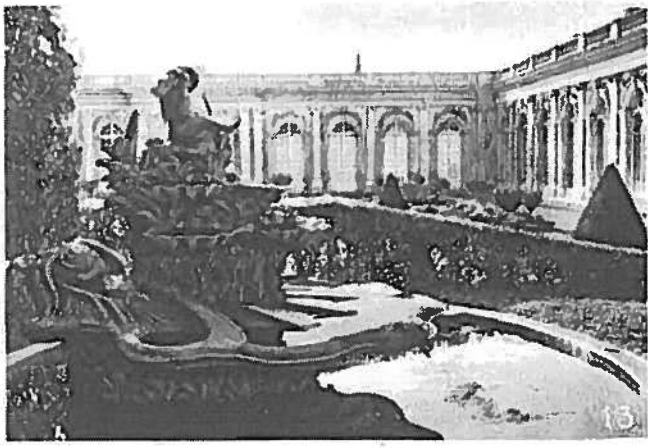
VERSAILLES

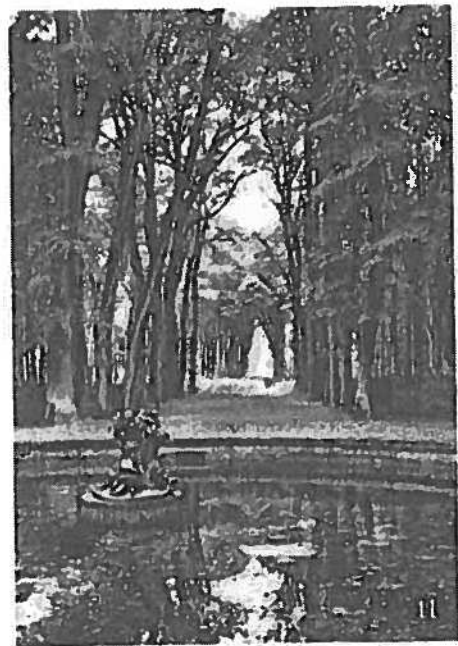
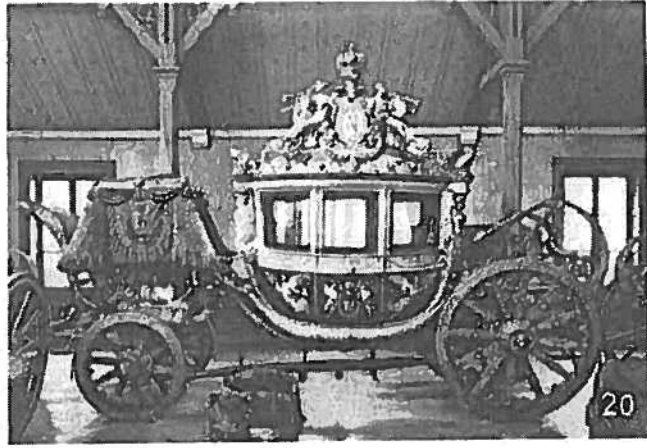
PHOTOS

ANNEES 1950 / 1955

LE CHATEAU ET LE PARC









LOUIS XIV

TOUT CE QUE JE DETESTE

Monsieur Louis Le XIVème.

-Je n'aime pas la Guerre. Mon Grand Père Paternel y laissa une vilaine blessure au bras, pendant celle de 14-18.

-Je n'aime pas l'Armée. Je suis anti-militariste et objecteur de conscience.

-Je n'aime pas le faste et le luxe. Je préfère la simplicité.

-Je n'aime pas que l'on me regarde manger. C'est un plaisir solitaire.

-Je n'aime pas que l'on me regarde me coucher. C'est un viol de mon intimité.

-Je n'aime pas que l'on assiste à mon réveil. Je veux pouvoir prendre mon temps pour retrouver mes esprits.

-Je n'aime pas la bienséance, l'étiquette et les bonnes manières. Je suis iconoclaste.

-Je n'aime pas les maîtresses. Ma propre histoire m'a appris qu'elles sont sources d'ennuis.

-Je n'aime pas le culte de la personnalité, Monsieur « Soleil ». Cela me rappelle le Stalinisme.

-Je n'aime pas la Galerie des Glaces. Un simple miroir me suffit pour me raser le matin.

-Je n'aime pas la Grande Bourgeoisie Versaillaise, issue du Second Empire, et ses « Rallyes » pour mariages arrangés de la même Caste. Epoque révolue et surannée. Avec une amie venant du sérail, donc introduite, et une bande de joyeux lurons, nous y semions une belle pagaille, le samedi soir. J'ai le souvenir, d'une très jolie fille intelligente, dont j'aurais pu tomber amoureux, et à qui je faisais croire que j'étais OS chez Renault.
« Vu vos mains, je n'y crois pas un seul instant ».

-Je n'aime pas ces Municipalités de Droite, qui gèrent la Ville, depuis les Communistes, après 1945.

-Je n'aime pas ce Conseil Général, composé d'Elus nantis. Je suis Anarchiste.

-Je n'aime pas ces H.L.M. qui n'ont l'air de rien et bâtis, à bas coût, pour le Peuple.

-J'aime bien le Parc, le Hameau de la Reine, le Bassin d'Apollon, et le Grand Canal, qui me remplissent de douceur et d'évasion.

-Je n'aime pas que tout cela soit devenu payant.

-Je crois que j'aurais bien aimé le Pavillon de chasse de Louis XIII.

Lycée Hoche - Versailles
Plus de 200 ans d'histoire
J.C LOURDAIS Professeur d'Histoire

1. La Fondation
2. La Révolution
3. Le 19ème siècle
4. Le 20ème siècle

1. La Fondation

En franchissant le portail de l'avenue de St-Cloud, le visiteur est frappé par la sobre harmonie de la cour d'honneur du Lycée Hoche et le classicisme des lignes de la chapelle du Couvent de la Reine. Cette reine, c'est Marie Leszczynska, fille du roi de Pologne Stanislas Ier et épouse de Louis XV depuis 1725. Marie, héritant de son père en 1766, désire associer son nom à une fondation pieuse et, par fidélité à l'aumônier de son père, choisit les chanoinesses régulières de St-Augustin,



congrégation particulière d'Ursulines, fondée en Lorraine. La Reine fait appel à l'architecte lorrain Richard Mique et lui confie la construction d'un couvent.

Les travaux commencent en 1767 sur une partie du domaine de Clagny, ancienne propriété de Mme de Montespan, et les pierres utilisées viennent, pour une part, du château de la favorite royale et, pour l'autre, des carrières de St-Leu et d'Arcueil. Mais la Reine ne voit pas l'achèvement des travaux, elle disparaît en 1768. Ses filles continuent son oeuvre et, le 29 septembre 1772, les bâtiments sont inaugurés par Louis XV.

Le couvent se consacre, selon les règles de la congrégation et la volonté de la fondatrice, à l'éducation des jeunes filles; la petite noblesse de la cour est le milieu qui fournit le plus d'élèves à cette institution.

2. La Révolution

Le succès de l'établissement prend fin avec le départ de Versailles de la famille royale en octobre 1789. En 1790, un inventaire des biens est ordonné, après la mise à la disposition de la Nation des biens du clergé. Les chanoinesses abandonnent définitivement leur Couvent en 1792.



La cour intérieure du couvent de la Reine

Dès lors, les bâtiments connaissent une occupation partielle: la chapelle devient, en 1793, le lieu de réunion de la section versaillaise de la Société des Droits de l'Homme; un hôpital occupe, en 1794, les ailes du couvent; en 1795, les locaux abandonnés servent d'entrepôt à grains et à fourrages; en 1800, un hôpital, succursale des Invalides installés au château, occupe les lieux.

3. Le 19ème siècle

En 1801, la ville, après la fermeture de l'Ecole Centrale du département, souhaite la création d'un Lycée pour compenser la perte d'activité résultant de l'évolution politique et offrir des facilités scolaires aux riches familles étrangères qui séjournent à Versailles. Dans un habile plaidoyer, le Conseil Municipal fait ressortir l'avantage qu'offre Versailles de "préservé les jeunes des vices qui inondent la capitale" et de posséder les locaux nécessaires pour une rapide installation.



Tympan de la Chapelle

Un décret consulaire du 1er Vendémiaire an XII (24 septembre 1803) crée, dans l'ancien couvent, un lycée. Dieudonné Thiébaud, nommé proviseur, est chargé de remettre les bâtiments dévastés en état. Trois ans sont nécessaires. Un décret impérial pris à Posen, près de Berlin, le 15 décembre 1806 donne naissance au Lycée Impérial en nommant les premiers professeurs et les 150 premiers élèves. En 1809, c'est un nouveau décret impérial, pris à Schoenbrunn, près de Vienne, qui place le lycée de Versailles parmi les huit lycées de première classe de l'Empire, reconnaissant ainsi les premiers succès des élèves, deux étant entrés à Polytechnique, dès cette année-là.

Dès lors, le Lycée traverse le siècle, devenant Collège Royal de première classe en 1816, assimilé aux Collèges Royaux de Paris en 1819, développant les classes préparatoires aux grandes écoles et comptant plus de 500 élèves grâce au long provisorat de Théry.



Lycée National de 1848 à 1853, Lycée Impérial de 1853 à 1870, Lycée National à nouveau de 1870 à 1888 et Lycée Hoche depuis 1888, en l'honneur du général républicain, né à Versailles en 1768 et mort en 1797.

Les bouleversements politiques du siècle, sensibles à travers ces changements d'appellation, ponctuent la vie du Lycée entraînant des troubles importants: révoltes d'élèves pendant la Restauration, affrontement entre élèves durant

la Monarchie de Juillet et la Seconde République, transformation en hôpital allemand pendant la guerre de 1870. La croissance des effectifs entraîne la construction de nouveaux bâtiments, assez hétéroclites, aux dépens du potager du lycée, mais ne modifie pas la vie quotidienne des élèves qui reste marquée par la discipline militaire du Lycée napoléonien (uniformes, mouvements au tambour, cachots), particulièrement sévère pour les internes. Cette dureté de la vie est, il est vrai, tempérée, de temps à autre, par de violents chahuts, des distributions de prix solennelles et grandioses et les banquets de la St Charlemagne.

Le Lycée compte, alors, quelques brillants élèves: des membres de l'Académie des Sciences, comme Lissajous, des historiens comme L.Halphen, des officiers comme le général Mangin ou le maréchal Franchet d'Espérey, de nombreux ingénieurs, médecins, avocats, généraux, hommes politiques sont passés par ses murs.

4. Le 20ème siècle

La croissance du Lycée s'accélère au XX^e siècle, il scolarise les garçons de la 11^e aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Le Lycée Hoche reste un acteur de l'histoire de France: La Première Guerre Mondiale le transforme en hôpital et est à l'origine du sacrifice de dizaines d'anciens élèves, professeurs et agents. La Seconde Guerre le voit devenir un centre d'accueil, une caserne, une chapelle ardente au gré des bouleversements que subit Versailles: l'exode, l'occupation, les bombardements meurtriers. Lui-même bombardé en 1944, le Lycée connaît une rentrée de la Libération dans des bâtiments pillés.

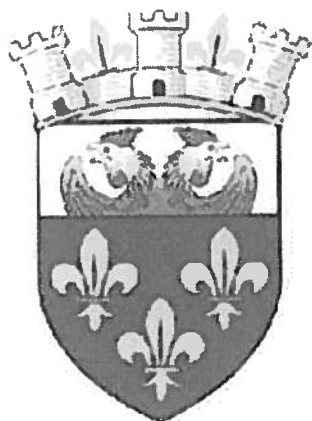
Le retour à la prospérité permet, dans les années 50, la démolition des locaux construits au XIX^e siècle et la construction de vastes bâtiments pour les sciences, le sport et l'internat, dans le style de

l'ancien couvent, lui-même partiellement restauré, restituant toute leur austère beauté aux galeries du cloître, classées avec l'ensemble du Couvent de la Reine, monument historique en 1926. Au fil des réformes, le primaire disparaît, le collège fait une scission administrative et les classes préparatoires se donnent une spécialisation scientifique et commerciale. La vie des élèves, elle aussi, se transforme lentement, avec une libéralisation progressive du règlement intérieur, l'apparition de la mixité, un plus grand confort de la vie quotidienne. Toutefois, les bruits de la ville et du monde continuent d'être la cause de périodes de tensions internes parfois vives : activités des ligues dans les années 30, débats sur les guerres d'Indochine et d'Algérie, les événements de mai 1968 et leurs soubresauts, contestation de telle ou telle réforme ministérielle,...



Le Lycée Hoche entamera en 2003 son troisième siècle d'existence; un Lycée qui compte parmi ses anciens élèves d'aussi brillantes et originales personnalités que le saint-simonien Enfantin, Boris Vian et Raymond Aron ne pourra que rester fidèle à ses traditions et à sa mission : la réussite et l'épanouissement de ses élèves.





LES ARMOIRIES DE VERSAILLES

Aux jours de 1789, VERSAILLES, se donna librement des armoiries. Après les tribulations et transformations diverses voulues par les différents régimes qui se succédèrent, la Commission Départementale d' Héraldique les enregistra en 1944. Elle en fit le blason qui se lit... "d'azur à trois fleurs de Lys d'or au chef d'argent chargé d'un coq bicéphale issant au naturel "...

L'écu est timbré de la couronne murale d'or des Villes royales et soutenu par deux palmes d'or croisées en pointe en sautoir.

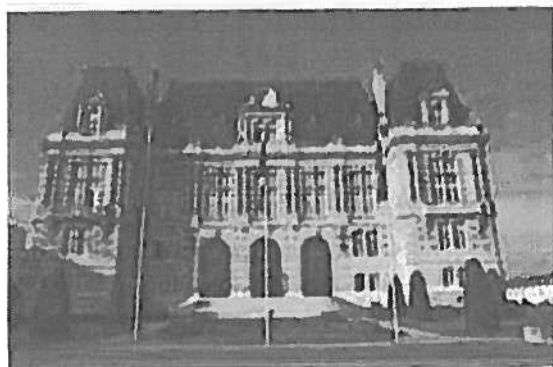
1789 ne nous a laissé aucune trace d'enregistrement.

Or, si la partie basse de l'écusson représente indiscutablement la maison royale de France, la plus libre interprétation peut être donnée à la partie supérieure.

La plus vraisemblable des hypothèses paraît être le symbole de vigilance représenté par les deux coqs, vigilance avec laquelle la municipalité et la garde civique devaient remplir leur double devoir envers le Roi et la Cité.

1944 précise seulement que le coq bicéphale issant symbolise les libertés naissantes

Vers le haut



L'HOTEL DE VILLE OU L'HOTEL DE CONTI

Passionnante épopée que celle de cet ancien hôtel particulier construit au XVIIe siècle et transformé à la Révolution en Hôtel de Ville " pour six mois ".

Deux siècles plus tard et malgré bien des restructurations, il reste plus que jamais le symbole de la

Nos envoyés spéciaux

LE LYCEE HOCHÉ

VERSAILLES

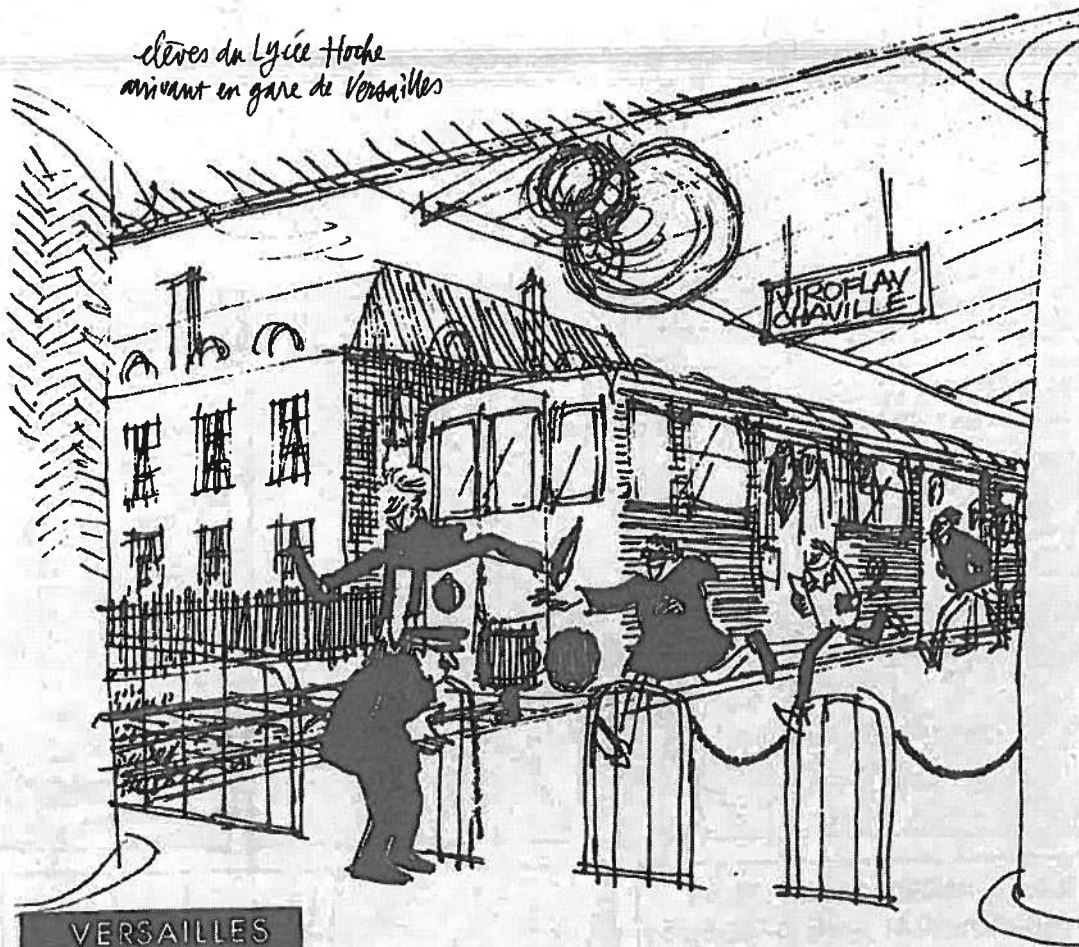
Doc/Clipping (Réf Lip 0222) 01/1964 ? : LE LYCEE HOCHÉ

DE VERSAILLES.


ORIGINE DU JOURNAL INCONNUE

Nos envoyés spéciaux LE LYCEE HOCHÉ

*élèves du Lycée Hoche
arrivant en gare de Versailles*



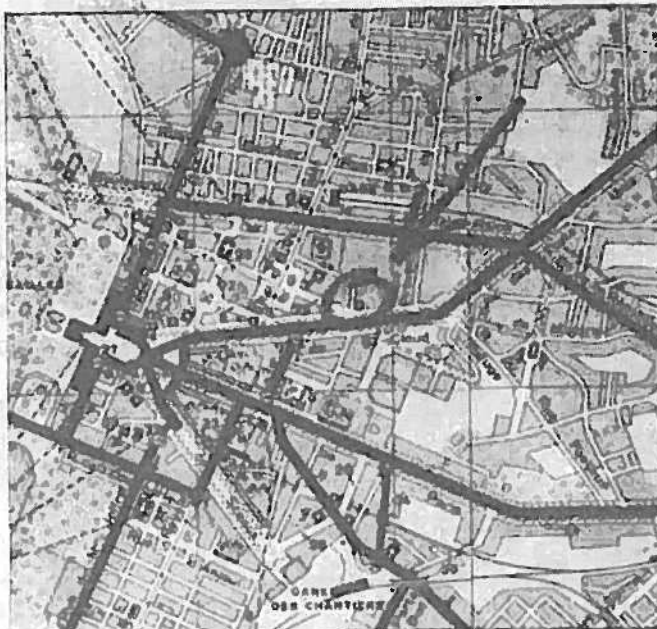
VERSAILLES

 Lycée Hoche (Fermé juillet à octobre), 73 avenue de Saint-Cloud.

 Spéc. : bifteack frites, saucisses frites, boudin frites etc

Reçoit tous les collèges de France en visite au Château (sans provisions)

Folklore : classes préparatoires " Corniche " Cancre : néant. bien sûr.



PETIT LEXIQUE DU LYCEE HOCHÉ

Dans chaque lycée, certaines expressions sont à l'honneur, et finissent par former un véritable jargon, compris par les seuls initiés.

Nous avons donc pensé qu'il serait utile de présenter, chaque fois, un petit lexique, de ces langues vivantes utilisées dans nos lycées.

C'T'ATROCE: remplace tout adjectif tant admiratif que péjoratif.

WISE TARZAN : (exclamation se rapportant au surveillant de la cour).

FAUT S'L'INFUSEE : exprime la résignation devant les incidents de la vie lycéenne.



POUR BIEN COMPRENDRE CE GUIDE DES LYCEES



Mérite qu'on y redouble une classe.



Mérite qu'on s'y attarde.



Bonne table (la cuisine prime le cadre).



Il est recommandé de se faire envoyer des colis.



Monastère transformé en collège.



Collège transformé en véritable monastère.



Lycée de filles à proximité.



Surveillance relâchée pendant les promenades.



Vin assez peu baptisé, à chaque repas.



Cuisine simple, mais abondante.



Il est possible d'obtenir des suppléments au menu.



Douches facultatives.



Places libres près des radiateurs.



Professeurs pittoresques.



Classes de rattrapage..



Discipline sévère. Méthodes anglaises..



Ne prend que des potaches de compétition.



On ne peut pas redoubler.

VERSAILLES

NOUS avons décidé de vous faire connaître les meilleurs lycées de France. Pour établir ce guide, nous avons fait appel aux spécialistes les plus qualifiés; c'est ainsi qu'une petite équipe, dirigée par le grand Duduche, est allée rendre visite au lycée Hoche, de Versailles. Périodiquement, nous irons faire d'autres reportages dans les lycées à travers la France. Nous essaierons de vous décrire, non seulement l'aspect extérieur, mais aussi, tout ce qui constitue l'âme, la vie même d'un lycée...

UNE fois toutes les autorisations obtenues, c'est d'un cœur léger que nous nous sommes dirigés vers Versailles pour faire notre reportage. Le plus ému d'entre nous, incontestablement, c'était Duduche. Il ne faut pas oublier que Duduche est encore potache, et qu'il n'est pas habitué à être reçu dans un établissement scolaire en qualité d'invité. Cabu, père spirituel de Duduche, était tout joyeux. Un lycée, cela représente pour lui des souvenirs encore frais. Pour moi, ancien du lycée, ce reportage prenait allure de pèlerinage.

Commençons par rendre hommage, et remercier M. le Proviseur, MM. les professeurs et surveillants, pour leur accueil, et les facilités qu'ils nous ont données pour faire notre travail. Quant aux élèves, qu'il nous suffise de dire qu'ils nous ont traités comme des copains. Nous espérons qu'ils retrouveront

● C'est sur les instances de la Reine Marie Leszinska que Louis XV fit construire un couvent d'une superficie de onze arpents sur le domaine de Clagny.

● En 1767, l'architecte Richard Mique dresse les plans des futurs bâtiments. La construction ne demande que cinq ans.

● En 1794, le médiocre collège d'Orléans à Versailles ferme définitivement ses portes.

● En 1801, les autorités municipales demandent l'ouverture d'un nouveau lycée et en proposent l'installation dans les locaux libres du couvent de la Reine.

● Par le décret du 15 décembre 1805, Napoléon Ier nomme les sept premiers professeurs et les cent cinquante premiers élèves.

● Par la suite, de nouvelles constructions furent entreprises.

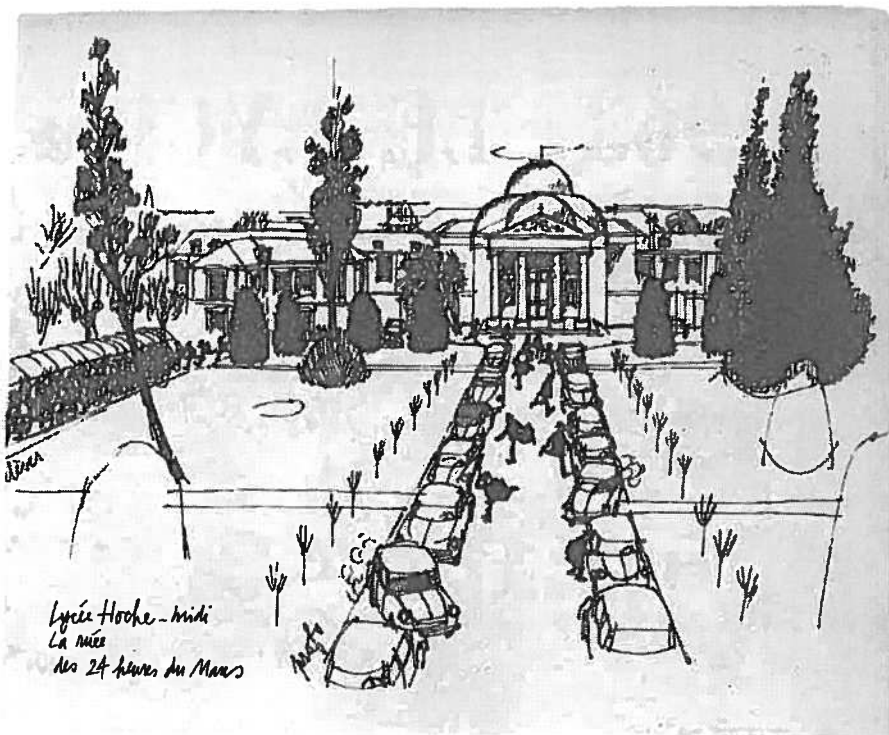
● En 1856, l'aile droite qui donne sur la rue Richaüd.

● En 1864, le petit lycée, aujourd'hui détruit, face au boulevard de la Reine.

leur lycée dans ce reportage; ce lycée qui nous a donné envie de recommencer nos études!

Il y a de cela une éternité, douze ou treize ans, j'étais élève de seconde à Hoche. En lettres j'avais M. Dixmier, en maths M. Hélier, en histoire et géographie M. Mazin... et en fin d'année, le premier prix de gymnastique.

Maintenant, je suis passé de l'autre côté de la barricade. Le surveillant général ne peut plus rien pour moi, ni contre moi, c'est vrai et dans un sens, c'est bien rassurant de pouvoir fumer sa petite cigarette toutes les cinq minutes, sans rien demander à personne.



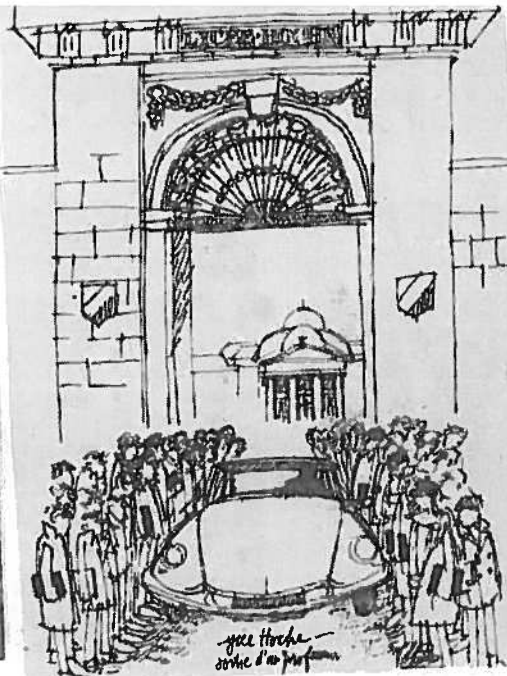
MONSIEUR LE PROVISEUR NOUS REÇOIT



M. le Proviseur a accepté de nous recevoir, et de nous ouvrir toutes grandes les portes de son magnifique lycée. Dans l'imposant bureau directorial, nous avons retrouvé notre âme de potaches, et nous sommes sentis pleins de timidité. M. le Proviseur nous a mis à l'aise avec beaucoup de gentillesse.



Parmi les lycéens, nous avons trouvé beaucoup de lecteurs passionnés de « Pilote », qui nous ont fait un accueil triomphal. Les aventures d'Astérix, et de Michel Tanguy sont à l'honneur. Mais celui qui remporte le plus grand succès, c'est l'ami Duduche, qui, maintenant, est fier comme tout.



ux postes de télévision diffu-
nt aussi des programmes sco-
res. En voie d'achèvement, un
timent de sciences avec un
ipement ultra-moderne. Cha-
e élève utilise son propre mi-
scope. Des salles spécialisées
ur l'enseignement de l'histoire
la géographie ont été équipées
mmenses tableaux et d'écrans
ir les séances de projection.
ux impressionnants gymnases
plus grands d'Eu...), équi-
de vestiaires et de douches,
ivent accueillir jusqu'à deux
ts personnes. Depuis un an,
ux blocs sanitaires fonction-
nt et dans quelques mois
ouvriront les chantiers d'un
de et ceux d'un nouvel inter-
: prévu pour abriter 400 inter-
 et 220 demi-pensionnaires.
r l'internat pose au lycée Ho-
: un problème particulière-
nt grave. Trois cent cinquante
ces disponibles pour un mil-
s de demandes au mois d'oc-
bre prochain.

Quatre propriétés privées qui
refois faisaient partie du ly-
et qui avaient été abandon-
s ont été rachetées.

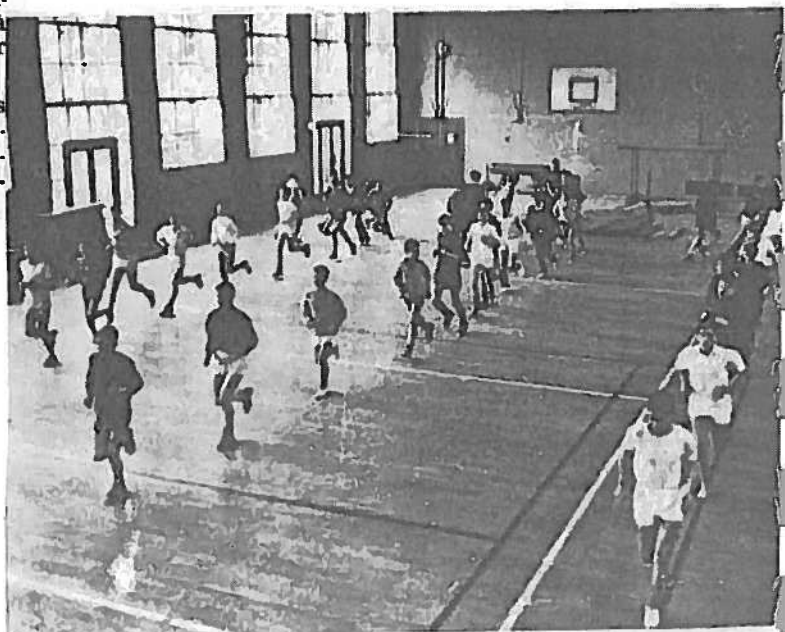
Ainsi, malgré les travaux
d'agrandissement considérables,
grâce à l'espace dont il dispose
à nouveau, le lycée Hoche, ancien
couvent de la Reine, n'a pas eu
à sacrifier une seule fleur de ses
célèbres pelouses.

L'EFFECTIF

150 élèves en 1806
800 en 1930
1400 en 1948
1850 en 1954

Aujourd'hui, Hoche compte 2850
élèves, cent vingt-cinq profes-
seurs (dont vingt professeurs-
femmes et quarante-huit sur-
veillants). Il existe à Hoche une
classe de mathématiques supé-
rieures, une autre de mathéma-
tiques spéciales, une classe pré-
paratoire aux hautes études com-
merciales, une préparatoire à
St.-Cyr Sciences et deux à St.-Cyr
lettres.

Majorité d'internes parmi ces
garçons de vingt ans qui prépa-
rent les grandes écoles. Ils jouis-
sent d'un régime de faveur, cha-



Le sport et la gymnastique ne sont pas oubliés. Le lycée Hoche possède les deux plus grands gymnases d'Europe, pouvant accueillir jusqu'à deux cents personnes. Et, bientôt, un très beau stade va être construit.

cun possédant son alcôve où il est libre d'utiliser son temps comme bon lui semble — il peut bucher une « colle » jusqu'à deux heures du matin et aussi bien, si la fringale le prend, avaler trois romans policiers dans sa nuit. Les loisirs des cadets sont naturellement plus... orientés.

Au foyer, ping-pong entre quatre et cinq heures. Dans les couloirs, une raquette à la main, les pieds dans des chaussons, un éclopé court en boitant. « Évidemment, gronde le censeur, on se fait dispenser de gymnastique, mais, pour jouer au ping-pong, on retrouve l'usage de ses jambes. »

Le soir, les secondes et les premières s'affrontent en des tournois de bridge qu'interrompt l'impérative extinction des feux. C'est alors la montée aux dortoirs en rang et si possible en silence.

Comme dans tous les lycées et collèges, le maître d'internat fait sa dernière ronde à la lueur des veilleuses. Le grand Duduche remet ses couvertures par-dessus

sa tête et sombre dans un sommeil réparateur. Comme toutes les nuits, il ronfle très fort et empêche évidemment les autres de dormir. Il faut le comprendre : il rêve.

LE JEU DES SURNOMS

Personne n'est drape, professeurs et élèves en rient sous cape. A Hoche, partout le surnom est roi : Bec d'azur, Tom Pouce, Filochard, Tomate; les potaches ont le génie de l'irrespect, et leurs grands anciens, Emile Henriot, le général Mangin et Raymond Aron, caricaturaient déjà à leur façon des maîtres qu'ils vénéraient. Ce folklore inoffensif crée une sorte de connivence entre les habitants d'une grande maison et, dans dix ans, dans vingt ans, quand par hasard vous rencontrerez, à l'autre bout du monde, un ancien de Hoche, même si tout vous sépare, vous parlerez quand même le même langage, le même patois.

SUITE PAGE 46



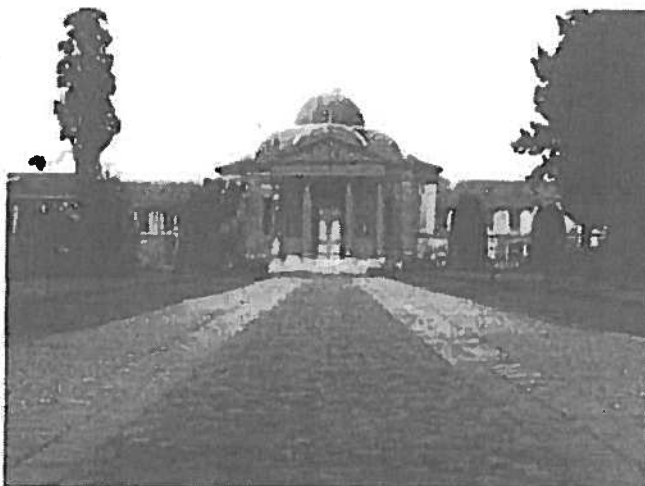
quipes sportives du lycée s'en donnent à cœur joie. Nous avons à un match de football, et nous avons eu le plus grand mal à empêcher notre Duduche de s'en mêler. (Il est très bon dans les buts !)

Lycée Hoche - Versailles
Plus de 200 ans d'histoire
J.C LOURDAIS Professeur d'Histoire

1. La Fondation
2. La Révolution
3. Le 19ème siècle
4. Le 20ème siècle

1. La Fondation

En franchissant le portail de l'avenue de St-Cloud, le visiteur est frappé par la sobre harmonie de la cour d'honneur du Lycée Hoche et le classicisme des lignes de la chapelle du Couvent de la Reine. Cette reine, c'est Marie Leszczynska, fille du roi de Pologne Stanislas Ier et épouse de Louis XV depuis 1725. Marie, héritant de son père en 1766, désire associer son nom à une fondation pieuse et, par fidélité à l'aumônier de son père, choisit les chanoinesses régulières de St-Augustin,



congrégation particulière d'Ursulines, fondée en Lorraine. La Reine fait appel à l'architecte lorrain Richard Mique et lui confie la construction d'un couvent.

Les travaux commencent en 1767 sur une partie du domaine de Clagny, ancienne propriété de Mme de Montespan, et les pierres utilisées viennent, pour une part, du château de la favorite royale et, pour l'autre, des carrières de St-Leu et d'Arcueil. Mais la Reine ne voit pas l'achèvement des travaux, elle disparaît en 1768. Ses filles continuent son oeuvre et, le 29 septembre 1772, les bâtiments sont inaugurés par Louis XV.

Le couvent se consacre, selon les règles de la congrégation et la volonté de la fondatrice, à l'éducation des jeunes filles; la petite noblesse de la cour est le milieu qui fournit le plus d'élèves à cette institution.

2. La Révolution

Le succès de l'établissement prend fin avec le départ de Versailles de la famille royale en octobre 1789. En 1790, un inventaire des biens est ordonné, après la mise à la disposition de la Nation des biens du clergé. Les chanoinesses abandonnent définitivement leur Couvent en 1792.

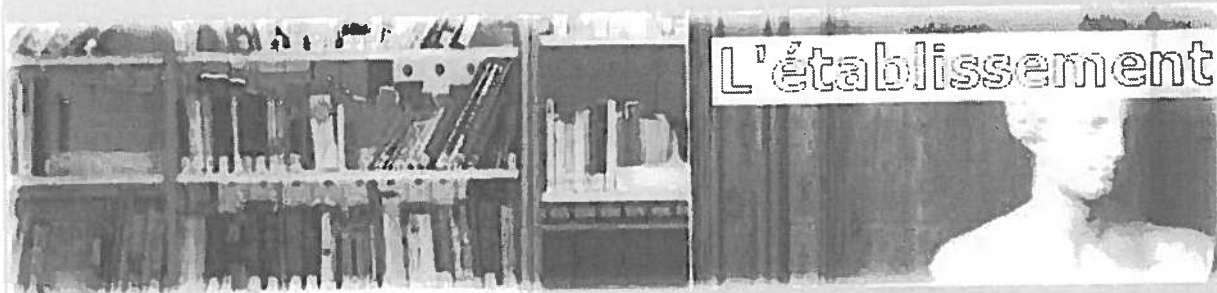
QUELQUES ANCIENS ELEVES

- le politologue Raymond Aron
 - l'acteur et réalisateur Didier Bourdon (Les Inconnus)
 - le paléanthropologue Michel Brunet
 - le mathématicien Henri Cartan
 - l'ancien président de la République Jacques Chirac (collège de St Cloud)
 - l'aviateur Pierre Clostermann
 - le journaliste Jean-Marie Colombani
 - L'écrivain Georges Darien
 - l'entrepreneur Prosper Enfantin
 - l'auteur Christophe Ferré
 - le maréchal Louis Franchet d'Esperey
-
- l'historien Louis Halphen
 - M^{Bt} Thierry Jordan, archevêque de Reims
 - la journaliste et écrivain Annette Kahn
 - Le peintre nabi Georges Lacombe
 - le politicien Claude Lemaitre-Basset
 - le physicien Jules Lissajous
 - le maire de Versailles François de Mazières
 - le général Charles Mangin
 - le romancier et réalisateur Olivier Megaton
 - l'écrivain Régis Messac
 - le journaliste Philippe Meyer
 - le général Philippe Morillon
 - les Phoenix, groupe français
 - le rugbyman international Louis Picamoles
 - l'acteur et réalisateur Bruno Podalydès
 - l'acteur et metteur en scène Denis Podalydès
 - Le communard Raoul Rigault
 - l'homme d'affaires Louis Schweitzer
 - Le journaliste et écrivain Antoine Silber
 - l'ancien président directeur général du groupe Air France-KLM Jean-Cyril Spinetta
 - Le peintre Louis Valtat
 - Le Philantrope Alexis Agostini
 - l'écrivain Boris Vian, inventeur de l'expression *et lycée de Versailles (pour et vice-versa)*.
 - le chimiste Marc Julia
 - le pharmacien et chimiste Michel Baron
 - le mathématicien Wendelin Werner
 - l'homme politique tunisien Saïd Aïdi
 - l'helléniste Georges Mathieu
 - José Santos Zelaya, président du Nicaragua de 1893 à 1909[†]

Projet d'établissement du collège

mercredi 26 mai 2010

par J.-P. Chabbert



LES OBJECTIFS

Objectif N°1 OFFRIR A CHAQUE ELEVE UNE PROPOSITION PEDAGOGIQUE APPROPRIEE A SES BESOINS SPECIFIQUES

- assurer la bonne intégration des élèves entrants, en 6ème et en cours de cycle
- accompagner les élèves en difficulté
- accompagner les élèves à fort potentiel
- accompagner les élèves en fin de cycle

Objectif N° 2 S'OUVRIR, AGIR ET CREER ENSEMBLE

- une meilleure connaissance par les élèves de leur environnement social
- le développement de leurs talents et compétences dans l'action, dans la collaboration et le partage de la diversité des intelligences
- l'expression de l'équilibre entre l'esprit, le cœur, et le corps
- l'expression de la créativité
- l'investissement dans l'animation de leur établissement par l'action culturelle et sociale
- l'ouverture à l'autre, l'ouverture à l'étranger par les échanges et la pratique linguistique
- l'ouverture l'autre par les actions de solidarité

Objectif N° 3 MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

- mieux partager l'espace et le temps collectifs, avec les contraintes de la cité scolaire
- adapter les comportements aux caractéristiques de l'environnement scolaire, savoir être collégien avec des lycéens et des étudiants
- développer le sens l'autonomie dans le cadre de l'espace de liberté de la cité scolaire
- prendre conscience des valeurs communes et les mettre en pratique
- développer le sens de la responsabilité et du civisme, avec ses camarades, avec les adultes, envers soi-même

LES ACTIONS

OBJECTIF N°1 : OFFRIR A CHAQUE ELEVE UNE PROPOSITION PEDAGOGIQUE APPROPRIEE A SES BESOINS SPECIFIQUES

- développer et animer les différents ateliers (théâtre, musique, danse, écriture, etc.), y déployer la créativité, s'y développer personnellement

- **Action N°3 : l'animation du collège et de la cité scolaire**

- institutionnaliser la fête de fin d'année comme temps fort de réalisation, d'animation, de synthèse des activités de l'année

- **Action N°4 : l'ouverture internationale**

- développer la sensibilisation et l'ouverture à la dimension internationale, y développer la curiosité intellectuelle, s'y enrichir sur le plan culturel et pratique linguistique, y développer le goût du voyage, de la rencontre et des échanges

- **Action N°5 : l'engagement solidaire**

- poursuivre et développer les actions de solidarité, dont le jumelage avec le Burkina-Faso et l'action en faveur du développement des écoles dans le Sahel

- s'impliquer dans des actions humanitaires de proximité

- **OBJECTIF N°3 : MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

- **Action N°1 : la réappropriation des nouveaux espaces développés par la rénovation**

- s'adapter individuellement et collectivement aux conditions matérielles créées par la rénovation de l'établissement, dans ses phases de chantier comme dans sa configuration finale

- **Action N°2 : information et formation aux questions de sécurité et de responsabilité**

- se mobiliser sur les questions de sécurité, sécurité individuelle, sécurité collective, à partir du corpus général des nouvelles consignes

- développer à tous les niveaux le sens de la responsabilité, responsabilité des personnels, responsabilité des élèves : responsabilité en termes de sécurité ; responsabilité en termes de qualité collective de vie et de travail

- **Action N° 3 : développement de l'action du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté**

- poursuite et développement des actions antérieurement menées : sensibilisation aux conduites addictives et aux comportements à risques ; éducation à l'hygiène alimentaire ; prévention du stress scolaire ; sensibilisation aux problématiques éducatives, développement de la connaissance de l'adolescent

- recours aux intervenants et organismes extérieurs spécialisés, pour la sensibilisation et la formation des élèves, des familles et des personnels de l'établissement

- diversification des modalités d'intervention

- **Action N° 4 : sensibilisation de l'ensemble des élèves aux valeurs et aux contenus du règlement intérieur**

- implication effective des élèves dans les instances de la vie collégienne et de l'établissement, avec information et formation aux droits et devoirs de tous, et formation spécifique des élèves délégués

- appropriation générale du règlement intérieur, comme outil de référence et de régulation de la vie collective, pour la pratique des valeurs formulées et partagées

RENSEGNEMENTS UTILES SUR LE LYCEE

Présentation

lundi 19 octobre 2009
par J.-P. Chabbert



Le lycée Hoche : une cité scolaire

- Une entité structurelle de 2 400 élèves, de la 6^{ème} aux classes préparatoires
- Deux entités administratives : le collège, le lycée
- Un chef d'établissement, simultanément principal du collège et proviseur du lycée, responsable de la cité scolaire
- Deux proviseurs adjoints
- Une Gestionnaire - Agent Comptable
- Une implantation en centre-ville de Versailles, dans un espace de 6,5 hectares, un bâti organisé autour du Couvent de la Reine, cœur historique de la cité scolaire

Le collège

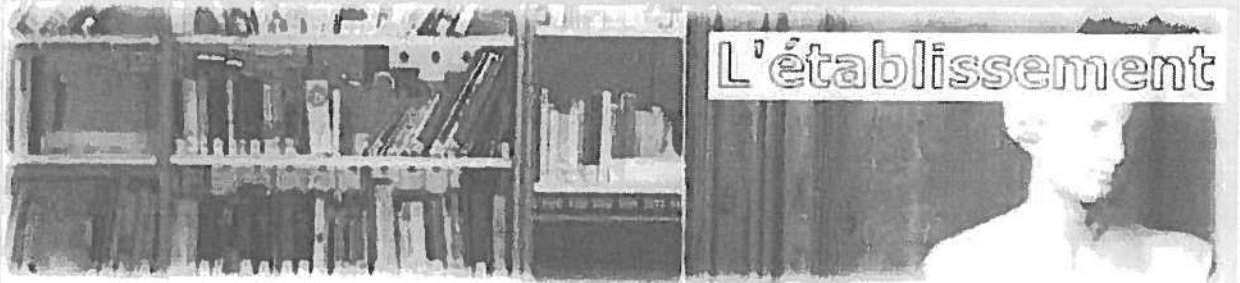
- 600 élèves, 20 divisions, 5 classes par niveau
- Une carte des formations « classique » avec un enseignement de trois langues vivantes (anglais, allemand, espagnol) et les deux langues anciennes : latin, grec
- Une offre d'actions et d'ateliers pour le suivi individualisé des élèves en difficulté et pour l'aide à la construction du projet personnel d'orientation
- Une offre d'activités culturelles périscolaires pour la formation et l'épanouissement personnels des élèves
- Une offre d'actions de sensibilisation et d'éducation dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- Un corps professoral qualifié, expérimenté et stable
- Un service de vie scolaire encadré par deux Conseillères Principales d'Education
- D'excellents indicateurs de réussite : excellents résultats au Diplôme National du Brevet ; faibles taux de redoublement ; orientation très majoritaire vers le second cycle général

Le lycée

- 1 800 élèves, 50 divisions (niveau secondaire : 1 100 élèves, 33 divisions ; classes préparatoires : 700 élèves, 17 divisions)
- Un internat mixte de 230 places, réservé aux étudiants des classes préparatoires
- Un service de restauration scolaire (service de midi : jusqu'à 2 000 repas/jour)
- En seconde de détermination, des enseignements optionnels « classiques » : langues (anglais, allemand, russe, latin, grec) ; Sciences Economiques et Sociales. Option facultative : arts plastiques
- En Première et Terminale : une carte de formation générale, filière ES et S
- En classes préparatoires : voie scientifique (MP ; PC ; PSI ; BCPST) ; voie économique (ECE ; ECS)
- Un corps professoral qualifié, expérimenté et stable
- D'excellents indicateurs de réussite : excellents résultats aux examens et concours ; faibles taux de redoublement ; orientation post-bac vers les meilleures filières
- Une écoute, une action d'accompagnement des élèves et une forte « plus-value » scolaire
- Une politique d'action culturelle et sociale, des activités périscolaires ouvertes à l'international et aux partenariats extérieurs

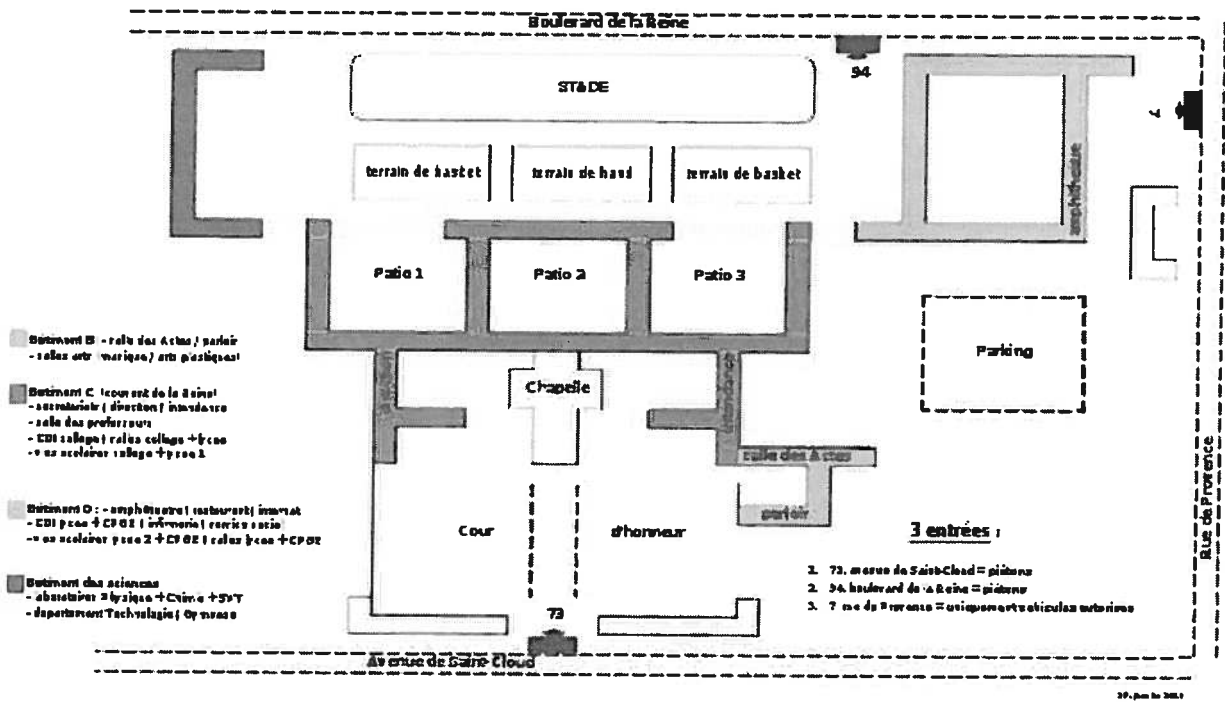
Plan de la cité scolaire

jeudi 15 novembre 2012
par J.-P. Chabbert, S. François



CITÉ SCOLAIRE HOÛCHE
73, avenue de Saint-Cloud
78000 VERSAILLES

Événement :



Vous pouvez télécharger ce plan au format PDF :



Plan de la cité scolaire

Projet d'établissement du lycée

mercredi 26 mai 2010
par J.-P. Chabbert



PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT

- un effectif de 1 800 élèves (1100 pour le niveau secondaire ; 700 pour le post-bac)
- une structure de 50 divisions (33 pour le secondaire, 17 pour le post-bac)
- une cité scolaire de 2 400 élèves, du niveau de 6ème jusqu'aux classes préparatoires
- une population scolaire majoritairement issue de catégories socio-professionnelles favorisées
- une localisation dans un espace de 6,5 hectares, au centre-ville de Versailles, organisé autour du bâtiment historique du Couvent de la Reine
- un espace de restauration scolaire (service de midi : 2000 repas/jour)
- un internat mixte de 230 places, réservé aux étudiants des classes préparatoires
- en 1ère et Terminale : une carte de formation générale (filières ES et S)
- en 2nde de détermination, des enseignements optionnels « classiques » : langues (anglais, allemand, russe, latin, grec) ; SES. Option facultative : arts plastiques
- en classes préparatoires : voie scientifique (MP ; PC ; PSI, BCPST) ; voie économique (ECE, ECS)
- un corps professoral qualifié, expérimenté et stable
- des indicateurs de réussite très positifs : excellents résultats aux examens et concours ; faibles taux de redoublement ; orientation post-bac vers les meilleures filières
- des activités périscolaires en développement (ateliers ; activités culturelles et sociales ; partenariats extérieurs)

LES OBJECTIFS GENERAUX

Objectif N°1 L'ACTION PEDAGOGIQUE : OFFRIR A CHAQUE ELEVE UNE PLUS-VALUE SCOLAIRE A LA MESURE DE SES BESOINS, DE SES CAPACITES ET DE SES AMBITIONS

- Accueillir et accompagner l'intégration pédagogique des élèves entrants au niveau de seconde et en cours de cycle
- Accompagner effectivement les élèves en difficulté dans le second cycle
- Procurer aux élèves à fort potentielles moyens de faire aboutir toutes leurs ambitions
- Aider tous les élèves à gérer leurs objectifs et à faire face à la pression scolaire
- Donner du sens aux études par une attention permanente et une action structurée en faveur de l'information et de l'orientation
- Valoriser la diversité des disciplines et filières

- Valoriser la curiosité intellectuelle : culture générale, culture scientifique (sciences exactes ; sciences humaines) Objectif N° 2 L'ACTION PERISCOLAIRE : SE MOBILISER ENSEMBLE DANS LA CREATION ET L'ANIMATION, POUR UNE PLUS GRANDE OUVERTURE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE Accompagner et éduquer les lycéens pour :
 - Faire du « temps du lycée » le temps du développement de leur potentiel humain
 - S'ouvrir activement à l'environnement social, culturel, économique
 - Développer la créativité des talents individuels, exploiter et fédérer la diversité des compétences et des intelligences (l'esprit, le cœur, le corps)
 - Animer l'établissement par l'action culturelle et sociale, et contribuer à mieux intégrer le lycée dans le tissu socioculturel local, en s'ouvrant aux partenariats extérieurs
 - S'ouvrir à la dimension internationale et développer les compétences linguistiques à travers la réalisation de projets
 - S'ouvrir à l'Autre par l'action solidaire Objectif N° 3 LA VIE SCOLAIRE : UNE COMMUNAUTE EDUCATIVE LYCEENNE MIEUX ORGANISEE, PLUS RESPONSABLE ET PLUS DYNAMIQUE Accompagner et éduquer l'élève pour :
 - Mieux se situer et agir dans l'espace et le temps collectifs, avec la conscience effective des contraintes de la cité scolaire
 - Développer dans ce cadre et ce contexte le sens de la responsabilité et de l'autonomie
 - Prendre conscience des valeurs communes de référence, et les mettre en pratique
 - Développer un réel sens du civisme et de la responsabilité individuelle et collective Objectif N°4 LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF : LA QUALITE DE SERVICE DANS UNE CITE SCOLAIRE COMPLEXE
 - Alléger et faciliter autant que possible le fonctionnement administratif
 - Favoriser la coordination et la collaboration effective entre services
 - Viser la réactivité dans le traitement administratif
 - Développer la qualité générale de l'accueil et le respect mutuel des divers usagers de l'administration : élèves, familles, personnels
 - Développer la qualité générale de l'information, à l'interne et à l'externe Objectif N° 5 LE FONCTIONNEMENT MATERIEL : LA CONTINUITÉ ET LA COHERENCE DANS UN CONTEXTE DE RENOVATION LOURDE
 - Assurer au mieux la continuité du bon fonctionnement de l'établissement dans la phase active des travaux
 - Collaborer pour garantir la réactivité dans l'entretien et la maintenance générale
 - Responsabiliser tous les acteurs de la vie collective aux questions de sécurité
 - Rendre opérationnels dans les meilleurs délais les nouveaux locaux et équipements
 - Exploiter toutes les potentialités des technologies de l'informatique (réseau pédagogique, réseau administratif, site Internet...)
 - Développer pour tous la maîtrise et l'exploitation performante des outils de travail

LES ACTIONS

OBJECTIF GENERAL N°1 : UNE PLUS-VALUE SCOLAIRE A LA MESURE DES SES BESOINS, DES CAPACITES ET DES AMBITIONS DE CHACUN

Action N°1 : l'accueil en 2nde Objectif spécifique : poursuivre et affiner les procédures de liaison collège/lycée et d'accueil des élèves de 2nde

- par l'optimisation des liens avec les collèges du bassin de recrutement
- par la facilitation des rencontres et échanges entre enseignants du collège et du lycée
- par le développement des pratiques et projets pédagogiques interdisciplinaires
- par la démarche concertée dans l'enseignement des méthodes *Action N° 2 : la mobilisation et l'accompagnement des élèves en difficulté dans les différents niveaux* Objectif spécifique : développer des méthodes pour un meilleur accompagnement des élèves en difficulté
- par le renforcement du travail en équipe, dans le respect des fonctions et la valorisation des compétences de chacun
- par une organisation mieux adaptée des enseignements de soutien et du suivi individualisé
- par le développement collectif des compétences dans le suivi individuel et la détection des difficultés, grâce notamment à des actions de formation
- par une action collective pour une évaluation formative
- par une relation plus étroite et mieux organisée avec les familles
- par la valorisation, la facilitation et le développement du travail en équipe des élèves et, en fonction des besoins, du tutorat d'élèves *Action N° 3 : la valorisation des filières d'enseignement : la qualité pédagogique et l'ouverture*
- Valorisation des filières scientifiques par le niveau de qualité des enseignements et par l'ouverture aux apports extérieurs : interventions d'experts et de spécialistes, sur initiatives individuelles, ou dans un cadre partenarial (Café des Sciences, Université de Tous les Savoires) ; participation à divers concours (Olympiades, Faites de la Science, Quintesscience, etc.) ; conférences diverses (cf le Symposium Ingénieur(e)s et chercheur(e)s) ; visites de laboratoires et sites scientifiques ; ateliers scientifiques ;
- Valorisation de la filière ES par le niveau de qualité pédagogique et par l'ouverture aux apports extérieurs (conférences ; interventions de représentants des milieux économiques, de spécialistes de l'entreprise ; visites d'entreprises et de sociétés valorisation de la filière littéraire (en classe de terminale) :
- Collaboration d'élèves de filières différentes dans des projets communs,
- Valorisation de la dimension internationale, notamment à travers l'accueil et les échanges d'élèves étrangers
- Projets européens, dans le cadre du programme COMENIUS *Action N° 4 : l'amélioration des procédures générales d'information et d'orientation*
- Améliorer le programme, les contenus et les modalités des interventions pour l'orientation (Portes Ouvertes, Conférences diverses)
- Etablir une collaboration plus étroite entre les enseignants et le service d'information et d'orientation

- Exploiter plus systématiquement les technologies informatiques pour la recherche et la diffusion de l'information
- Développer l'offre d'information disponible au CDI, sur supports diversifiés
- Renforcer le dialogue et la collaboration effective avec les familles dans la démarche d'orientation *Action N° 5* : l'amélioration de la liaison avec l'enseignement supérieur
- Affiner et diversifier l'information sur les voies de l'enseignement supérieur
- Mieux accompagner les élèves dans leur cheminement d'orientation personnelle dans le cadre des dispositifs généraux
- Valoriser l'information de terrain et l'expérience-témoignage des étudiants (classes préparatoires et grandes écoles, Université, autres formations post-bac)
- Poursuivre et développer le partenariat actif engagé avec l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines *Action N° 5* : la dédramatisation de la pression scolaire
- Actions de sensibilisation : conférences sur les phénomènes de pression scolaire et sur la gestion du stress ; actions de relaxation ; développement de l'information sur les biorhythmes et la gestion du temps
- Sensibilisation des professeurs à la qualité relationnelle et à l'écoute
- Sensibilisation permanente des élèves à l'équilibre personnel (esprit, cœur, corps)

OBJECTIF GENERAL N°2

L'ACTION PERISCOLAIRE : SE MOBILISER ENSEMBLE DANS L'ENGAGEMENT, LA CREATION ET L'ANIMATION, POUR UNE PLUS GRANDE OUVERTURE, INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE *Action N° 1* : l'engagement pour les hommes

- Poursuivre les actions humanitaires menées en faveur des Ecoles du Sahel, en collaboration avec l'Association « Construire des Ecoles pour le Sahel »
- Faire de l'action culturelle (concerts, spectacles, projets divers) une source de financement pour les actions de solidarité
- Développer les actions de proximité *Action N° 2* : l'engagement pour l'environnement
- Poursuivre les actions d'information sur les problématiques de l'environnement durable *Action N° 3* : l'engagement dans l'action culturelle
- S'inscrire dans la continuité de l'action culturelle (théâtre ; écriture ; musique ; danse ; jonglerie ; arts plastiques...) en favorisant l'initiative individuelle et collective
- Poursuivre la parution du journal du lycée comme vecteur d'information, de réflexion, de débat et de culture
- Poursuivre et développer la relation avec les institutions et structures culturelles extérieures
- Investissement croissant dans les manifestations culturelles extérieures
- Implication dans la préparation du bicentenaire du lycée Hoche (dans la perspective de l'année scolaire 2008-2009) *Action N° 4* : l'ouverture active à l'international et la pratique linguistique par les projets
- Création à la rentrée 2007 d'un atelier « CHINE », ouvert à 30 élèves du niveau de 2nde avec l'objectif suivant : initiation à la langue et à la culture chinoise ; investissement dans l'échange scolaire en préparation avec le Lycée International de HANGZHOU

- Développement d'actions culturelles pratiquées dans une langue étrangère : écriture de textes de fictions, publication d'articles dans le journal du lycée, théâtre

OBJECTIF GENERAL N°3

VIE SCOLAIRE : UNE COMMUNAUTE EDUCATIVE LYCEENNE MIEUX ORGANISEE, PLUS RESPONSABLE, PLUS DYNAMIQUE ET PLUS « HUMAINE »
Action N°1 : réappropriation des espaces dans le contexte des travaux de rénovation
*S'*adapter individuellement et collectivement aux conditions matérielles créées par la rénovation de l'établissement, dans ses phases de chantier comme dans sa configuration finale
Action N°2 : information et formation aux questions de sécurité et de responsabilité

- Se mobiliser sur les questions de sécurité, sécurité individuelle, sécurité collective, à partir du corpus général des nouvelles consignes
- Développer à tous les niveaux le sens de la responsabilité, responsabilité des personnels, responsabilité des élèves : responsabilité en termes de sécurité ; responsabilité en termes de qualité collective de vie et de travail
Action N° 3 : développement de l'action du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- Poursuite et développement des actions antérieurement menées : sensibilisation aux conduites addictives et aux comportements à risques ; éducation à l'hygiène alimentaire ; prévention du stress scolaire ; sensibilisation aux problématiques éducatives, développement de la connaissance de l'adolescent
- Recours aux intervenants et organismes extérieurs spécialisés, pour la sensibilisation et la formation des élèves, des familles et des personnels de l'établissement ; diversification des modalités d'intervention
Action N° 4 : l'action sociale en faveur des élèves
- Améliorer les procédures et la réactivité dans l'attribution des fonds sociaux
- S'inscrire dans la dynamique de promotion de l'égalité des chances
Action N°5 : adhésion individuelle et collective aux règles et implication dans les instances
- Implication des élèves dans les instances de la vie lycéenne et de l'établissement, avec sensibilisation, information et formation aux droits et devoirs de tous, et formation spécifique des élèves délégués
- Appropriation générale du règlement intérieur, comme outil de référence et de régulation de la vie collective, pour la pratique des valeurs formulées et partagées
- Actions collectives de sensibilisation aux questions d'éthique scolaire

RESULTATS 2013

-AU BACCALAUEAT.

-AU CONCOURS DES GRANDES ECOLES D'INGENIEURS.

-AU CONCOURS DES GRANDES ECOLES DE COMMERCE.

Le lycée Hoche, à Versailles, réalise le sans-faute. 406 reçus sur 406 candidats. C'est, selon notre classement, le meilleur établissement public de France parmi tous ceux qui décrochent un brillantissime 100% de réussite au bac. Un score d'autant plus méritant que de nombreux élèves ont été présentés à l'examen et que le « risque » d'en voir échouer un était plus élevé. Cette première place, Hoche le doit aussi à son bon taux d'accès de la 2^{de} au bac et à sa valeur ajoutée.

Tous nos conseils pour décrocher le bon lycée « On est devant Louis le Grand et Henri-IV, c'est vrai ? » Hier en début d'après-midi, Erwin, 16 ans, élève de 1^{ère} S, et ses amis, réunis sur un banc à la sortie des cours, ont accueilli la nouvelle avec le sourire. « C'est le lycée des intellos », lance Alban. Un même constat chez tous les élèves : ici l'ambiance est d'abord au travail. « L'an dernier, j'étais à Saint-Germain-en-Laye et je vois bien la différence », enchaîne Alban. « Ici, il n'y a jamais de bazar dans les classes », confirme Charles sous l'œil approbateur de Kabu.

« Si tu perturbes le cours, tu es immédiatement remarqué de toute façon », sourit la jeune fille qui envisage de poursuivre des études de médecine. « On incite surtout les élèves à aller dans les prépas aux grandes écoles. Ça met un peu la pression pour les autres qui veulent faire autre chose », regrettent la jeune fille et sa copine Gwendoline. La pression un mot qui revient souvent malgré les sourires. « Il y a un classement affiché dans chaque salle de classe. C'est chaud pour les derniers », glisse Nicolas, qui loue également la qualité du corps enseignant. « On a des super profs. »

Mais pour Arthur, les résultats s'expliquent aussi par la sélection. « Moi j'étais là en 3^e (NDLR : Hoche est aussi un collège) et ils n'ont gardé que 30 élèves sur les 150 scolarisés en 2^{de}. On sait tous que c'est le meilleur bahut de Versailles et mes parents sont d'ailleurs venus habiter le secteur exprès pour ça. » Même son de cloche chez Maylis. « L'an passé à Lyon, j'ai dit à mon conseiller que je voulais entrer à Hoche car on déménageait. Il connaissait très bien l'établissement. »

Du côté de Loïc Toussaint, de Quiévre-court, le proviseur, l'excellence s'explique tout simplement par « la qualité des élèves envoyés par le rectorat ». Et d'ajouter : « Si nous avons la chance d'être le meilleur, c'est d'abord parce que nous bénéficions de la qualité de notre environnement privilégié. » L'établissement n'opère aucune sélection selon son proviseur. « On garde même les redoublants », insiste-t-il. Mais d'après les élèves, ceux qui ont du mal à suivre sont gentiment invités à changer de voie. « On nous dit que c'est mieux pour notre avenir d'aller vers une filière technologique par exemple et donc de changer d'établissement », glisse l'un d'eux. Un autre conclut : « Si tu suis ça va mais sinon tant pis pour toi. » Car avec une moyenne de 34 élèves par classe et un rythme de progression soutenue, les retardataires peuvent avoir du mal à s'accrocher. L'excellence est aussi à ce prix ! Le Parisien

CPGE MP, MP*, PC, PC*, PSI*, PSI* - INTEGRATIONS RENTREE 2013

CLASSES PREPARATOIRES SCIENTIFIQUES		MP*	MP	PC*	PC	PSI*	ENSEMBLE
ETUDIANTS INSCRITS AU LYCEE		41	44	39	40	44	208
ÉCOLE POLYTECHNIQUE		6		6		1	13
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)		2		1		3	3
		1					1
ÉCOLE CENTRALE		6		5		10	21
		1	1	2	2		6
		2	1	5	1		9
				1	2		3
		2	5	2		2	11
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ (SUPELEC)		4	2	1	1	4	12
		1				3	4
		1	1	1	1	1	5
		1		1		6	8
			1	2			3
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES (ENSM)		1			1		2
					1		1
					1		1
					1		1
ARTS ET MÉTIERS PARIS TECH			2	3	1	1	7
						2	4
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ENST)					1		1
TELECOM PHYSIQUE		1	1				2
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE (ENSC)					3		3
ECE							1
ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES		3				4	7
TELECOM BRETAGNE			2				2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES (ESPCI)				1	1		2
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TECHNIQUES AVANCÉES (ENSTA)			1	1		1	3
INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE ISAE (SUPAERO+ENSICA)		3	3	1		2	9
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE (ENSEM)					1		1
ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)			1		1		2
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE, TÉLÉCOMMUNICATIONS (ENSEIRB-MATMECA)			2				2
ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS (EIVP)				1			1
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE DE L'INFORMATION (ENSAI)			1				1
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MÉCANIQUE ET D'AÉROTECHNIQUE (ENSMIA)			1				1
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE ET DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES (ENSIMAG)			4				4
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE GÉOLOGIE (ENSG)					1		1
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE, ÉLECTRONIQUE ET MATÉRIAUX (PHELMA)					2		2
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS EN ARTS CHIMIQUES ET TECHNOLOGIQUES (ENSICACT)					1		1
ÉCOLE DE CHIMIE, POLYMERES ET MATÉRIAUX (ECPM)					1		1
ÉCOLE NATIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE (ENNM)			1	1			2
ÉCOLE SUPÉRIEURE MILITAIRE			1				1
Admis mais DEMISSIONNAIRE D'UNE GRANDE ÉCOLE pour faire 5/2		3	7	3	16	4	33
devient 5/2 suite à non admission			1				1
démisionnaire pour orientation volontaire autre (magistère à l'université ou autre...)		1		1	1		3
TOTAL		41	44	39	40	44	208

LYCEE HOCHÉ

CPGE ECE, ECS - INTEGRATIONS RENTRÉE 2013

CLASSES PREPARATOIRES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES		ECE2	ECS2	ENSEMBLE
ETUDIANTS INSCRITS AU LYCEE				
HEC		40	40	80
ESSEC	PARIS	3	18	21
		1	5	6
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (ESCP)	PARIS	3	4	7
ECOLE DE MANAGEMENT (EML)	LYON	4	3	7
ECOLE DE MANAGEMENT "AUDENCIA"	NANTES	4		4
EDHEC	LILLE-NICE	5	4	9
	GRENOBLE	2	2	4
	TOULOUSE			0
	TOURS			0
ECOLE DE MANAGEMENT	STRASBOURG			0
	REIMS	5		5
	ROUEN	2		2
KEDGES BUSINESS SCHOOL	BORDEAUX	1		1
SKEMA BUSINESS SCHOOL	PARIS	1		1
UNIVERSITE				0
5/2		4	4	8
AUTRE ECOLE		5		5
TOTAL		40	40	80

LE PROVISEUR ACTUEL

TOUSSAINT de QUIEVRECOURT Loïc

(1950)

Statut

Membre associé(e) depuis 2011

Fonction(s) dans l'Académie

Fonction et/ou métier

Proviseur et principal du lycée Hoche à Versailles (direction générale de la Cité scolaire Hoche)

Décorations

Légion d'honneur (2011)

Biographie

Né à Versailles en 1950, Loïc Toussaint de Quièvre-court a fait ses études à Blois et à Tours.

Nommé proviseur à Versailles au Lycée La Bruyère (2002-2008), il est actuellement proviseur et principal du lycée Hoche, en charge de la direction générale de la Cité scolaire.

Il est membre du cercle Ecole et Société (réflexion sur les jeunes, l'Ecole et la société d'aujourd'hui et de demain)

M. Loïc TOUSSAINT de QUIÉVRECOURT : proviseur



Loïc TOUSSAINT / Proviseur de la cité scolaire

Proviseur du Lycée Hoche. Lorsque Loïc Toussaint de Quiévre-court arrive en tant que proviseur au lycée Hoche, il n'arrive pas de loin. Pendant six années, il a accompagné les élèves du lycée La Bruyère, et s'attaque donc en 2008 à un nouveau challenge...

En cette année 2010, le lycée Hoche a plus de deux cents ans. Le Conseil Régional d'Ile de France a engagé depuis près de 10 ans une rénovation complète de l'ancien couvent de la Reine et une extension des bâtiments.

Ainsi l'année scolaire 2009/2010 est celle de l'achèvement de ces travaux et un cadre remarquable sera offert aux élèves, à la hauteur de la réputation de l'établissement.

En parcourant ce site, vous trouverez les fondements de cette réputation et vous comprendrez mieux pourquoi élèves et parents d'élèves, professeurs et personnels de toute catégorie, anciens et actuels, sont tant attachés à cet établissement.

Par delà l'excellence des résultats aussi bien au brevet des collèges, au baccalauréat qu'aux concours présentés à l'issue des classes préparatoires aux grandes écoles, c'est tout un esprit « hoche » qui s'exprime tant à travers la présentation des enseignements que dans les activités proposées : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, foyer socio éducatif, etc.

Hoche, c'est un collège et un lycée, qui regroupent 2500 élèves de la 6ème aux C.P.G.E..

Le collège accueille 600 élèves issus des quartiers de Versailles qui constituent sa zone de recrutement de proximité.

Le lycée accueille 1150 élèves dont 85% sont issus de la zone de recrutement de l'agglomération versaillaise et 15% sont admis par dérogation sur décision de monsieur l'inspecteur d'académie.

En classes préparatoires aux grandes écoles, le recrutement des 750 étudiants est national (et même international) dans le cadre de la procédure informatisée : 90 % des élèves admis sont issus de l'académie de Versailles.

Le lycée Hoche prépare ses élèves à des études de très haut niveau dans les domaines scientifiques et économiques. Il leur donne les compétences nécessaires mais aussi la capacité de réfléchir, de prendre du recul, la passion des sciences, le goût du sport, l'ouverture culturelle, qui leur permettront de répondre aux grands défis du vingt et unième siècle.

Loïc TOUSSAINT de QUIEVRECOURT

EXTRAITS

Le proviseur nommé chevalier de la Légion d'Honneur.



numéro de 10 juillet 2



Loïc Toussaint de Quièvre-court, proviseur du lycée Hoche, se fait remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur le 6 juillet 2011.

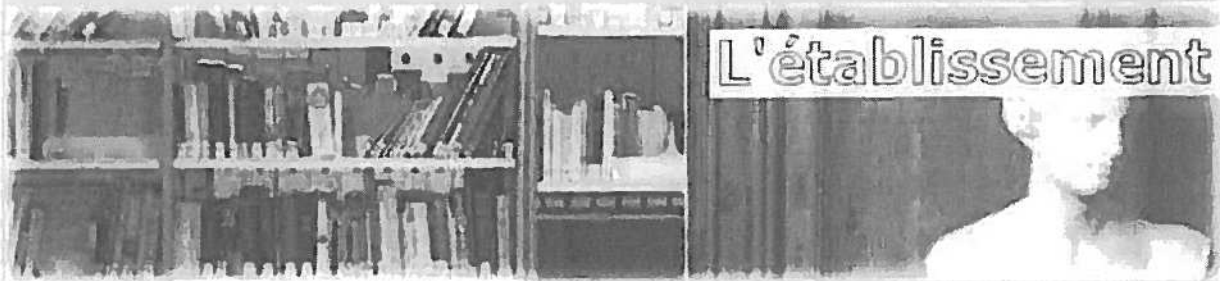
A cette occasion, François de Mazières, maire de Versailles et ancien du lycée, lui remet un ouvrage sur Versailles.

Le proviseur, muni des insignes, auprès des ses élèves.

L'équipe

vendredi 28 septembre 2012

par J.-P. Chabbert



L'équipe de direction de la cité scolaire du lycée Hoche

- **Loïc TOUSSAINT de QUIEVRECOURT, Proviseur et Principal, en charge de la direction générale de la Cité Scolaire Hoche**
- **Chantal DUVOISIN-ROY, Proviseur Adjoint, en charge spécifique du lycée (second degré)**
- **Stéphane FRANÇOIS, Proviseur Adjoint, en charge spécifique des classes préparatoires aux grandes écoles**
- **Marie-Hélène BRAUN, CPE, en charge spécifique du collège**
- **Marie-Josée LACROIX, gestionnaire - agent comptable, en charge de la gestion financière et matérielle de la Cité Scolaire Hoche**

ENTREE PRINCIPALE
AVENUE DE ST CLOUD



274 VERSAILLES. — Le Lycée Hoche — LL



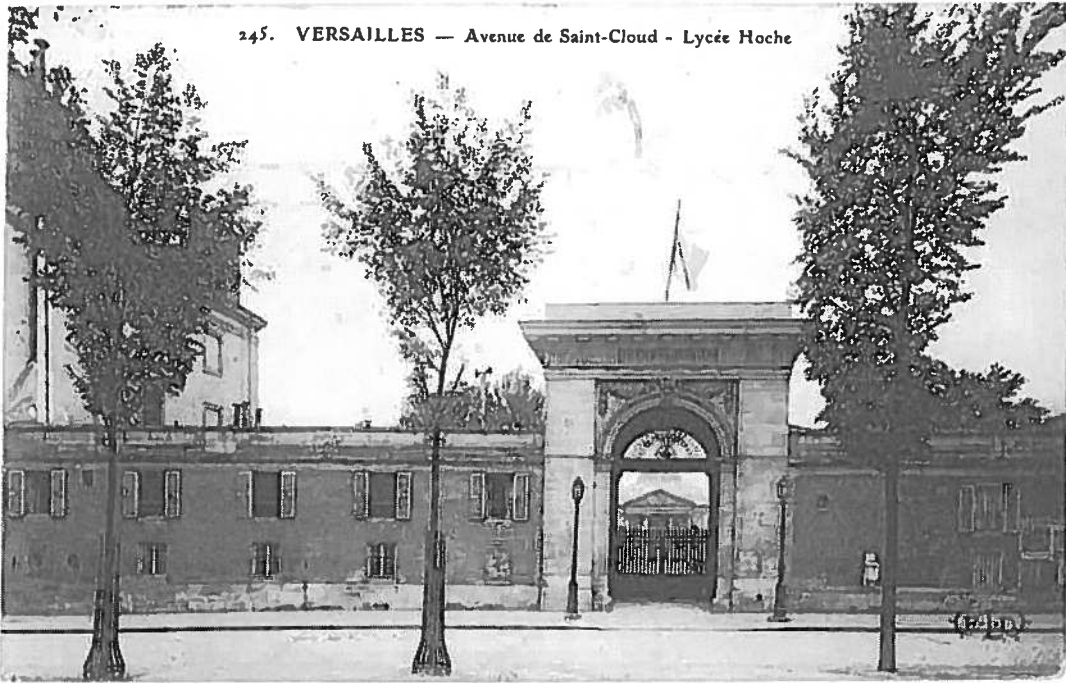
Stoune. Edit.

Versailles — (1894. HUCH)

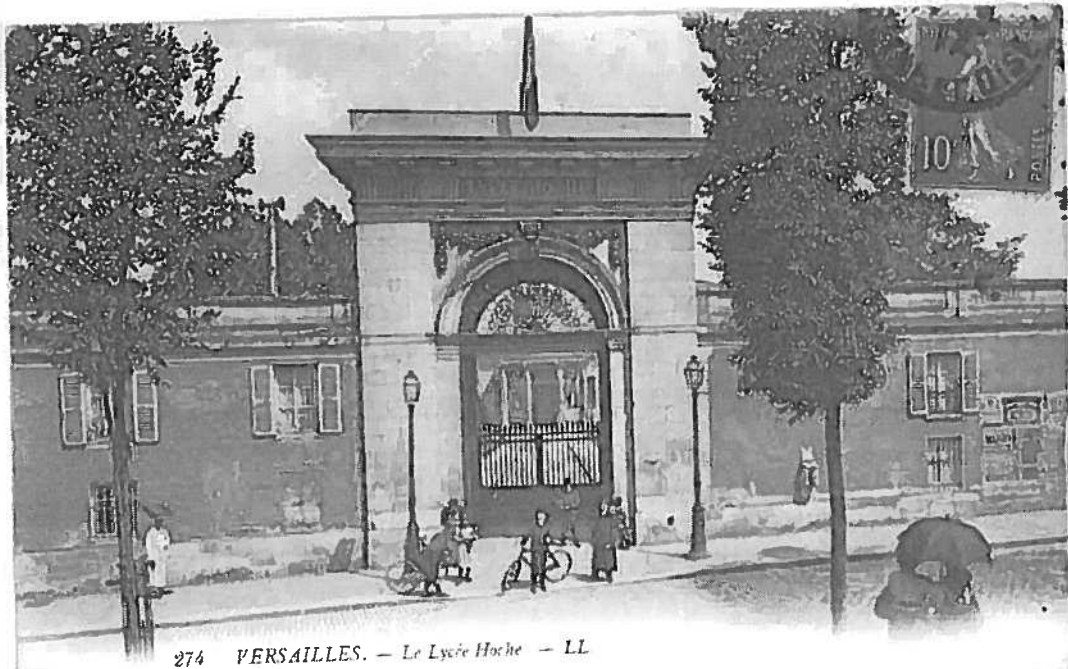


189. — VERSAILLES. — Lycée Hoche

245. VERSAILLES — Avenue de Saint-Cloud - Lycée Hoche



431. Versailles — Le Lycée Hoche



274 VERSAILLES. — Le Lycée Hoche — LL



437. Versailles — Avenue de St-Cloud et lycée Hoche



437. Versailles — Avenue de St-Cloud et lycée Hoche

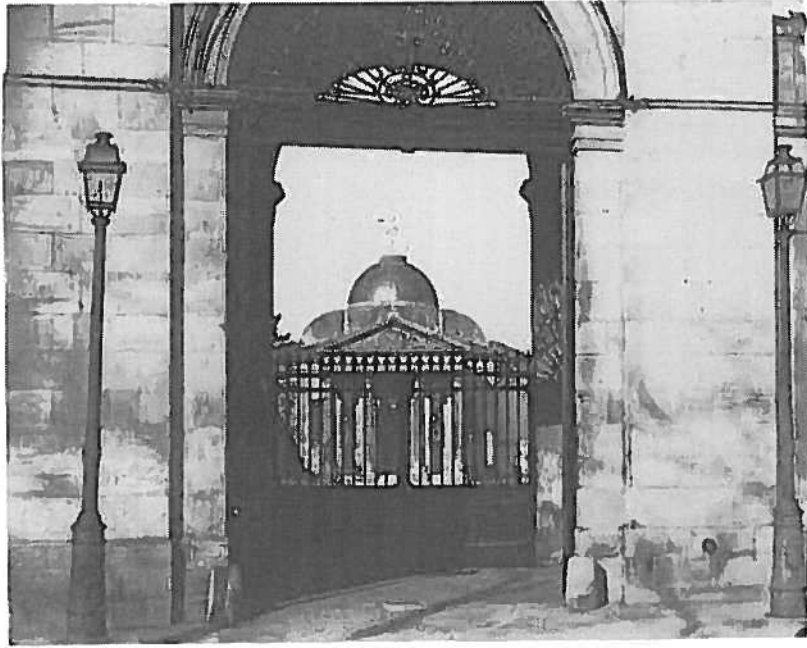


178 - Versailles. - Lycée Hoche.

Versailles 19 June 1906.



Professeur de Philosophie



VERSAILLES - Lycée Hoche - L'Entrée
Nous avons été bien étonnés d'apprendre que la grande
vous avait rendu visite et honneur. Nous espérons qu'elle
est maintenant tout à fait éloignée. Michel Babin
1912

LA CHAPELLE

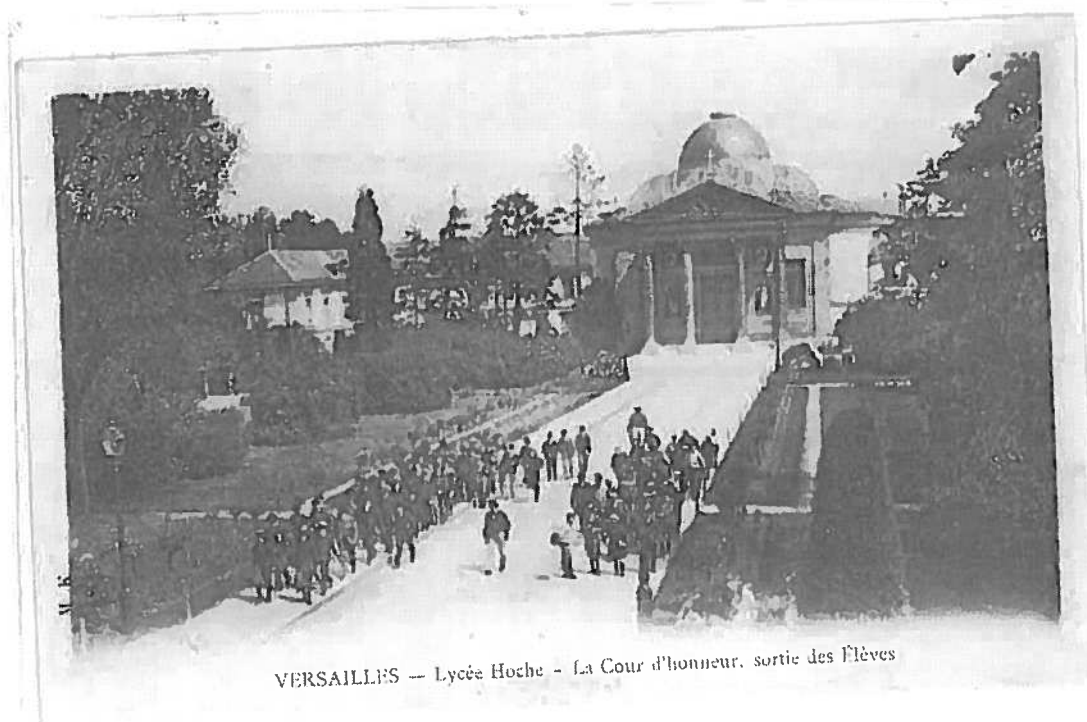
Communion solennelle.

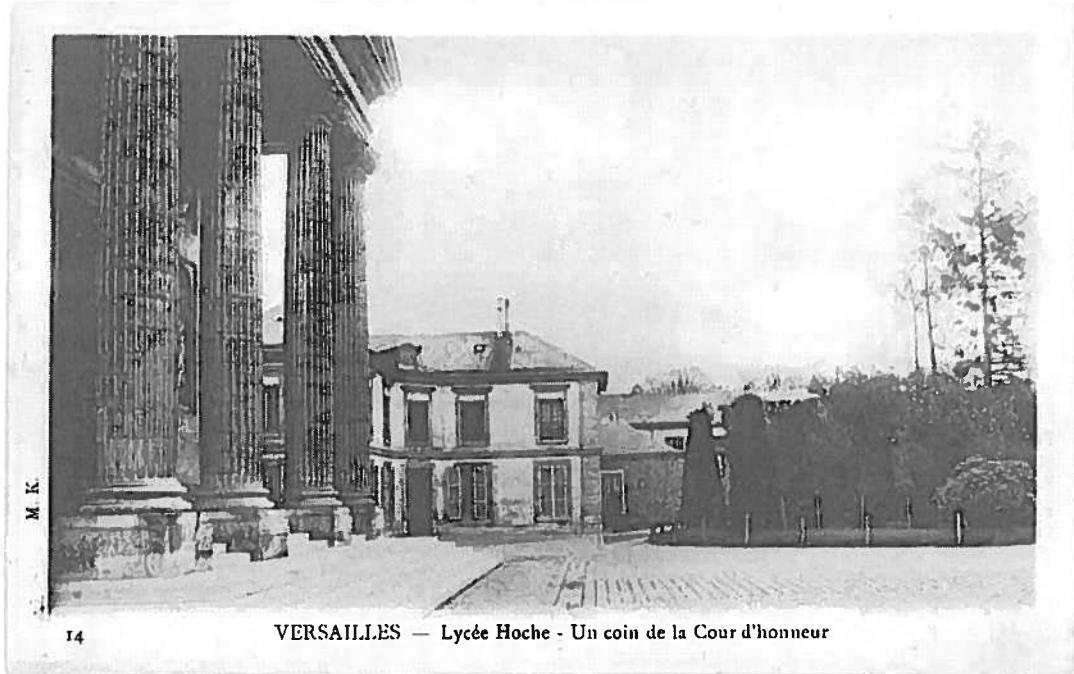
13 Juin 1959.

Lycée Hoche.



Les Aumôniers : André Venard et Xavier Boog.





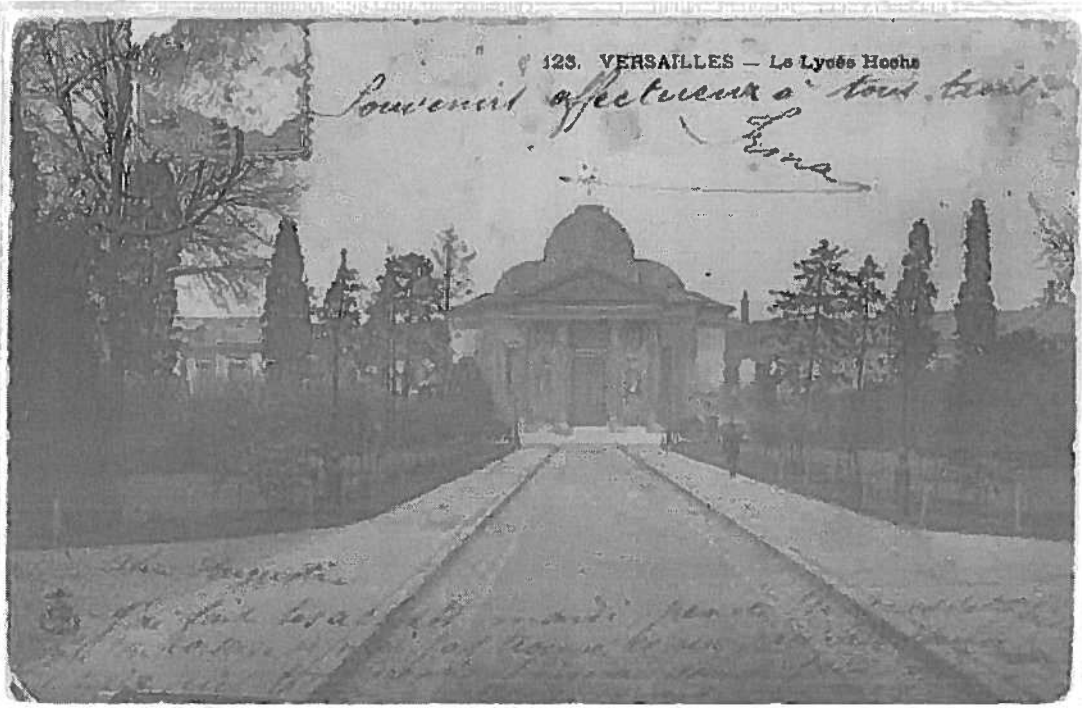
M. K.

14

VERSAILLES — Lycée Hoche - Un coin de la Cour d'honneur



Lycée Hoche, à Versailles. — La Chapelle
(Monument historique).



123. VERSAILLES — Le Lycée Hoche

*Souvenir affectueux à tout bout
de l'année
L'Anna*

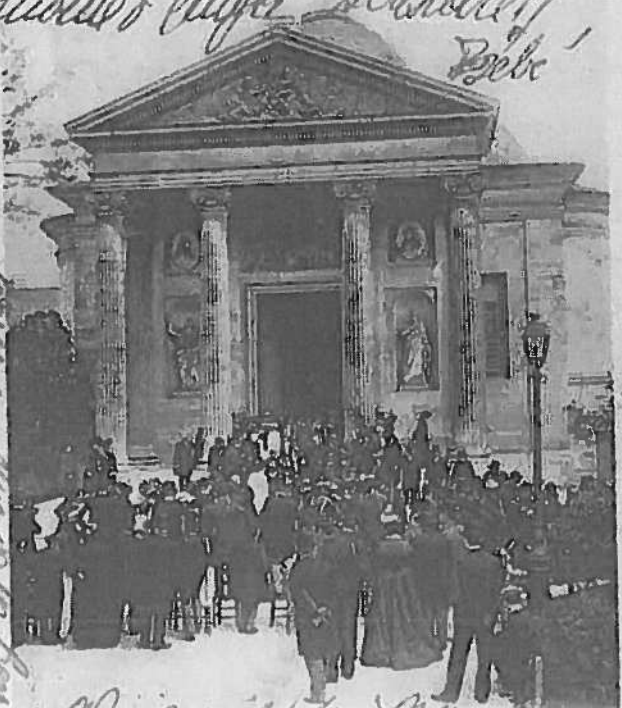
*Le Lycée Hoche
de Versailles*

M. K.



20
VERSAILLES — Lycée Hoche - Le jour de la Première Communion

*Maître d'être un si bon soldat,
c'est au fort Belouis. Un bon
soldat du général fardier par
univers d'usage. serment!
Père!*



VERSAILLES - Lycée Hoche - Le jour de la Première Communion

*Maître d'être un si bon soldat,
c'est au fort Belouis. Un bon
soldat du général fardier par
univers d'usage. serment!
Père!*



La Divine Eucharistie
se transforme dans nos Coeurs en une
semence d'immortalité

M. de la Motte

SOUVENIR

de ma

Première Communion

faite en

la Chavelle du Lycée Hoche

VERSAILLES

LE 26 MAI 1918



Jacques Galimard

Pap. JOUSSE - Versailles

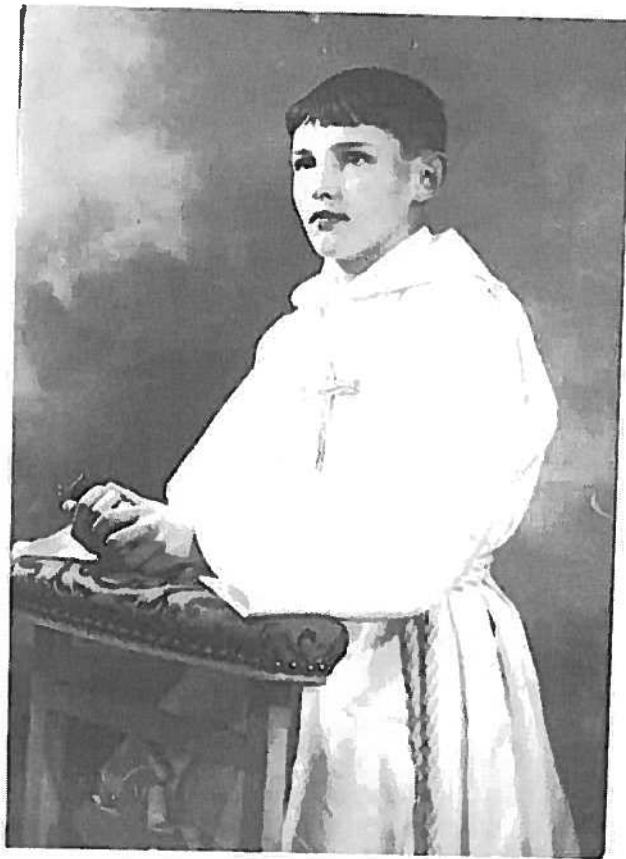
L'Auteur. Le 18 juin 1961.





Derrière moi , CASANOVA.





VERSAILLES — Lycée Hoche - Intérieur de la Chapelle

Monsieur Francis ALAUX



FRANCIS

18 Juin 1961

DEJEUNER

Hors-d'oeuvre variés

Bouchées à la Reine

Gigot Renaissance

Haricots verts

Flageollets

Chiffonnade de Laitue

Plateau de Fromages

Salade de Fruits

Glace

VINS

Muscadet

St-Emilion

Monbazillac

Café - Liqueurs

DINER

Perles du Japon

Langouste en bellevue et son cortège

Chapons du Mans

Petits Pois

Salade Mimosa

Plateau de Fromages

Corbeille de Fruits

Pièce Montée

VINS

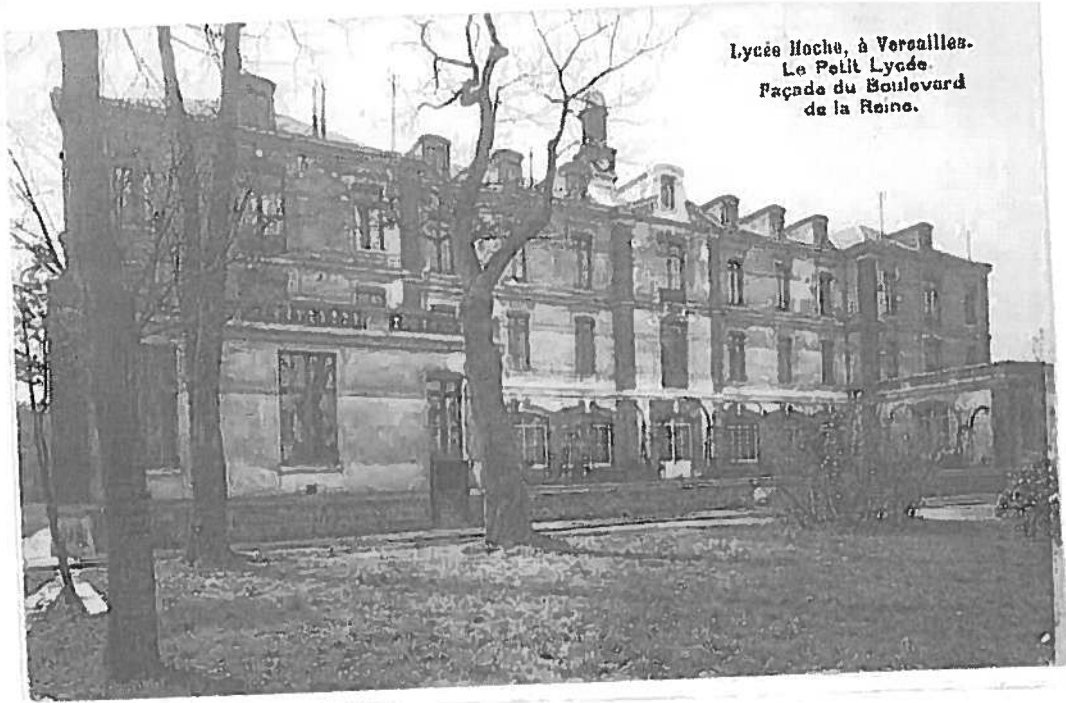
Sylvaner

St-Emilion

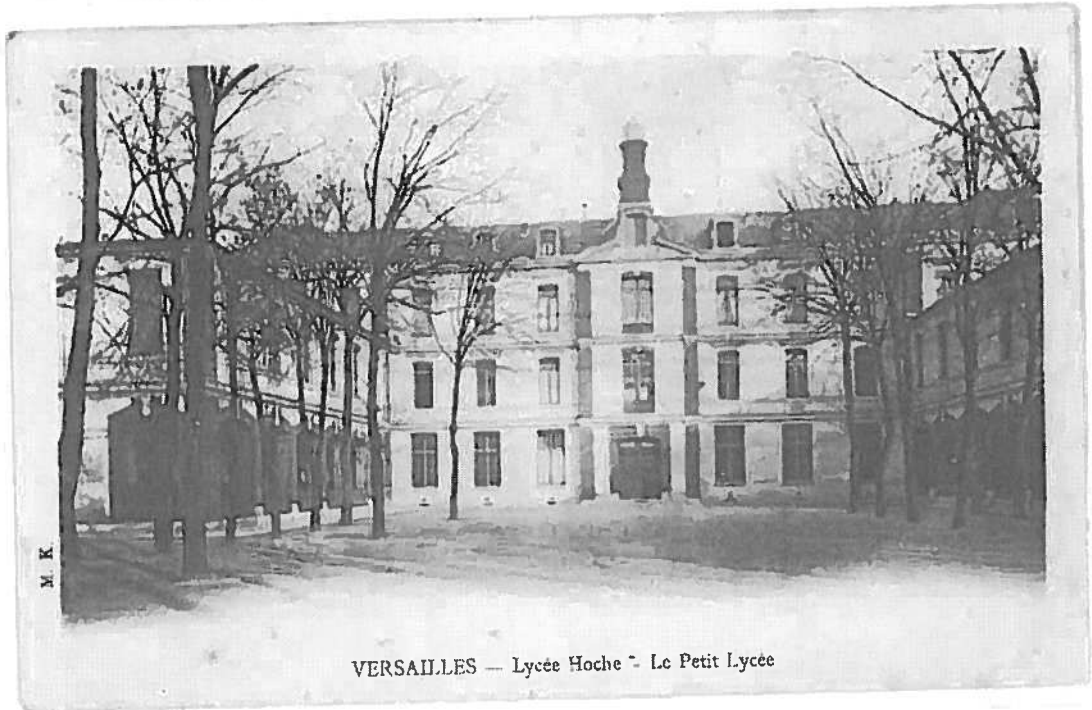
Monbazillac

Champagne

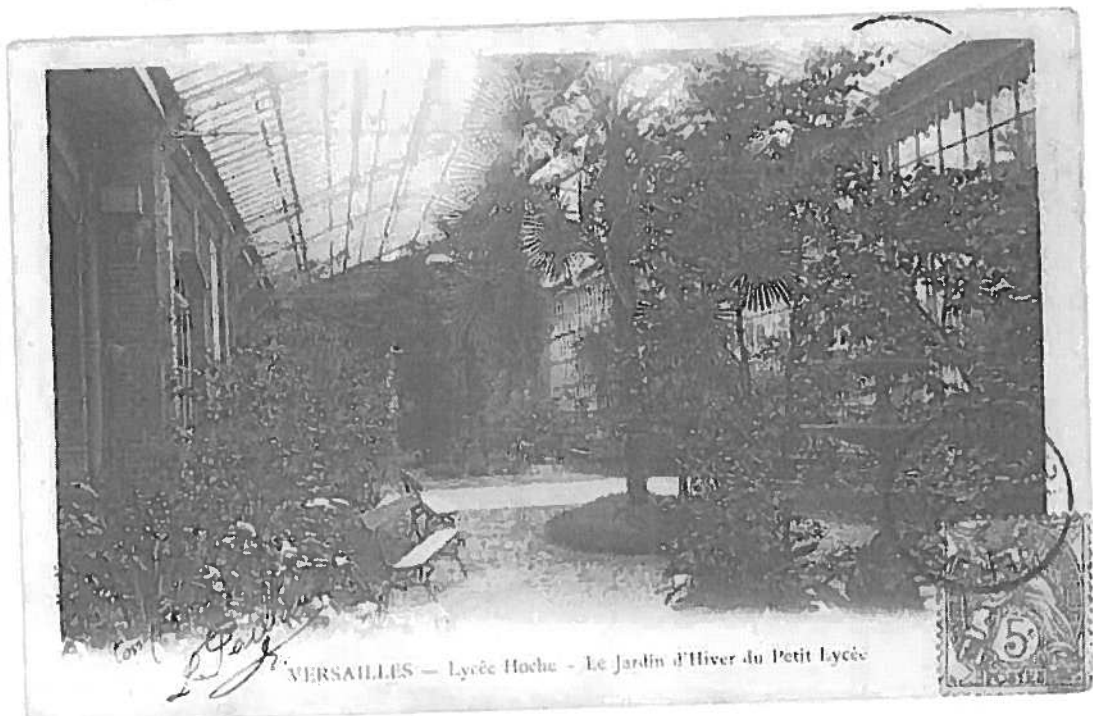
LE PETIT LYCEE



Lycée Hoche, à Versailles.
Le Petit Lycée
Façade du Boulevard
de la Reine.

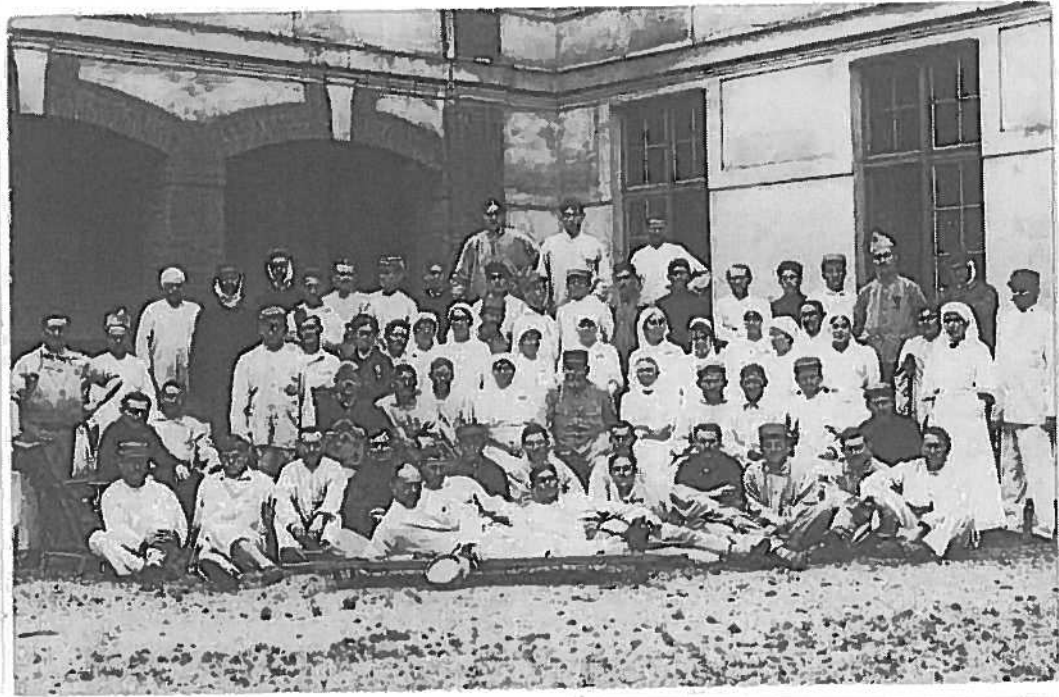


M. K.
VERSAILLES — Lycée Hoche — Le Petit Lycée



VERSAILLES — Lycée Hoche — Le Jardin d'Hiver du Petit Lycée





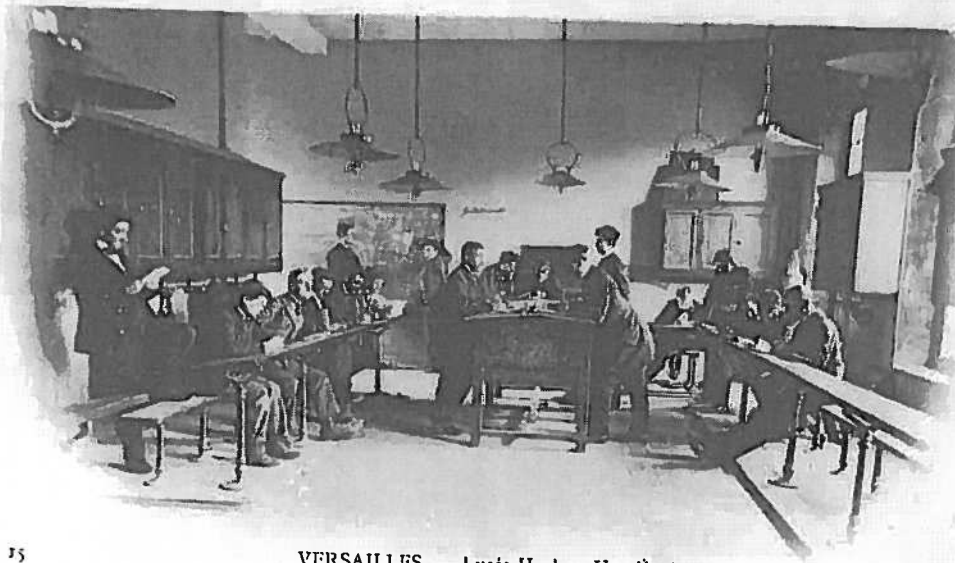
HOPITAL AUXILIAIRE 129

LE PETIT LYCEE

ANNEE ?

LES SALLES DE CLASSE

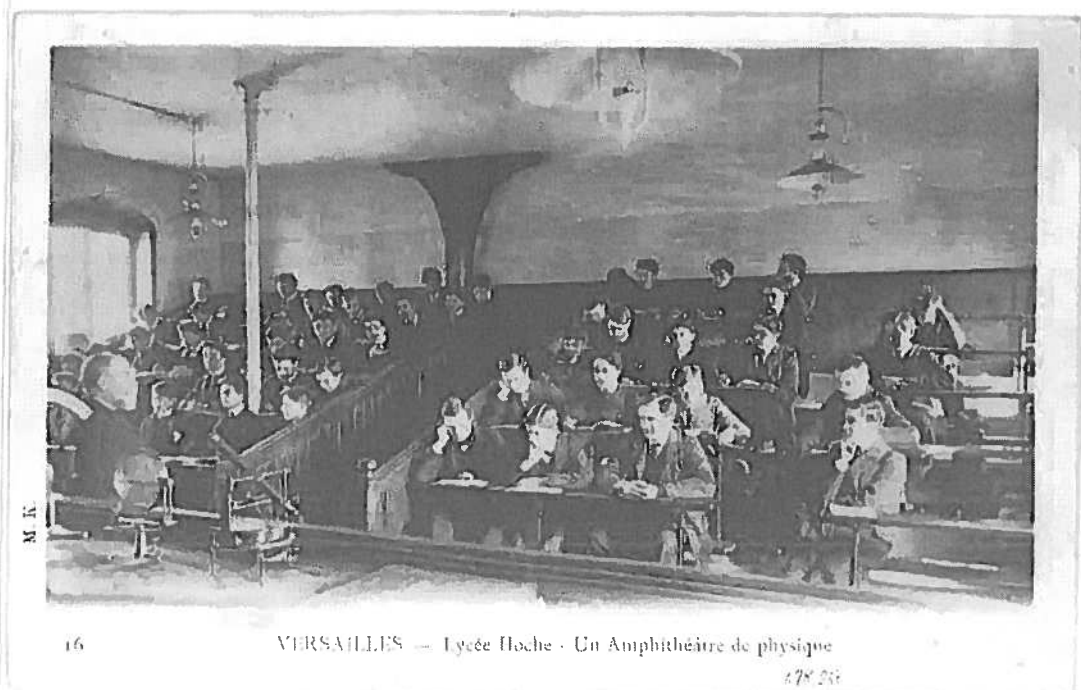
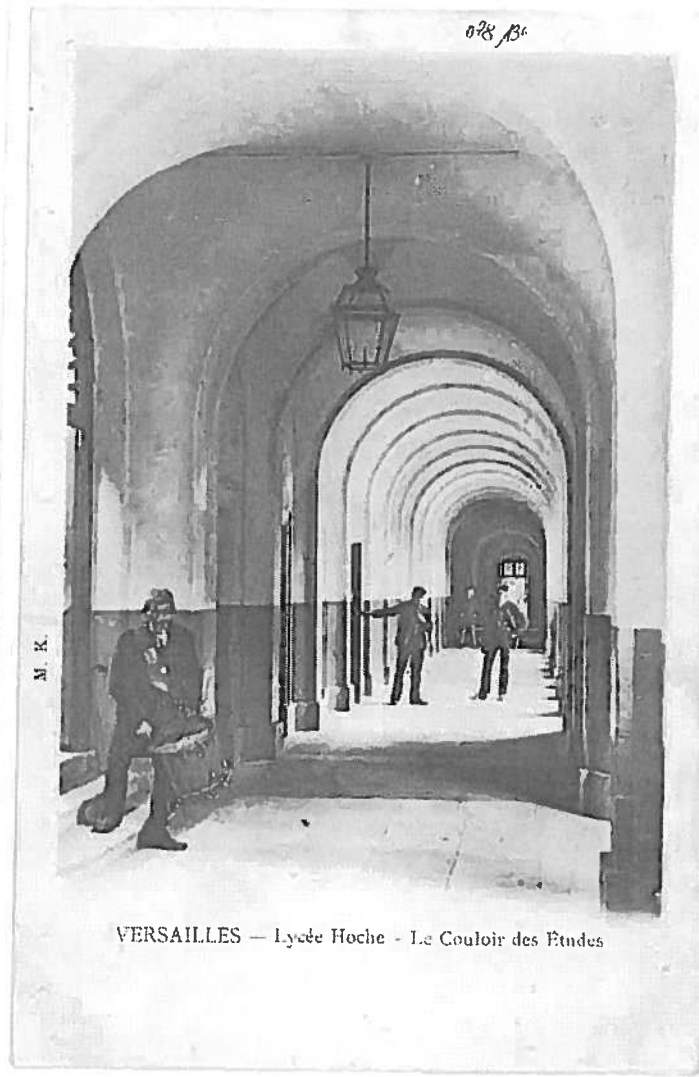
M. K.

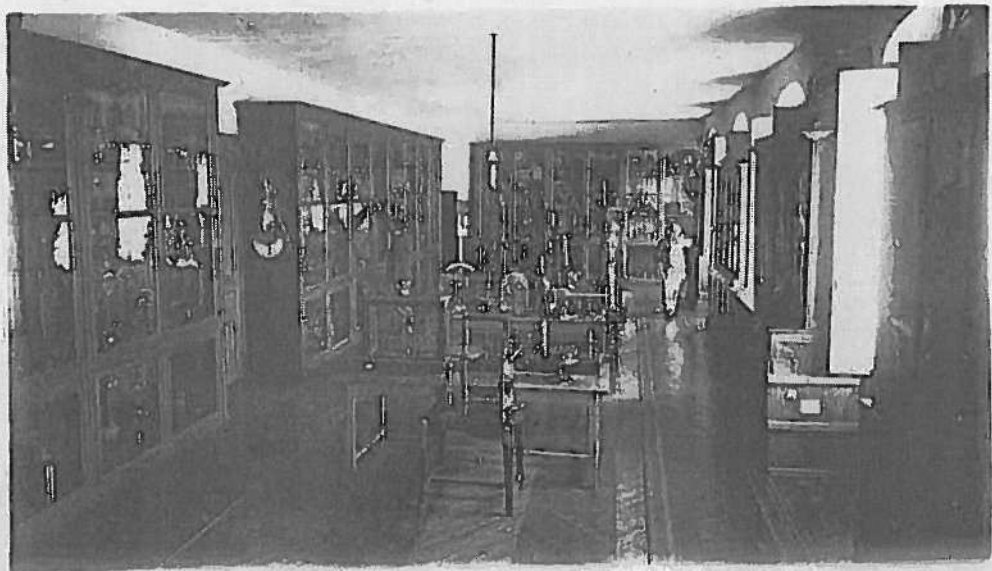


75

VERSAILLES — Lycée Hoche - Une Étude

1852





M. K.

19

VERSAILLES — Lycée Hoche - Le Cabinet de physique



M. K.

17

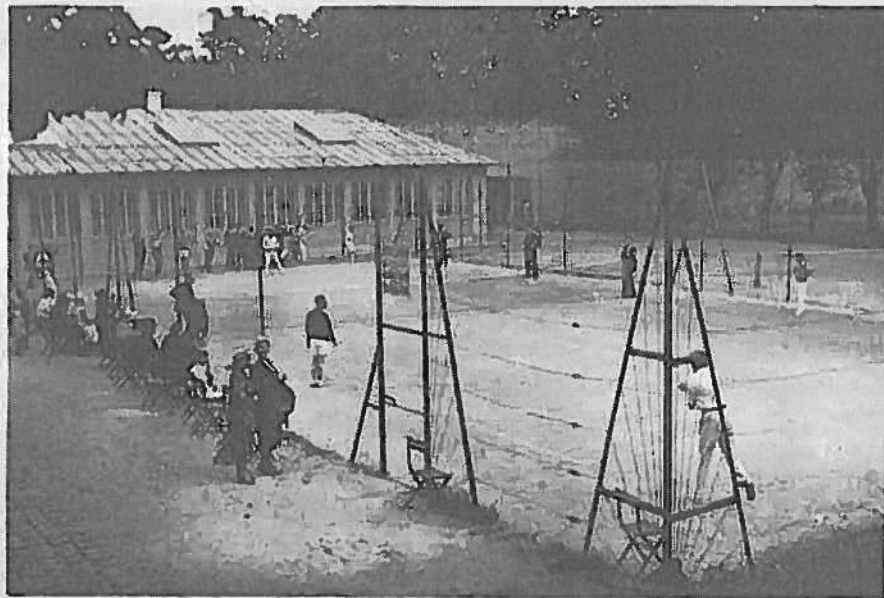
VERSAILLES — Lycée Hoche - Le Dessin graphique



M. K.

VERSAILLES — Lycée Hoche - Un Refectoire

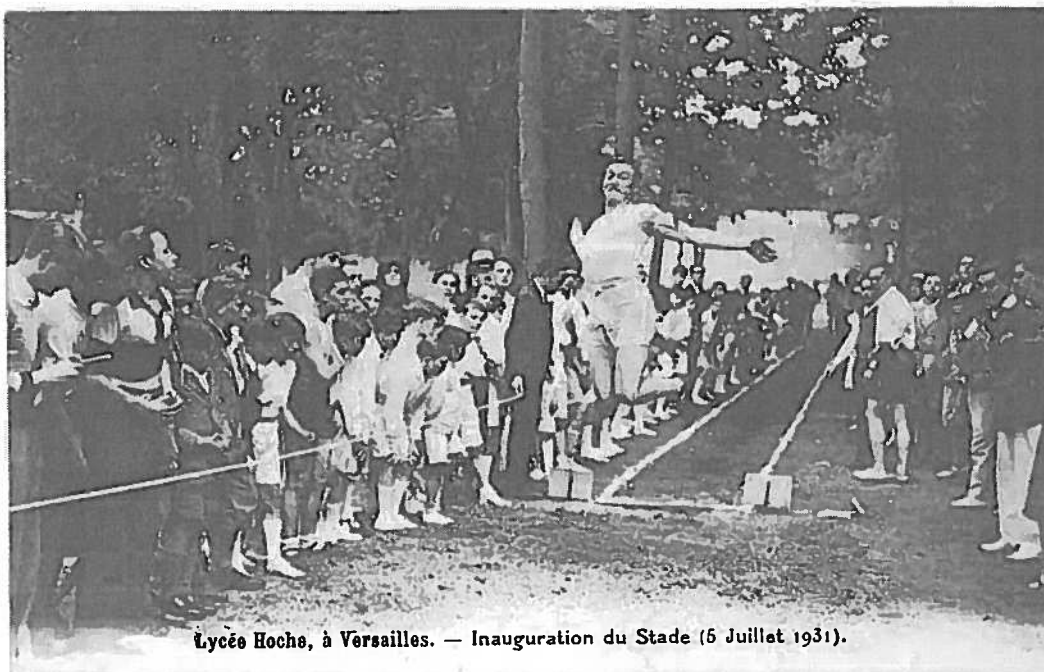
LES SPORTS



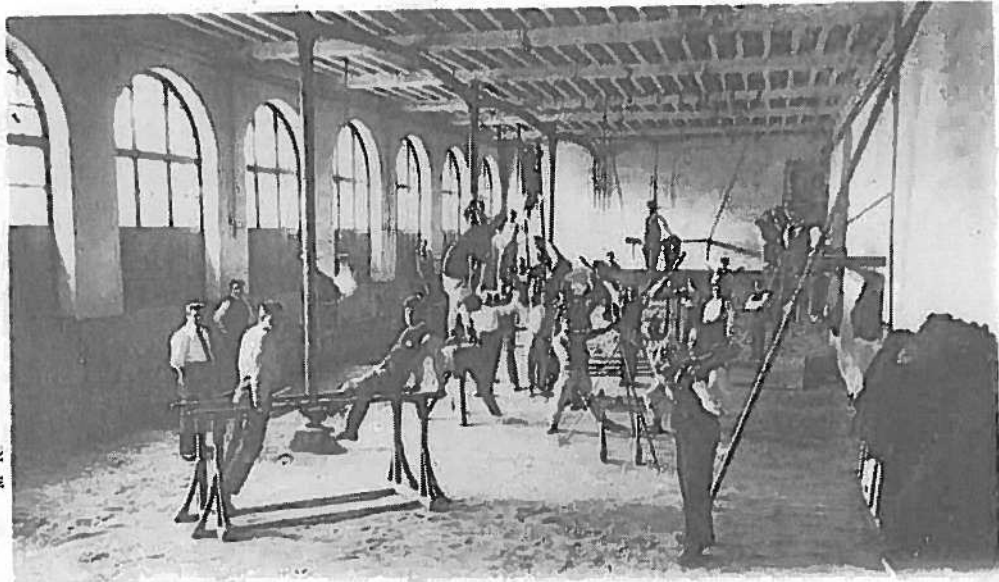
Lycée Hoche, à Versailles. - La Cour des Tennis et le troisième Gymnase.



Lycée Hoche, à Versailles. — Inauguration du Stade (5 Juillet 1931).



Lycée Hoche, à Versailles. — Inauguration du Stade (5 Juillet 1931).



M. K.

18

VERSAILLES — Lycée Hoche - Le Gymnase

DIVERS



M. K.

12

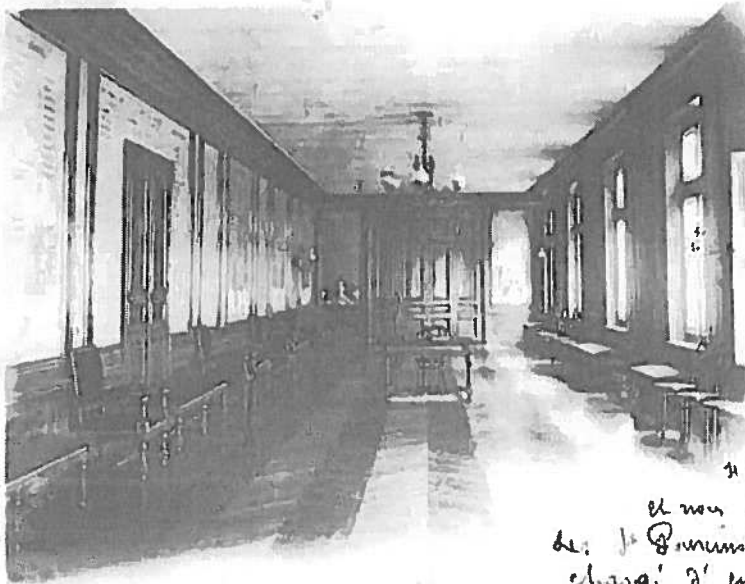
VERSAILLES — Lycée Hoche - Une Cour de récréation



M. K.

11

VERSAILLES — Lycée Hoche - Vue générale des cours du Grand Lycée



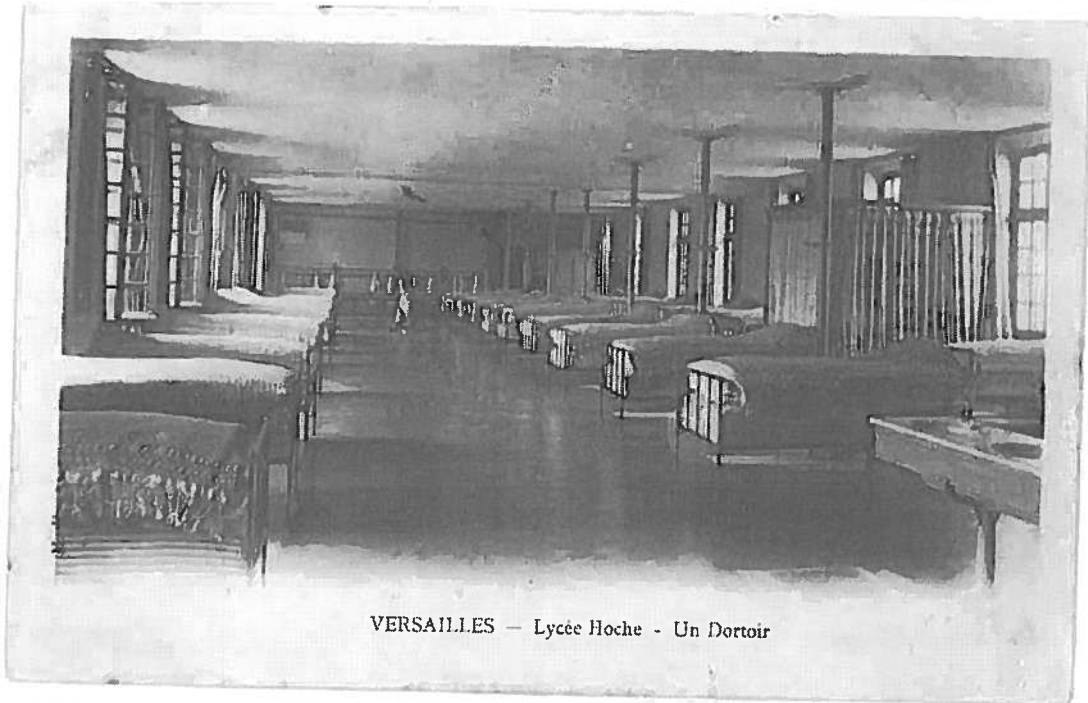
M. K.

VERSAILLES — Lycée Hoche - Le Parloir du Grand Lycée

Ma chère Albertine,
 j'ai reçu ce
 matin les cartes
 qui m'ont été fait
 plaisir: j'ai choisi
 la maison, qui est ma
 couleur de prédilection,
 et la jaune, couleur
 de ma promotion.
 Elles sont arrivées,
 nous chers justement
 aller voir le Père
 Breuss au Mans. Il

Il porte toujours les trucs
 et nous a demandé des nouvelles
 de: Je pourrais acquiescer il nous a
 chargé d'envoyer son bonjour,

Merci encore une fois; je t'embrasse très fort ainsi que mon tout Maman *[signature]*



VERSAILLES — Lycée Hoche - Un Dortoir



Salon de Musique du "Toussaint"

LYCÉE HOCHÉ
Récompense accordée
pour les notes de classe
✦ ✦

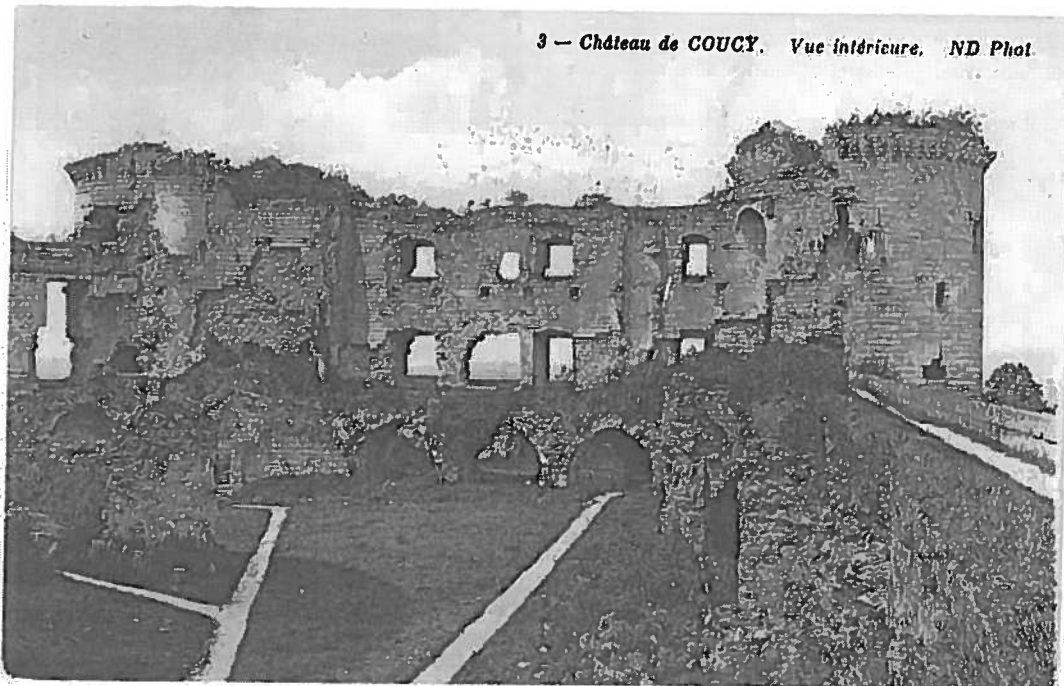


BRUGES : LE MARCHE AUX POISSONS



15. — BRUGES. Le Canal et la Flèche Notre-Dame. ND Phot.

3 - Château de COUCY. Vue intérieure. ND Phot.





CLAUDE AVELINE (1901-1992). POETE ET ECRIVAIN FRANCAIS. LETTRE AUTOGRAPHE SIGNEE DE 1935.

Lettre Autographe Signée du 16 décembre 1935 à la belle signature.

Petite lettre amicale adressée à son ami Francis Jourdain.

Claude Aveline (Eugen Avtsine dit) né à Paris le 19 juillet 1901, mort à Paris le 4 novembre 1992, est un écrivain, poète et résistant français.

Avtsine naît en 1901 à Paris où ses parents, fuyant la ségrégation raciale dont ils sont victimes en Russie, se sont installés en 1891.

L'ensemble de la famille obtient en 1905 la nationalité française.

Après de premières années d'école à Paris au lycée Henri-IV puis, **ses parents**

s'installant à Versailles, au lycée Hoche, Eugen Avtsine est en 1915 à Dinard aide-infirmier volontaire puis entre au lycée Janson-de-Sailly mais sa santé se détériore et il doit abandonner ses études.

Les reprenant, il n'ira pas au bout de la première et séjourne en 1918 et 1919 au Cannet près de Cannes.

C'est là qu'il commence d'écrire et adopte le pseudonyme de Claude Aveline.

1919 voit paraître ses premiers poèmes en revues.

Exempté de service national, il peut mettre en route les premiers volumes qui paraissent en 1922 « chez Claude Aveline éditeur » et lui vaudront d'être appelé « le plus jeune éditeur du monde ».

secrétaire d'Adolphe Van Bever en 1920, est très proche de l'écrivain et poète Philéas Lebesgue.

L'accueil fait à ses premiers romans amène en 1932 l'éditeur à fermer boutique au profit de ses propres ouvrages et de son goût pour la critique cinématographique.

En 1939 Claude Aveline, mobilisé sur sa demande, s'attache à Versailles à Nicolas Grézy, qui deviendra son fils adoptif (disparu en 1977).

Réformé définitivement, il fonde dès août 1940 avec Jean Cassou et Marcel Abraham, « déchus » de leurs fonctions publiques, un petit groupe qui entre bientôt en relations avec le « réseau du musée de l'Homme », organisé par Boris Vildé et Anatole Lewitsky.

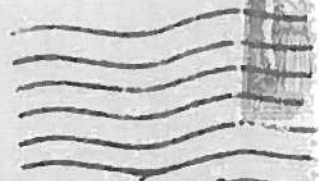
Un agent français de la Gestapo va démanteler le réseau : plus de cent arrestations au cours de 1941, dix condamnations à mort et sept exécutions en 1942.

En 1941 Aveline quitte Paris pour retrouver à Lyon Louis Martin-Chauffier.

Installés à Collonges-au-Mont-d'Or, Aveline pratique ce que Jean Cassou nomme la « peinture au feutre » et réalise des centaines de dessins qui seront exposés dans des galeries parisiennes, à Bruxelles, Ljubljana, Zagreb ou Belgrade.

« Je me plais au jeu des lignes comme je me plais au jeu des mots » dit-il, alors qu'il les mêle en faisant dialoguer l'image et le titre, souvent humoristique, qu'il lui donne, véritable « petit poème en soi ».

Une rétrospective en est présentée en 1991 au musée Bourdelle à Paris, à quelques mois de sa disparition.



à Monsieur Francis Jourdain
26. rue Vavin
Paris, 6^e

14, RUE DE GRENELLE, VII^e

Mon cher ami,
je viendrai au dîner
Viollet Chalkayc jeudi -
et j'amènerai une amie,
Lisa Duncan.

Très affectueusement

Claud Aveline

16.12.1935

DIPLOMES

Avec mon ami Denis Beaugé, vieux comparse parmi les nuls en Maths, qui n'était plus au Lycée à cette époque, nous avons fait un pari.

Obtenir le « Bac » avec 200 points.

Minimum légal.

J'en ai obtenu 200 tout rond. Lui, 204.

Il a perdu son pari.

no de page : 263

no de table : 51329

ACADEMIE DE PARIS

SÉRIE A
(PHILOSOPHIE LETTRES)

SERVICE CENTRAL DES EXAMENS DU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

LE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DU SERVICE CENTRAL DES
EXAMENS DU BACCALAURÉAT SOUSSIGNÉ, CERTIFIE QUE

AL AUX FRANCIS PAUL JACQUES

NUMÉRO NATIONAL D'IDENTITÉ
1490278646040

116 AVENUE DE PARIS

78 VERSAILLES

NÉ A : VERSAILLES

DÉPARTEMENT DE : YVELINES

LE : 06 FEVRIER 1949

A ÉTÉ JUGÉ DIGNE DU GRADE DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

SÉRIE : A - 2E OPTION

AVEC MENTION : PASSABLE

LE : 19 SEPTEMBRE 1968

15 OCT 1968

SIGNATURE DE L'IMPÉTRANT :



LE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF :

V. J. ...

(VOIR AU DOS AVIS IMPORTANT)

COMMUNICATION DES NOTES OBTENUES A L'EXAMEN

(à remettre au candidat aussitôt après la délibération du Jury)

LYCÉE HOCHÉ
73, av. de Saint-Cloud, 73
VERSAILLES (S.-&O.)

Centre d'examen: _____ Jury n° 16

Notes obtenues par M ALAUX Francis (N° de table) 51329
nom prénom

au Baccalauréat de l'enseignement du second degré, série A, 2^e option

	NOTE sur 20	COEF.	RÉSULTAT	SUR
Oral : Français	13	5	65	100
Philosophie	17	5	85	100
Histoire et géographie	17	2	34	40
Latin	13	3	39	60
1 ^{re} langue vivante	12	3	36	60
2 ^e langue vivante	11	2	22	40
Épreuves facultatives (Langue)				
(report des points obtenus à la session de juin)				
(Dessin ou musique ou éducation ménagère)				
TOTAL provisoire			198	400
Éducation physique (report des points obtenus à la session de juin)	Points positifs	+	01	
	Points négatifs	-		
	Mention « dispensé »			
TOTAL DÉFINITIF			200	400
Éventuellement dialecte (points au-dessus de la moyenne) (1)				

Indication du « total définitif » en toutes lettres :

deux cents

DÉCISION DU JURY (2) :

(Rayer la mention inutile)

~~REFUSÉ~~

ADMIS avec la mention Passable

Fait à Versailles, le 17 SEPT 1968

Signature du Président du Jury :

G. Lucidore

LYCÉE HOCHÉ
(Chef de centre)
73, av. de Saint-Cloud, 73
VERSAILLES (S.-&O.)

Aucun duplicata de cette pièce ne sera délivré.
Voir au verso barème.

(1) Les points éventuellement obtenus en dialecte n'interviennent pas pour l'admission, mais seulement pour la détermination de la mention.

(2) Voir barème au verso.

3 OCT. 1968

Barème résultant de l'application des textes en vigueur
Session de Septembre

Points obtenus	Résultat
Moins de 200 . . .	Refusé.
A partir de 200 . . .	Admis mention Passable.
A partir de 240 . . .	Admis mention Assez bien.
A partir de 280 . . .	Admis mention Bien.
A partir de 320 . . .	Admis mention Très bien.

ATTESTATION DE DIPLOME

Le secrétaire général de l'université Paris VII

Vu le décret n° 66-412 du 22 juin 1966 organisant les deux premiers cycles d'enseignement dans les facultés des lettres et sciences humaines,

certifie que

M. Monsieur ALAUX Francis
 N° 1.49.02.78.646.040
 titulaire du D.U.E.L. d'histoire obtenu en juin 1971 à l'université
Paris VII

et des certificats et unités de valeur suivants :

Code	Titre de l'enseignement	Session	Année	Mention
	Equivalence de 2 U.V. par admissibilité au CELSA	juin	1972	A.B.
J311-312	Exploration du champ historique	juin	1972	A.B.
J361-362	Histoire économique	juin	1972	Pas.
J363-364	Histoire politique de la France au XIX ^e siècle obtenus à l'université Paris VII	juin	1972	Pas.

est admis au grade de LICENCIE ES LETTRES

licence d'enseignement d'Histoire

Fait à Paris, le 8 décembre 1972

Pour le Président de l'Université,

Claude Cadiergues
 Le Secrétaire Général,
 Claude CADIERGUES



UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

SORBONNE

Année Universitaire 1969-1970

CARTE D'ÉTUDIANT



La présente carte devra porter le cachet de la
médecine préventive en vue de l'inscription aux
examens.

SÉCURITÉ SOCIALE :

SS

4P28-3-12-69

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DE PARIS

1^{er} CYCLE

SORBONNE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1969-1970

Nom de l'Étudiant(e): ALAUX

Prénoms : Francis

Né(e) le 6 Février 1949

N° National d'identité

1419102786141610110



Signature
de l'étudiant(e) :



ENSEIGNEMENT SUIVI
HISTOIRE.

LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS FRANCE
--

Paris, le 24 mai 1969

CETTE CARTE EST RIGOREUSEMENT PERSONNELLE

9 684 059 7 — Sc. 2 c. 64-02 (4)

2^e et 3^e CYCLE

CENTRE D'ETUDES LITTERAIRES
ET SCIENTIFIQUES APPLIQUEES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1971-1972

Nom de l'Étudiant (e) ALAUX

Prénoms : Francis

Né (e) le 6 février 1949

N^o National d'Identité
149 23 23 64 60 40



Signature
de l'étudiant (e) :

Alaux

Neully, le 6 décembre 1971

CETTE CARTE EST RIGOREUSEMENT PERSONNELLE

Agence Comptable d' /
UNIVERSITÉ PARIS VII

ALAUX

*4 932.78 #

*0 020.00

*0 015.00

*0 060.00

-61 24217 *0 099.08 TL

Alaux

UNIVERSITÉ PARIS-VII

2, Place Jussieu
75221 PARIS CEDEX 05

1972 - 1973

0278646040

043

8
0
FRANCIS

3ALLEE HORTICULTEURS

78 VERSAILLES

Le Secrétaire général,

Alaux

Signature de l'étudiant,

Alaux

Quittance des droits universitaires
1972 - 1973

Scolarité

M.N.E.F.

Contrôle médical

Association sportive

TOTAL

3

003 F



N° 1490298676010

DROITS UNIVERSITAIRES

1490298676010
Lettres
Alaux



H. C. N. Hovorelle
Duel

Les œuvres universitaires et scolaires offrent leurs prestations aux étudiants par l'intermédiaire de 8 services :

- Inscriptions
- Logement
- Restaurants
- Activités culturelles
- Accueil des Etudiants originaires des départements d'outre-mer
- Accueil des Etudiants étrangers
- Service médico-social et des dispensaires
- Service social.

Cette carte donne accès à ces services et ne peut être utilisée que par son titulaire.

Elle doit être présentée à l'appui de toute demande formulée auprès du Centre Régional des Œuvres et à l'entrée des restaurants universitaires.

La carte des œuvres peut être retirée à titre provisoire ou définitif à ceux qui se sont rendus coupables d'une infraction pouvant donner lieu à des poursuites pénales ou qui ont enfreint gravement soit les règles de la scolarité, soit les règlements des établissements des œuvres universitaires et scolaires où ils sont inscrits, soit les engagements qu'ils ont souscrits vis à vis des œuvres universitaires ou sous leur égide.

Seules, les cartes temporaires portent la date de fin de validité. La carte ne portant pas d'indication spéciale doit être considérée comme valable pour l'année universitaire.

Signature du titulaire :

1 260 129 0

A , le

Cette carte n'est valable que dans la mesure où elle porte la signature de son titulaire et reste constituée de ses deux volets.

N° d'ordre

2016080 01

Valable jusqu'au

B 71-72
Bénéficiaire

Né le 06/02/49

Nationalité

Fr

Faculté ou établissement

Lettres Paris VII

N. ALAUX
Francis
8 allée du Belvédère
78 VIROFLAY

Nom
Prénom
Adresse



Restaurants

Vignette résidence

A Paris, le 21/9/71
Pour le Directeur :

1971-1972

Neully, le 20 avril 1974

77. RUE DE VILLIERS
92523 NEULLY SUR SEINE
☎ 747-60-26 (LIGNE GROUPEE)

PROCES-VERBAL DES EPREUVES THEORIQUES ET PRATIQUES DU DIPLOME

D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES APPLIQUÉES

- Monsieur Francis ALAIN -

<u>Epreuves théoriques</u> : moyenne obtenue :	109,65
<u>Epreuves pratiques</u> : mémoire sur :	140
Etude sur la Maîtrise d'Atelier	
Coef. 10	<hr style="width: 50px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	249,65.

Résultats d'ensemble :

Mention :

Assez bien.

Signature des membres du jury :

- Monsieur COURTOIS : Chef du service Orientation Développement Carrières
Groupe D.E.A.
- Monsieur GUILLEBAU : Directeur du CELSA
- Mademoiselle FRAUDEL : Directeur Adjoint
Directrice des Etudes
- Monsieur PARVELS : Directeur Administratif des Cadres
D.E.A. - GENVAIS DANHE -

[Handwritten signatures and initials over the list of jury members]

[Large handwritten signature at the bottom right]

**ARTICLE DE LA REVUE « HUMANISME ET
ENTREPRISES »**

Les difficultés de la maîtrise d'atelier

par

M. Francis ALAUX

Diplômé du CELSA,
Institut des Hautes Etudes de l'Information
et de la Communication ⁽¹⁾

Le malaise de la maîtrise est à l'ordre du jour. Un certain nombre d'entreprises se sont penchées sur ce problème pour tenter d'y apporter des solutions concrètes. Le groupe D.B.A., dont l'activité s'exerce dans le secteur d'équipements automobiles et aéronautiques, fait partie de ces sociétés. L'étude réalisée dans ce groupe avait pour but de comparer deux maîtrises d'atelier évoluant dans des unités aux modes de productions différents : petite série dans la branche aéronautique (où les ouvriers sont des professionnels très qualifiés, contrôlant leur travail depuis 1971, travail qui repose sur la qualité et la haute technicité) et grande série dans le milieu automobile (qui requiert une main-d'œuvre composée essentiellement d'O.S. dont le travail à la chaîne implique quantité et rendement).

La comparaison de ces deux populations du groupe D.B.A. devait nous permettre de définir leurs points de convergences et

(1) Article rédigé à la suite du stage de fin d'études du CELSA effectué par M. ALAUX au service formation du groupe D.B.A. (Ducellier - Bendix - Air Equipement).

Le stage de fin d'études du CELSA dure trois mois et donne matière à la rédaction d'un mémoire dont le sujet est directement issu des travaux effectués au cours de ce stage. La soutenance avec succès de ce mémoire devant un jury confère le diplôme du CELSA de l'Université de Paris admis en équivalence de la maîtrise.

de divergences et si possible d'ouvrir plus largement le débat à l'ensemble des problèmes que connaît la maîtrise dans l'exercice quotidien de sa fonction.

Etude sociologique

La comparaison des échantillons entre les deux usines a fait ressortir des différences aussi bien sur la forme que sur le fond : niveau de formation (bas), âge moyen (élevé), salaires (supérieurs dans l'aéronautique), domaines d'interventions et responsabilités (très différenciés), couches de population à encadrer (disparates), ce qui conduit à penser que la maîtrise n'est pas monolithique, mais qu'il existe bien « des maîtrises », ne serait-ce déjà que par la composition de cette catégorie socio-professionnelle, répartie en trois niveaux distincts : chef d'équipe, contre-maître, chef d'atelier.

Le malaise de la maîtrise

Il repose sur un problème central : celui de l'autorité, entendu au sens large du terme. Au fil du temps, la maîtrise s'est vue peu à peu :

- dépouillée de ses attributions par les services fonctionnels (services du personnel, des méthodes, lancement, ordonnancement, etc.) ;
- court-circuitée par les délégués du personnel et syndicaux (qui ont établi des « liens privilégiés » avec la direction) ;
- dépassée par l'évolution technologique, à laquelle sa formation de base, peu élevée, n'est pas adaptée ;
- dépassée par l'évolution des techniques de gestion ;
- désorientée par l'arrivée sur le marché de jeunes plus qualifiés qui récusent la notion « de petit chef ».

La conjugaison de ces facteurs a entraîné la maîtrise à se sentir déphasée par rapport à une situation « de facto ». Cette inadaptation progressive s'est traduite par un sentiment de dévalorisation. Les agents de maîtrise, dans ce processus, ne sont plus devenus que de simples agents d'exécution, conscients à la fois de leur isolement en première ligne et du manque de considération à leur égard.

Ainsi, sous tous ses aspects, l'autorité de l'agent de maîtrise a été sapée. Il convient donc de le rendre à nouveau crédible auprès de la base, en lui conférant une autre forme d'autorité. Cela ne sera possible qu'en redéfinissant son rôle et sa fonction à l'intérieur d'une entreprise en pleine mutation.

Le nouvel agent de maîtrise

Les problèmes soulevés par la maîtrise se situent dans le contexte général de l'organisation de l'entreprise qui doit faire face :

- à l'évolution profonde des mentalités ;
- à une remise en question des conditions de travail et du travail lui-même ;
- à une évolution technologique excessivement rapide ;
- à des techniques de gestion et d'économie nouvelles.

La réalisation d'ateliers autonomes de production va dans le sens de l'histoire. Dans cette perspective les modifications du travail de la base, l'enrichissement de ses tâches, ne peuvent avoir que des répercussions sur la fonction même de l'agent de maîtrise.

L'expérience tentée par la Société Norsk Hydro (Société norvégienne pour l'azote) dans ces domaines démontre que le rôle de l'agent de maîtrise est totalement refondu. La suppression d'un échelon hiérarchique entraîne, par ailleurs, une structure plus « plate » de l'entreprise.

Dans sa nouvelle fonction l'agent de maîtrise deviendra animateur, conseiller, gestionnaire et formateur. Il évoluera donc vers un emploi de plus en plus fonctionnel et de moins en moins hiérarchique. Les cadres devront lui déléguer une partie de leur pouvoir ce qui élargira encore le champ de ses responsabilités. Ces délégations et voies délibératives pourraient, par exemple, s'inscrire :

- dans le cadre de la politique de personnel : participation au recrutement, aux augmentations individuelles de salaire, consultation dans le choix des promotions, etc. ;
- dans l'atelier où le nouvel agent de maîtrise serait le patron d'une ligne de produits (fixation des horaires, achat des fournitures, élaboration du planning, etc.) ;
- à un niveau plus élevé où il serait directement associé à l'élaboration du budget, au choix des investissements par exemple.

Enfin, pour redorer son image de marque, il n'est pas exclu, a priori, de modifier sa dénomination : l'agent de maîtrise pourrait s'appeler par exemple « Agent d'encadrement », « Responsable d'atelier » ou encore « Conducteur de ligne de produits ». Mais à condition que l'un de ces termes recouvre un contenu totalement nouveau de la fonction.

Redéfinir le rôle de la maîtrise, le rendre plus attractif correspond à un besoin socio-économique. Mais ce rôle est ambitieux. Combien de contremaîtres actuels sont aptes à le tenir ? Un effort constant de formation et la nécessité de drainer les jeunes vers ce type d'emplois se font donc sentir et posent en termes concrets le problème du recrutement.

Formation
Recrutement
Critères de choix

Le groupe D.B.A. a entamé une vaste action de formation auprès de sa maîtrise pour la rendre plus performante et mieux adaptée aux exigences de l'atelier. Le programme a été établi en fonction des besoins de la hiérarchie et des aspirations des agents de maîtrise eux-mêmes. Le premier objectif était de sensibiliser et d'impliquer directement chefs de services et cadres supérieurs dans ces opérations de perfectionnement. C'est ainsi que les cadres, responsables d'un secteur, animent les séances qui ont trait à leur propre champ d'activité, après avoir eux-mêmes suivi un stage d'initiation pédagogique dispensé par le service perfectionnement du siège. Dans la branche automobile, par exemple, le programme porte sur les domaines suivants :

- Information du système de paie ;
- présentation du service des « méthodes » ;
- Information sur les techniques de travail (chronométrage - M.T.M.) ;
- application, en atelier, des statistiques (ce qui doit aboutir au contrôle par sondage) ;
- sensibilisation aux phénomènes de communication avec la base ;
- gestion d'entreprise, réduction des coûts de fabrication ;
- problèmes de sécurité ;
- explication de la fonction « planning, lancement, ordonnancement ».

Un cours de législation du travail, dispensé par le chef du personnel a été également prévu.

Toutes ces notions théoriques sont suivies d'exercices pratiques qui doivent tendre le plus rapidement possible à une application concrète dans l'atelier. Cinquante personnes, réparties en quatre groupes, participent à une séance de deux heures et demi tous les quinze jours, toutes les semaines si les contraintes de la production le permettent. Dans un dernier temps un exposé de synthèse du responsable de la formation permettra de définir le nouveau rôle de l'agent de maîtrise.

Le programme, tel que nous l'avons vu, correspond à un niveau 0 défini par D.B.A., qui espère aller plus loin encore dans sa politique de formation. Des niveaux 1, 2 et 3 sont en effet prévus pour les meilleurs éléments, capables de suivre cette progression.

Le fait d'avoir impliquer la hiérarchie dans ces actions de perfectionnement a deux conséquences importantes et intéressantes :

- les cadres, ainsi sensibilisés, pourront assurer le

« suivi » de leur maîtrise et juger de la valeur de la formation ;

- de plus, il s'est avéré que ces stages renforçaient les liens entre supérieurs hiérarchiques et maîtrise et contribuaient à améliorer les futures relations de travail.

Le décalage entre les exigences du nouveau poste et l'homme actuel doit-il conduire à trouver d'autres sources de recrutement ? Jusqu'à présent le recrutement se faisait sur « le tas ». La maîtrise n'avait plus alors de porte de sortie et obtenait ainsi son bâton de maréchal. En fait, rien n'exige que l'agent de maîtrise de demain ne soit pas issu de son milieu naturel : l'atelier. Rien n'empêche non plus que l'on ait recours à des jeunes sortis d'un I.U.T., à des titulaires d'un B.T.S., à des jeunes ingénieurs en formation, ou encore à des agents de maîtrise provenant d'une école « de maîtrise » avec un programme parfaitement adapté aux exigences de l'entreprise moderne.

En fait tout dépend, en ce domaine, des entreprises, de leur production, de leurs dimensions, de leurs problèmes spécifiques. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, l'opinion de M. Roussel, directeur du personnel de la Télémécanique, qui craint l'intellectualisme des diplômés : « Faute de rationalité de méthodes de pensée, les nombreuses connaissances acquises dans les universités et les grandes écoles ne donnent aux hommes qu'une vision mythique de leur univers. Or, le poste d'agent de maîtrise réclame caractère et réalisme, deux qualités que l'on trouve plus souvent chez les manuels que chez les intellectuels. »

Il semble toutefois souhaitable d'envisager cette double ou triple source de recrutement, ce qui aurait l'avantage d'instaurer une certaine émulation et de dynamiser, en fin de compte, la future fonction.

Conclusion

Le rôle que nous attribuons à l'agent de maîtrise à venir est un rôle ambitieux auquel il n'est manifestement pas prêt pour l'instant. Il suppose, en tout cas, que des efforts de formation et d'information importants soient consentis en sa faveur.

C'est à chaque entreprise qu'il appartiendra de trouver des solutions originales pour adapter sa maîtrise à son environnement socio-économique. Il convient également de souligner qu'on ne peut toucher à la maîtrise sans faire bouger les cadres ni sans soulever les problèmes de la base. Dans le temps son rôle a changé et continuera d'évoluer. Mais elle reste le cordon ombilical entre le monde de l'organisation et celui de l'exécution

UNIVERSITÉ DE PARIS I - PANTHÉON - SORBONNE

CARTE D'ÉTUDIANT - ANNÉE UNIVERSITAIRE 1984-1985

13 - INSTITUT ADM. ENTREPRISES

JO
1394

NUMÉRO NATIONAL

D'IDENTIFICATION :

NOM DE L'ÉTUDIANT (e) : 1 4 9 0 2 7 8 6 4 6 0 4 0

ALAUX

PRÉNOMS : FRANCIS

ADRESSE :

31 RUE FORT MANOIR

78320 LE MESNIL ST. DENIS

CROUS : TARIF PASSAGER POB

DROITS UNIVERSIT. 250F
MEDICINE PREVENTIVE 6F
F. CORRESPONDANCE 30F
30/11/84 TOTAL F. 0286



Le Secrétaire Général,
Aima SALFATI

Signature de l'étudiant (e)



UNIVERSITE DE PARIS-DAUPHINE

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 PARIS CEDEX 16

Le Directeur du Département d'Éducation Permanente de l'Université de Paris IX Dauphine atteste que

Francis ALAUX

a suivi le cycle de formation "CONTROLE DE GESTION ET AUDIT OPÉRATIONNEL" (C.G.A.O.)

qui s'est déroulé du 3 octobre 1994 au 1er février 1995.

Les enseignements ont été les suivants :

- . Éléments d'analyse économique de l'entreprise
- . Sociologie des organisations
- . Organisation et systèmes d'information
- . Gestion comptable et financière
- . Contrôle de gestion
- . Cadrage général de la fonction audit
- . Méthodologie de l'audit interne
- . Outils de l'auditeur
- . Audit opérationnel des différentes fonctions
- . Audit du contrôle de gestion
- . Audit social
- . Audit en milieu informatisé
- . Audit spécifique au secteur Banque et Assurances

Le cycle de formation a été effectué de la façon suivante : une durée de 8 semaines en salle (280 heures) et de 8 semaines en entreprise (312 heures) du 1er décembre 1994 au 25 janvier 1995.

Hervé HAMON
Directeur du Département
d'Éducation Permanente

Paris, le 1er février 1995



PARCOURS PROFESSIONNEL

<p style="text-align: center;">DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES Secteur Industriel et Tertiaire Filiales de Multinationales et PME/PMI/, Usines et Sièges Sociaux</p>

DOMAINES DE COMPETENCES

- Conseil auprès de la Hiérarchie,
- Recrutement et Gestion prévisionnelle des Effectifs,
- Relations et Négociations avec les Partenaires Sociaux (CE, DP, DS, CHS-CT),
- Elaboration et suivi du Plan de Formation,
- Droit du Travail et Droit Social,
- Politique de Rémunération,
- Paie et administration du Personnel,
- Contrôle de Gestion et Trésorerie,
- Achats, Relations avec les Fournisseurs,
- Gestion d'Immeubles,
- Suivi et Négociation des Polices d'Assurances.

DIPLOMES (BAC + 6)

1986 Diplômé de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises)

1973 Diplômé du CELSA (Institut des Hautes Etudes de la Communication).Mention AB

1972 Licence d'Enseignement d'Histoire et Géographie.

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1994/1995 Audit Opérationnel et Contrôle de Gestion : Université Paris Dauphine.

ENTREPRISES ET FONCTIONS

- 3 ANS CARFOS (Filiale du Groupe Bolloré-Technologie).
Société de Manutention Portuaire (100 personnes) à Fos sur Mer et
Martigues, dans les Bouches du Rhône.
- Directeur des Ressources Humaines. (Gestion des Dockers du Bassin Ouest de Marseille)
- 4 ANS MAÏTOURS TRAVEL SERVICE
En association, création d'une Agence de Conseils en Voyages.
- Directeur associé, chargé du Développement et des Problèmes Juridiques.
- 3 ANS RIPS (Caisse de Retraite du Régime ARRCO de 160 Salariés).
- Faisais fonction de Directeur Général Adjoint, en charge des Ressources Humaines et des Services : Comptable, Financier, contrôle de Gestion, Trésorerie, Informatique, Achats, Immeubles, Assurances, Formation et Moyens Généraux.

- 8 ANS SOCIETE GENERALE DE COURTAGE D'ASSURANCE (SGCA).
Filiale du Groupe Américain ALEXANDER AND ALEXANDER (450 Salariés).
- Directeur du Personnel.
- 5 ANS ALUSUISSE- FRANCE, Filiale du Groupe ALUSUISSE-ZURICH.
1800 Salariés ; 7 Sites Industriels.
- Adjoint au Directeur des Relations Humaines,
 - Chef du Personnel du Siège et des Services Généraux,
 - Chef du Service Etudes Sociales de l'Entreprise.
 - J'ai suivi la formation « sous cloche », du Groupe à .Zurich, Sorte de CPA Interne. C'était un cézamme, pour obtenir n'importe quel poste, de dirigeant à l'étranger et faire carrière dans le groupe.
- 2 ANS MECANORMA
Fabrication et Commercialisation de Produits destinés aux Arts Graphiques (250 Salariés).
- Directeur du Personnel et des Services Administratifs de la Société Commerciale et de l'Usine de Production.
- 3 ANS GROUPE PRINTEMPS
- Assistant du Directeur des Relations du Travail pour la Gestion de Personnel de 17 Magasins de Province.

AUTRES COMPETENCES

- Maître-Auxiliaire, (Français, Histoire- Géographie) dans divers Etablissements Scolaires, CEG puis CES du Département des Yvelines de 1969 à 1971.

-Surveillant d'Externat dans différents CES et Lycées des Yvelines de 1971 à 1973.

-Etude sur le Développement du Tourisme pour le Conseil Général du Tarn, à Albi. (De décembre 1993 à février 1994).

-AFFECT : (Association Française de Formation et d'Etude des Curatelles et des Tutelles).
Formation d'administrateur près des Tribunaux, à Arcachon, du 21 au 25 octobre 2002.

-Dirigeant Bénévole (1 mois en 2002) des Cadets Nationaux du Football Club Istres-Ville Nouvelle

-Dirigeant bénévole de l'US Albi, Club de football évoluant en CFA.(saison 2005-2006).

-Bénévole au Secours Populaire Français. (Accueil, Alimentaire, Rédaction CV, lettre de motivation) de 2005 à 2007.

-Bénévole à la Croix Rouge Française de 2008 à 2010

DIVERS

-Pratique et utilisation courante de Word, Excel, Power-Point, Internet.

-Président d'une Association de Défense de l'Environnement du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans les Yvelines. Le Mesnil St Denis.

LAZARE HOCHE

Lazare Hoche

Lazare Hoche

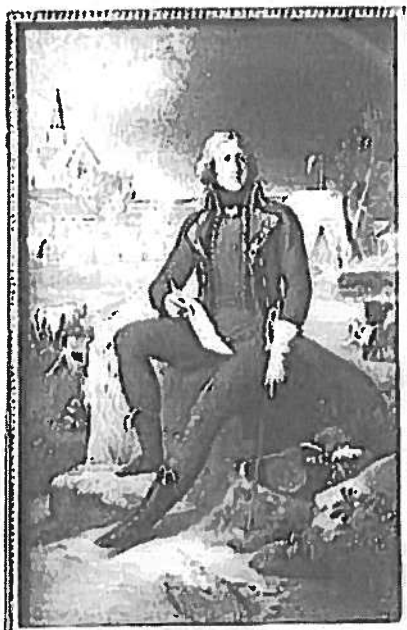


Portrait de Hoche, peinture anonyme
(école de David) vers 1793.

Musée d'Art Bogdan et Var vara
Khanenko, Kiev.

Naissance	<u>25 juin 1768</u> <u>Versailles, France</u>
Décès	<u>19 septembre 1797 (à 29 ans)</u> <u>Wetzlar, Oberhessen</u>
Origine	<u>Français</u>
Allégeance	<ul style="list-style-type: none">▀ <u>Royaume de France</u>■ <u>Royaume de France</u>■ <u>République française</u>
Arme	<u>Infanterie</u>
Grade	<u>Général de division</u>
Années de	<u>1784 – 1797</u>

La pacification de l'Ouest



Lazare Hoche

En août 1794, il est appelé à la tête des armées de Brest et de Cherbourg pour pacifier l'ouest de la France (Vendée et Bretagne). Il rétablit la discipline, adopte une tactique efficace contre la guérilla des Chouans (camps et unités mobiles), et signe le traité de La Jaunaye le 15 février 1795 avec les Vendéens.

Du côté chouan, il signe, sans y croire, les accords de la Mabilais le 20 avril 1795. Mais plusieurs chefs ne les signent pas, l'accord est transgressé puis rompu au bout d'un mois. Hoche est prévenu d'un débarquement à Carnac. Il fait repousser les débarquements britanniques dont celui des émigrés dans la presqu'île de Quiberon, en juillet 1795, et défait les Chouans. Il obtient alors le commandement de toutes les armées de l'Ouest.

Prévoyant une seconde tentative, il dispose des troupes sur la Sèvre nantaise afin d'empêcher une concentration des forces vendéennes, et empêche le débarquement de l'île d'Yeu en s'y présentant avant les Britanniques. Il désarme systématiquement la Vendée : la pression s'effectue par réquisition, et prise d'otages. Son rapport à Paris est approuvé, et il obtient le commandement de l'armée des côtes de l'Océan. Son second Travot capture Charette le 23 mars 1796. Hoche achève alors le désarmement de l'Anjou, et la pacification est officiellement proclamée le 15 juillet.

Article détaillé : Guerre de Vendée.

Le 16 juillet 1796, un message du Directoire ayant annoncé au Conseil la pacification de la Vendée, les représentants de la nation proclamèrent solennellement, par un décret, que Hoche et son armée avait bien mérité de la patrie. Malgré tout, Hoche subit deux tentatives d'assassinat : une fois on essaye de l'empoisonner ; peu après, il est assailli, au sortir du théâtre de Rennes, par un individu qui tire contre lui un coup de pistolet, sans l'atteindre.

L'expédition d'Irlande

campagne autour de la ville. Lors du siège mené par Frederick, duc d'York et Albany, il opère plusieurs sorties qui rendent le siège trop difficile à conduire pour les Britanniques, qui se replient.

L'Alsace (octobre décembre 1793)

Cette réussite lui fait gravir rapidement les échelons de la hiérarchie militaire. Il est nommé général de brigade, puis général de division en octobre 1793, et enfin général en chef de l'armée de la Moselle ; il subit d'abord une défaite à Kaiserslautern, bataille qui avait pour objectif le dégagement de Landau.

Victoire de Wœrth (22 décembre)

Forts de leurs premiers succès, les Prussiens commandés par le duc de Brunswick et les Autrichiens par le général Wurmser envahissent l'Alsace. C'est alors que Hoche, ayant réorganisé son armée, lance une contre-offensive victorieuse. Le 22 décembre 1793, Hoche attaque les Autrichiens du général Hotze à Wœrth et Frœschwiller. Devant les hésitations de ses soldats, Hoche leur lance cette formule devenue célèbre : "Allons soldats, à cent livres pièces le canon autrichien". Les volontaires et vétérans français s'élancent alors à la baïonnette et s'emparent des redoutes tenues par les soldats autrichiens. Le corps de Hotze est mis en déroute. Du 22 décembre au 25 décembre, les lieutenants de Hoche passent à leur tour à l'offensive, chassant les Prussiens de Brunswick de positions en positions. Brunswick et Wurmser regroupent alors leurs forces près du Geisberg, non loin de Weissembourg. Un monument est visible sur les hauteurs face à la ville

Victoire de Geisberg (fin décembre)

Hoche, quant à lui, a profité de son succès à Wœrth pour être nommé à la tête des deux armées de la Moselle et du Rhin. Le 26 décembre, il lance une offensive générale contre les positions ennemies. C'est la fameuse seconde bataille de Wissembourg.

Hoche prend lui-même la tête des attaques qui sont menées contre les troupes autrichiennes de Wurmser. Malgré les violentes charges de la cavalerie autrichienne, les soldats français résistent puis enfoncent les lignes d'infanterie autrichiennes. Dans le même temps, Championnet et Soult réussissent à repousser les Prussiens de Brunswick. Afin de protéger sa retraite, le général prussien tente une dernière attaque contre Hoche. Les Français la repoussent assez vite. Battus de manière décisive, les Autrichiens de Wurmser et les Prussiens de Brunswick évacuent définitivement l'Alsace.

Quelques jours plus tard, le 1^{er} janvier 1794, le général Moreau, un lieutenant de Hoche, réussissait à repousser les Prussiens hors de Kaiserslautern après un combat de trois jours. Peu de temps après, Landau est débloqué et les français pénètrent en vainqueurs dans Spire et Worms.

L'incarcération de Hoche (mars août 1794)

Le 20 mars 1794, il se vit enlevé à l'armée de la Moselle dont il avait le commandement en chef et fut jeté dans les prisons de Paris pour trahison, comme membre du club des Cordeliers (à la suite d'un arrêté signé par Carnot, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Robespierre et Barère), d'où il ne sortit qu'en août, après la chute de Robespierre.

Son père est palefrenier aux écuries royales. À 14 ans, il est reçu aide surnuméraire dans les écuries royales ; devenu orphelin, il bénéficie de l'aide que lui offre une de ses tantes, fruitière à Versailles, et achète quelques livres avec lesquels il fait lui-même sa première éducation. Consacrant le jour à son travail, il emploie une partie de la nuit à étudier. À 16 ans, le 19 octobre 1784, il s'engage comme soldat ; il est admis comme simple fusilier dans les GARDES-FRANÇAISES et ne tarde pas à attirer l'attention de ses chefs, par la régularité de ses mœurs, son application à la lecture et sa prodigieuse activité ; aussi est-il promu au grade de sergent en 1789.

Soldat de la Révolution française

Son unité étant dissoute le 31 août 1789, il s'engage dans la garde nationale de Paris, puis en janvier 1792 dans l'armée proprement dite, au 104^e Régiment d'Infanterie, avec le grade d'adjudant.

Il devient ensuite officier et est pourvu d'une lieutenance au Régiment de Rouergue. Il participe à la défense de Thionville au sein du 58^e Régiment d'Infanterie puis est chargé de l'intendance à l'armée des Ardennes. Il bénéficie des conseils du général Leveneur, qui était son frère de lait et devient son mentor. Au siège de Thionville et à la Bataille de Neerwinden, il donne des preuves éclatantes de sa capacité et de sa bravoure.

Appelé à Paris peu de temps après, il expose au Comité de salut public un plan de campagne si bien conçu, que Lazare Carnot se serait écrié : « Voilà un officier subalterne d'un bien grand mérite. » Le Comité tout entier se joint à Carnot pour admirer tant de savoir dans un jeune homme, et cela va donner à Hoche la possibilité d'une ascension rapide.

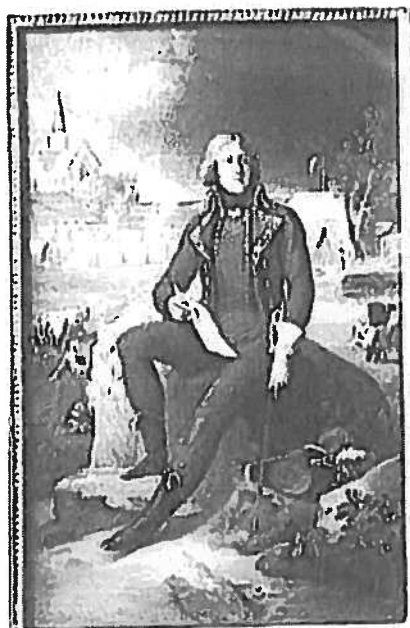
Dunkerque



Monument à la mémoire de Lazare Hoche par Jules Dalou à Quiberon, 1902.

En 1793, avec le titre d'adjudant général, Hoche reçoit le commandement de Dunkerque qu'il doit défendre contre les Britanniques. Il organise la défense de la place : après avoir résolu les problèmes d'intendance et sélectionné les meilleurs éléments autour de lui, il fait inonder la

La pacification de l'Ouest



Lazare Hoche

En août 1794, il est appelé à la tête des armées de Brest et de Cherbourg pour pacifier l'ouest de la France (Vendée et Bretagne). Il rétablit la discipline, adopte une tactique efficace contre la guérilla des Chouans (camps et unités mobiles), et signe le traité de La Jaunaye le 15 février 1795 avec les Vendéens.

Du côté chouan, il signe, sans y croire, les accords de la Mabilais le 20 avril 1795. Mais plusieurs chefs ne les signent pas, l'accord est transgressé puis rompu au bout d'un mois. Hoche est prévenu d'un débarquement à Carnac. Il fait repousser les débarquements britanniques dont celui des émigrés dans la presqu'île de Quiberon, en juillet 1795, et défait les Chouans. Il obtient alors le commandement de toutes les armées de l'Ouest.

Prévoyant une seconde tentative, il dispose des troupes sur la Sèvre nantaise afin d'empêcher une concentration des forces vendéennes, et empêche le débarquement de l'île d'Yeu en s'y présentant avant les Britanniques. Il désarme systématiquement la Vendée : la pression s'effectue par réquisition, et prise d'otages. Son rapport à Paris est approuvé, et il obtient le commandement de l'armée des côtes de l'Océan. Son second Travot capture Charette le 23 mars 1796. Hoche achève alors le désarmement de l'Anjou, et la pacification est officiellement proclamée le 15 juillet.

Article détaillé : Guerre de Vendée.

Le 16 juillet 1796, un message du Directoire ayant annoncé au Conseil la pacification de la Vendée, les représentants de la nation proclamèrent solennellement, par un décret, que Hoche et son armée avait bien mérité de la patrie. Malgré tout, Hoche subit deux tentatives d'assassinat : une fois on essaye de l'empoisonner ; peu après, il est assailli, au sortir du théâtre de Rennes, par un individu qui tire contre lui un coup de pistolet, sans l'atteindre.

L'expédition d'Irlande



Statue de Lazare Hoche sur la place Hoche à Versailles
Article détaillé : [Expédition d'Irlande \(1796\)](#).

Cependant le gouvernement anglais est toujours actif pour entretenir la guerre civile en France. Hoche conçoit alors le projet d'une attaque en Irlande : il se rend aussitôt à Brest, il y fait ses préparatifs et s'embarqua dans ce port à la fin de 1796.

Mais à peine en pleine mer, les éléments se déclarèrent contre lui et sauvèrent la Grande-Bretagne des embarras que cette entreprise devait lui susciter. Sa flotte, ayant été dispersée par un ouragan terrible, il est obligé de revenir en France, heureux d'échapper, grâce aux habiles manœuvres de son pilote, à la vigilance des patrouilles britanniques.

L'Armée de Sambre et Meuse



Lazare Hoche

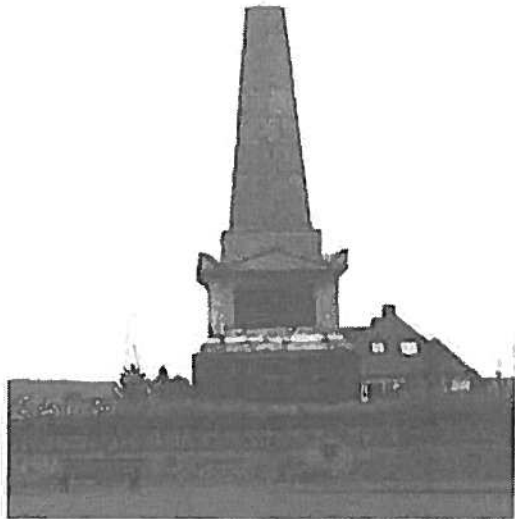
À son retour, il est nommé, le 23 février 1797, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de 80 000 hommes avec laquelle il ouvre la campagne de 1797, en passant le Rhin à Neuwied, sous le canon de l'ennemi. Il remporte successivement cinq victoires, Neuwied, Ukerath, Altenkirchen, Dierdorf et Heddesdorf, et entre dans Wetzlar alors que ses adversaires le croient encore très éloigné ; il envisage d'enlever d'un seul coup l'armée ennemie, quand l'armistice de Leoben, conclu par Napoléon Bonaparte avec le prince Charles, vient l'arrêter tout à coup à Giessen, sur les bords de la Nidda (de).

On lui offre alors le ministère de la guerre qu'il refuse ; il reçoit le commandement d'un corps d'armée placé aux environs de Paris, et destiné à déjouer les intrigues que le parti de Clichy entretenait contre le Directoire.

Les dénonciations calomnieuses de ses ennemis ne tardent pas à lui faire perdre ce commandement qui est confié à Augereau. Hoche, offensé de cette disgrâce, demande des juges pour leur rendre un compte solennel de sa conduite, et ne pouvant les obtenir, il retourna à son quartier général de Wetzlar.

Précédé par	Lazare Hoche	Suivi par
<u>Claude-Louis Petiet</u>	<u>Ministre français de la Guerre</u> 1797	<u>Barthélemy Louis Joseph Schérer</u>

La mort de Hoche



Monument à Weisenthurm, dédié au Général Hoche par l'Armée de Sambre et Meuse

Là, il tombe subitement malade dans les premiers jours de septembre 1797, et meurt le 19 de ce mois, au milieu des plus cruelles douleurs, et en s'écriant : « *Suis-je donc revêtu de la robe empoisonnée de Nessus ?* » Il était âgé de 29 ans. L'autopsie du cadavre, ordonnée par le Directoire, révèle, dans les intestins, de nombreuses taches noires qui sont pour les médecins des indices d'une mort violente. En réalité, il s'agit de la tuberculose.

Des honneurs funèbres sont rendus à la mémoire de Hoche, tant à l'armée que dans l'intérieur de la République. Marie-Joseph Chénier, frère du poète André Chénier, célèbre, dans de nobles vers, la gloire du héros enlevé si jeune à sa patrie.

Extrait de l'éloge funèbre prononcé par le président du directoire : [...] Qui plus que moi doit en effet déplorer sa perte ! Il fut le sauveur des miens. Oh toi qui fermas l'horrible plaie dont furent affligés si longtemps le pays qui m'a vu naître et celui qui m'honora de son suffrage, génie tutélaire, envoyé par le ciel dans nos contrées pour y éteindre le feu de la discorde et y tarir la source de nos larmes, reçoit, par mon organe, l'hommage de mes compatriotes désolés !..... Ils connaissent leur infortune ; et de toutes parts, dans les champs mélancoliques de la Vendée et sur les riantes collines de Maine-et-Loire, ton nom se prononce au milieu des sanglots, et l'écho le répète en gémissant ! [...]

Lazare Hoche est enterré à Weisenthurm, une petite ville près de Coblence ; le lieu du Monument General Hoche (de) s'appelle "Auf dem Frauenberg".

Au cinéma et à la télévision

Interprètes de Hoche au cinéma ou à la télévision :

- Pierre Batcheff dans Napoléon (1927) d' Abel Gance et version sonore (1935)
- Yann Favre dans Saint-Just ou La force des choses (1975)
- Manuel Bonnet dans Lazare Carnot ou Le glaive de la révolution (1978)
- Gérard Chambre dans Les amours sous la révolution: Quatre dans une prison (1978)
- Jacques Le Carpentier dans Quand flambait le bocage (1978)
- Erik Colin dans Joséphine ou la comédie des ambitions (1979)

Voir aussi

Liens externes

- [Guerre de Vendée](#)
- [Procès-verbal](#) (procès-verbal de la cérémonie funèbre au Champ de Mars en mémoire du général Hoche)

Bibliographie

- « **Lazare Hoche** », dans Charles Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 1852 [détail de l'édition] < >
- [Arthur Chuquet](#) : *Les Guerres de la Révolution : 9. Hoche et la lutte pour l'Alsace, 1793-1794* ; (1893).
- Alexandre Charles Omer Rousselin de Corbeau, Comte de Saint-Albin: *Vie de Lazare Hoche, Général des armées de la République*, Desene und Barrois 1798, 2 tomes.
- *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française – Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République Française ou Annales des départements de l'Ouest*, Baudoin Frères Paris 1825, par un officier supérieur des armées de la République.
- Claude Desprez, *Lazare Hoche d'après sa correspondance et ses notes*, 1858.
- Édouard Bergounioux, *Essai sur la vie de Lazare Hoche*, 495 p. Julien Lanier à Paris 1852.
- Baudrillart et Dugast-Marifeux, *La veuve du général Hoche*, 1859.
- Georges Girard, *La vie de Lazare Hoche*, Gallimard 1926.

Notes et références

- ↑ [faubourg de Montreuil](#)

Portail de l'histoire Catégories :

- [Général de la Révolution française promu en 1793](#)
- [Naissance à Versailles](#)
- [Personnalité française du XVIIIe siècle](#)
- [Militaire français du XVIIIe siècle](#)
- [Nom gravé sous l'arc de triomphe de l'Étoile](#)
- [Naissance en 1768](#)
- [Décès en 1797](#)
- [Personnalité de la Garde nationale](#)
- [Ministre français de la Guerre](#)

- [Portail:Biographie/Articles liés/Militaire](#)
- [Portail:Biographie/Articles liés](#)
- [Article contenant un appel à traduction en allemand](#)
- [Portail:Histoire militaire/Articles liés](#)
- [Portail:Histoire/Articles liés](#)
- [Portail:XVIIIe siècle/Articles liés](#)
- [Portail:Époque moderne/Articles liés](#)

- [Portail:Révolution française/Articles liés](#)
- [Portail:France/Articles liés](#)
- [Portail:Europe/Articles liés](#)
- [Portail:Époque contemporaine/Articles liés](#)
- [Portail:Premier Empire/Articles liés](#)
- [Portail:France au XIXe siècle/Articles liés](#)
- [Portail:XIXe siècle/Articles liés](#)



176

ND

HOCHE (LAZARE)

Né en 1768 à Versailles

Avant à peine âgé de 25 ans, le Commandant en Chef de l'Armée de la Moselle, battit les Autrichiens et les chassa de toute l'Alsace, 1793-1794.

Placé à la tête de l'Armée de la Vendée et guerrier intrépide, autant qu'homme généreux, il sut à la fois repousser les Royalistes, et respecter les droits des citoyens paisibles.

Il reçut le glorieux titre de Pacificateur de la Vendée.

Il commanda ensuite l'Armée de Sambre-et-Meuse, puis l'Armée d'Allemagne, contre les Autrichiens, mais mourut malheureusement peu de temps après, emporté par la peste, le 29 Septembre 1797.



VERSAILLES - Rue d'Orléans, n° 10 - Maison où naquit le Général Hoche

Versailles - General Hoche



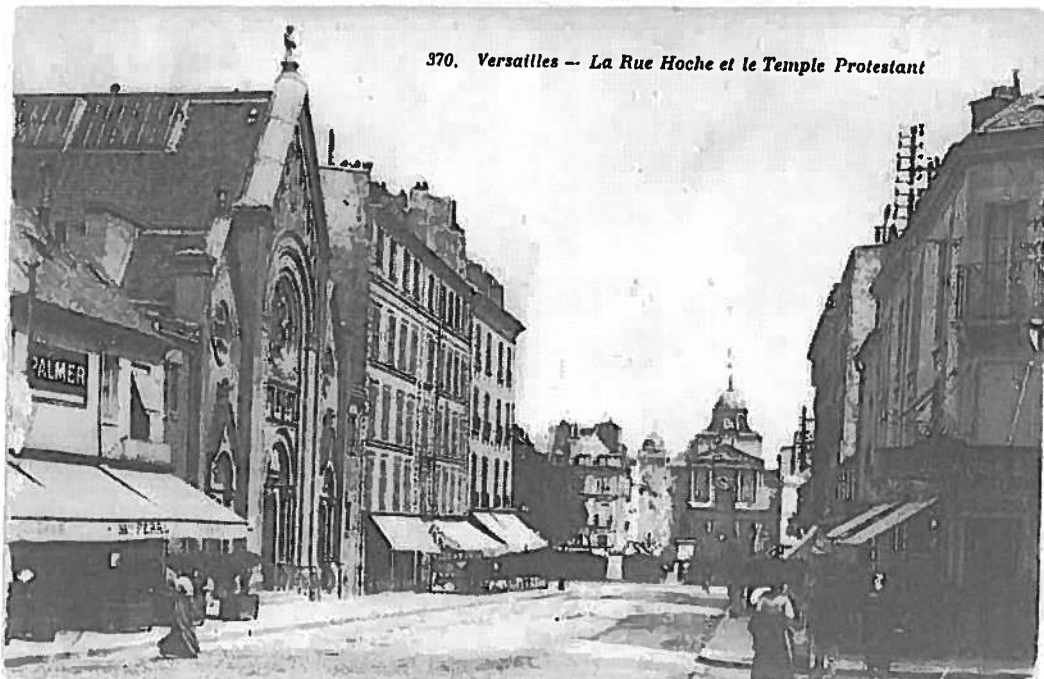
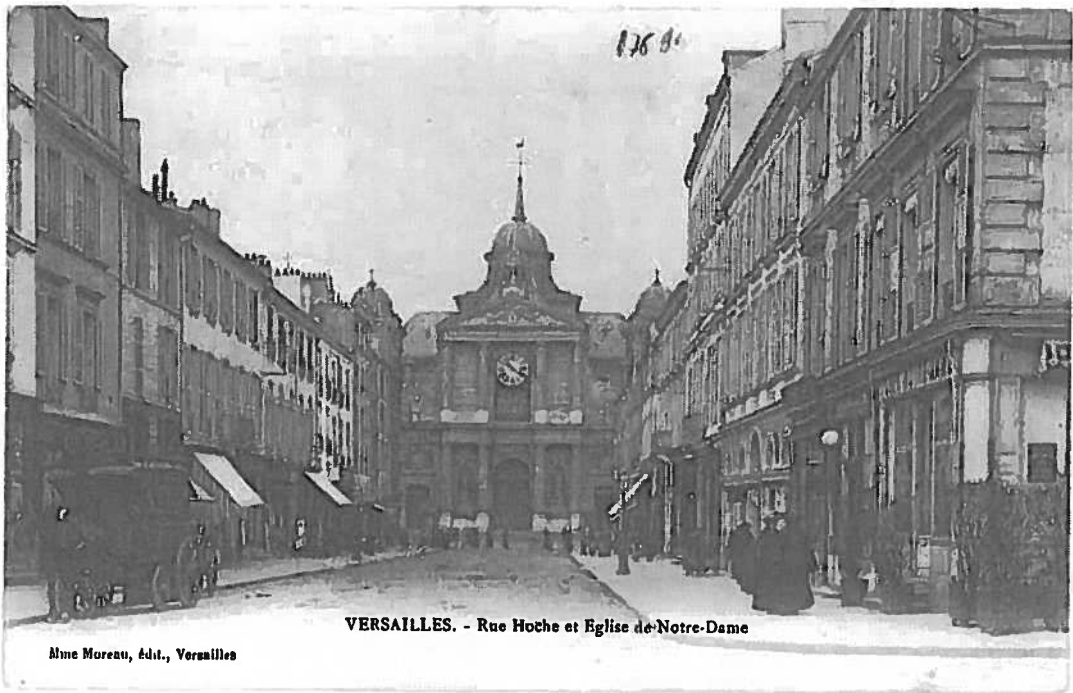
45. VERSAILLES - Statue du Général Hoche



Versailles. - Statue du Général Hoche.
5-2-04 Louis

PAUL BENOIST & C^o IMP. RUE DE LA... 1888







CONCLUSION

Né à Versailles, en 1949, j'y ai passé 30 ans dans une Ville agréable et paisible, même si je ne garde pas, de bons souvenirs du très élitiste Lycée Hoche, pour l'élève, plus que moyen, que J'étais.

TABLES DES MATIERES

-Histoire succincte de Versailles.	Page 1
-Versailles, Photos Années 1950/1955. Le Château et le Parc.	
-Louis XIV et ce que « Je déteste ».	
-Lycée Hoche-Versailles. Plus de 200 Ans d'Histoire. J.C. Lourdais, Professeur d'Histoire.	
De nos envoyés Spéciaux. Versailles et Lycée Hoche.	Page 12
-Quelques Anciens Elèves.	Page 16
-Renseignements Utiles sur le Lycée.	Page 18
-Résultats 2013.	Page 25
-Baccalauréat.	
-Concours des Grandes Ecoles d'Ingénieurs.	
-Concours des Grandes Ecoles de Commerce.	
Le Proviseur actuel.	Page 29
Loïc Toussaint de Quièvreumont.	
Cartes Postales Anciennes.	Page 37
-Entrée Principale, Avenue de St Cloud.	
-La Chapelle.	
-Les Salles de Classe.	
-Les Sports.	
-Divers.	
-Le HAC. Hoche Athlétic Club.	Page 69
Quelques résultats de mes Courses en Athlétisme.	
-Photos de Classes.	Page 75
-Le fameux Carnet de Correspondance Entre le Lycée et les Familles.	Page 85
-Bulletin Trimestriel.	Page 95

-Livret Scolaire.	Page 99
-Appréciations de mes Principaux Professeurs.	Page 102
-Diplômes.	Page 108
-Article dans la « Revue Humanisme et Entreprises ».	
-Lazare Hoche	Page 126
-Cartes Postales.	
-Lazare Hoche.	
-Statue.	
-Le Square Hoche.	
-Rue Hoche et l'Eglise Notre-Dame	
-Rue Hoche et le Temple Protestant.	

SOURCES

INTERNET.

WIKIPEDIA.

-Lazare Hoche.

-Site officiel du Lycée Hoche.

-« Les Nouvelles de Versailles ». Novembre 1963.

-Mes Documents Personnels.

LE H.A.C.

HOCHE ATHLETIC CLUB

**QUELQUES RESULTATS DE MES COURSES
EN ATHLETISME**

Les lycéens versaillais se distinguent au Challenge du Nombre de Cross

Quelque trois cents jeunes crossmen ont participé jeudi dernier, par un temps frais et ensoleillé, aux éliminatoires du Challenge du Nombre à Versailles. La pièce d'eau des Suisses a servi de cadre à cette

Juniors : 1. Lafaye (Jules Ferry) 11'34"; 2. Jegou (Gaz de France); 3. Devigne (Gaz de France); 4. Muller (Ecole Normale d'inst.); 5. Daniel (E. Normale d'inst.); 6. Dreux (Gaz de France).

Par équipes : 1. Gaz de France I, 269 pts; Jules Ferry I, 241 pts; 3. Gaz de France II, 183 pts; 4. Jules Ferry II, 163 pts; 5. Ecole Normale d'Instituteurs, 160 pts; 6. Jules Ferry II, 75 pts.



Départ du cross des juniors. (Photo T.N.V.)

réunion organisée par M. Devron délégué régional de l'ASSU. Les finales se courront le 5 décembre.

Minimes 1949 : 1. Alaux (Hoche) 5'13"; 2. Parent (Victor Bart) 5'16"; 3. Forsans (Hoche); 4. Desquesne (Jules Ferry); 5. Cornells (Victor Bart); 6. Guerry (Jules Ferry).

Par équipes : 1. Victor Bart, 238 pts; 2. Jules Ferry I, 233 pts; 3. Hoche I, 231 pts; 4. Jules Ferry II, 135 pts; 5. Victor Bart II, 132 pts; 6. Hoche II, 132 pts.

Minimes 1950 : 1. Smaga (Hoche) 5'20"; 2. Machat (Hoche) 5'21"; 3. Valdie (Jules Ferry); 4. Cochin (Jules Ferry); 5. Quillet (Hoche); 6. Doublet (Hoche).

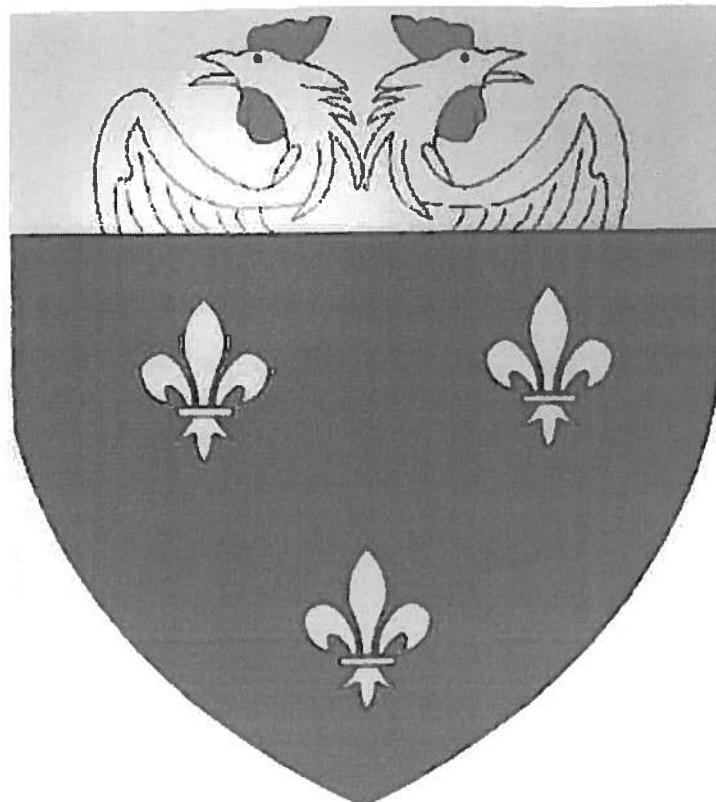
Par équipes : 1. Hoche I; 2. Hoche II; 3. Jules Ferry.

Cadets 1948 : 1. Lescure (Hoche) 6'56"; 2. Dalascharab (Victor Bart) 7'7"; 3. Néirissan (Jules Ferry) 7'8"; 4. Dumez (Hoche) 7'9"; 5. Chevallier (E. Normale d'Inst.) 7'11"; 6. Macquat (Hoche) 7'14".

Par équipes : 1. Hoche 526 pts; 2. Jules Ferry I, 492 pts; 3. Victor Bart, 1 465 pts; 4. Jules Ferry, 429 pts; 5. Vilbon I, 1 368 pts; 6. Jules Ferry, 338 pts (94 arrivants).

Cadets 1947 : 1. Achnr (Hoche) 6'36"; 2. Garnier (Jules Ferry) 6'47"; 3. Vaugerai (Jules Ferry) 6'52"; 4. Labretan (Victor Bart) 6'57"; 5. Dechanisrie (Hoche) 7'3"; 6. Par (Jules Ferry) 7'4". (104 classés).

Par équipes : 1. Jules Ferry, 1 583 pts; 2. Victor Bart, 567 pts; 3. Jules Ferry, 486 pts; 4. Hoche I, 478 pts; 5. E. Normale Instituteurs I, 461 pts; 6. Victor Bart II 452 pts.





FINALE DU CHALLENGE DU NOMBRE, STADE DES FONCEAUX,
A SEVRES.

134 EME SUR 264.



Finale du Challenge du Nombre, Décembre 1964.
Stade des Fonceaux, à Sèvres.
60^{ème} sur 96.

133

Allamp.
750

STADE MONTBAURON.
16 AVRIL 1964.
750 METRES : 3 EME EN « 2,45. »

267

STADE MONTBAURON
23 AVRIL 1964.
750 METRES : 2 ème EN « 2,13. »
1^{ER} QUILLET EN « 2,13 », EGALEMENT.

**JE N'AI PAS RETROUVE, LES ECUSSENS
ROUGES, BLEUS, OU NOIRS,
QUI NOUS ETAIENT DISTRIBUES, EN
FONCTION DE NOS PERFORMANCES EN
ATHLETISME.**

PHOTOS DE CLASSE

6^{ème} A1

1960/1961

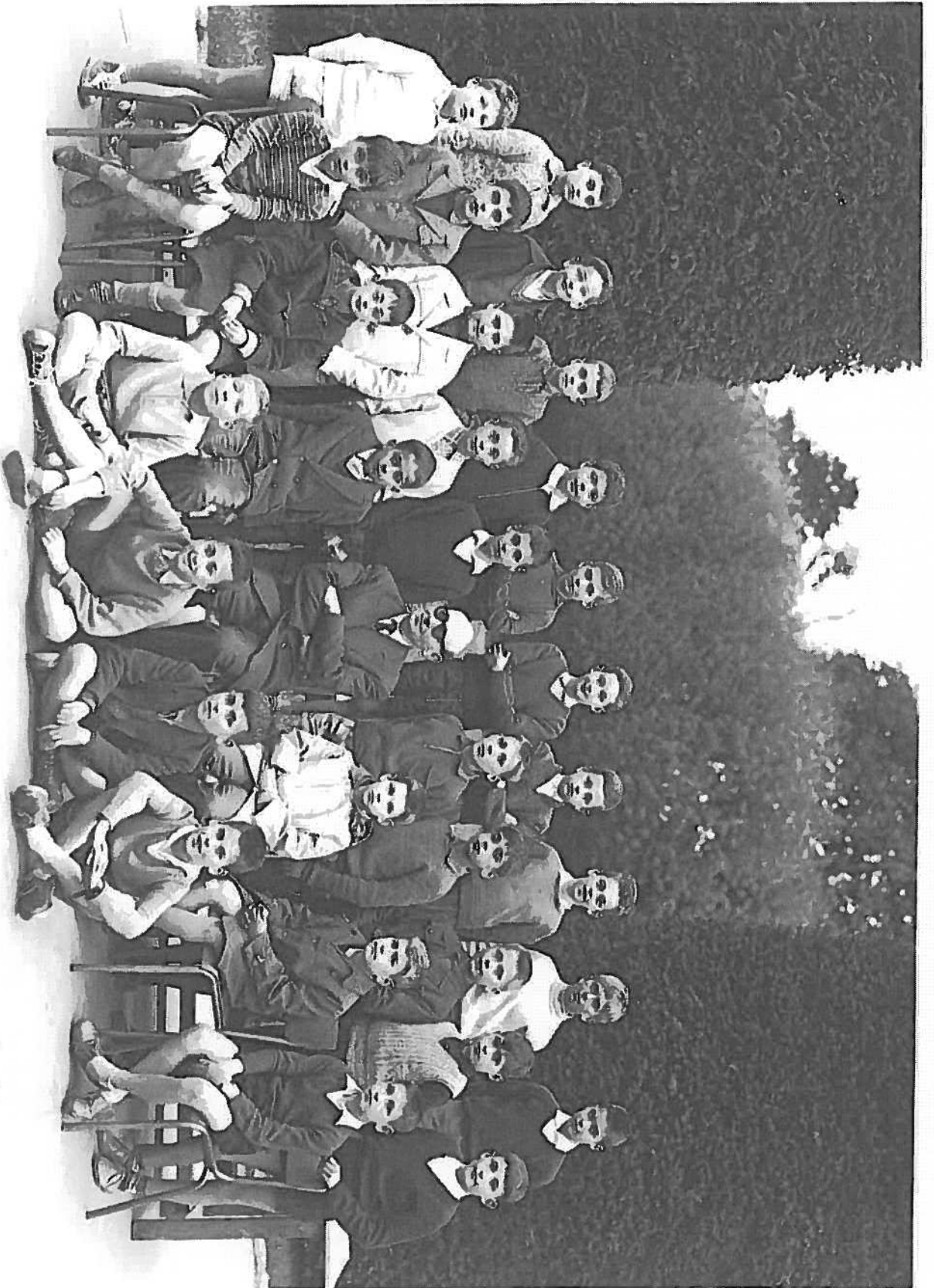
**-ASSIS, DE GAUCHE A DROITE AU PREMIER RANG : ROUSSILLON,
BALMARY, BLANCHARD, BAILLET.**

**-AU DEUXIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : AUBRY,
CLEMENT, ASSOFI, HENRION, PROF D'ANGLAIS, PRADERE,
CHERON, BUFFET.**

**-AU TROISIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : ALAUX, CANTIN,
CLERGET, BRUEL, BOUR, CAMY, CHARANSON, CASANOVA,
BOHLI.**

**-AU QUATRIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : AEBERHARDT,
BOULANGER, DAGNAS, BODIN, CLEMENTZ, ROUSSET, CHANON,
BEAUGE, AUPHELLE, DESPLAS.**

1960-1964



5ème A1.

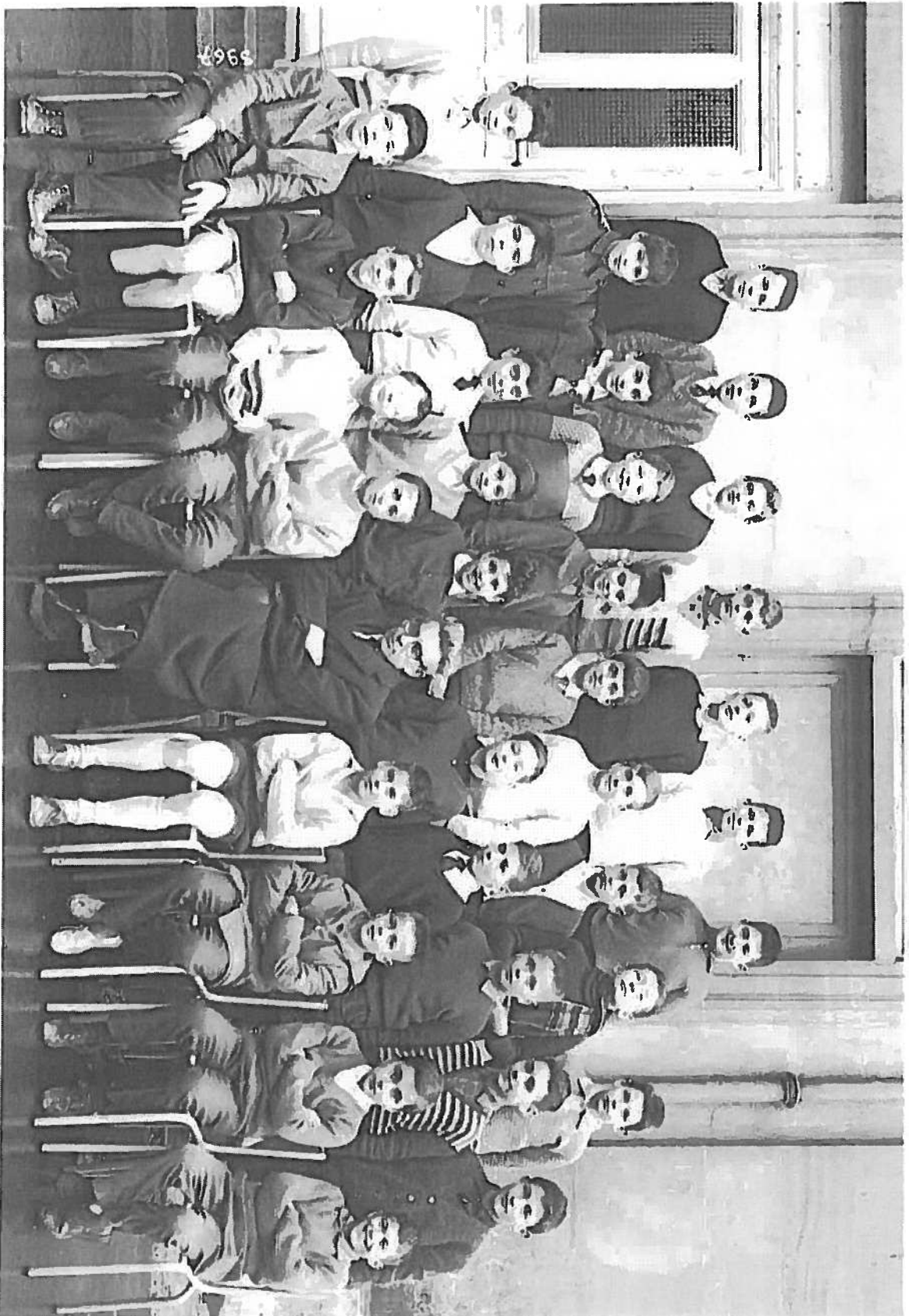
1961/1962

**-ASSIS, DE GAUCHE A DROITE : CHANON, BEAUGE, AUPHELLE, BALMARY,
DE CROZANT, PROF DE LETTRES, BAILLET, DE MESNAGE, BUFFET,
DUPONT.**

**-AU DEUXIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : ALAUX, CLERGET, ROUSSET,
CLEMENTZ, COURTECUISSIE, DE LA BOULAYE, CASANOVA, DEBOUT,
CHAVANON.**

**-AU TROISIENE RANG, DE GAUCHE A DROITE : ASSOFI, CHUPIN, BODIN,
BOULANGER, AEBERARDT, BOHLY, DESPLAS, CANTIN.**

**-AU QUATRIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : ALEXANDRE, GUYZIOUX,
BOUR, JAMAIS, GINOLHIAC, ROBILLARD, PRAT.**



Lycée Hoche - Versailles
1961 - 1962

J. RATIVET
3, RUE DE L'ARMORIQUE
PARIS-XIV

3ème B3

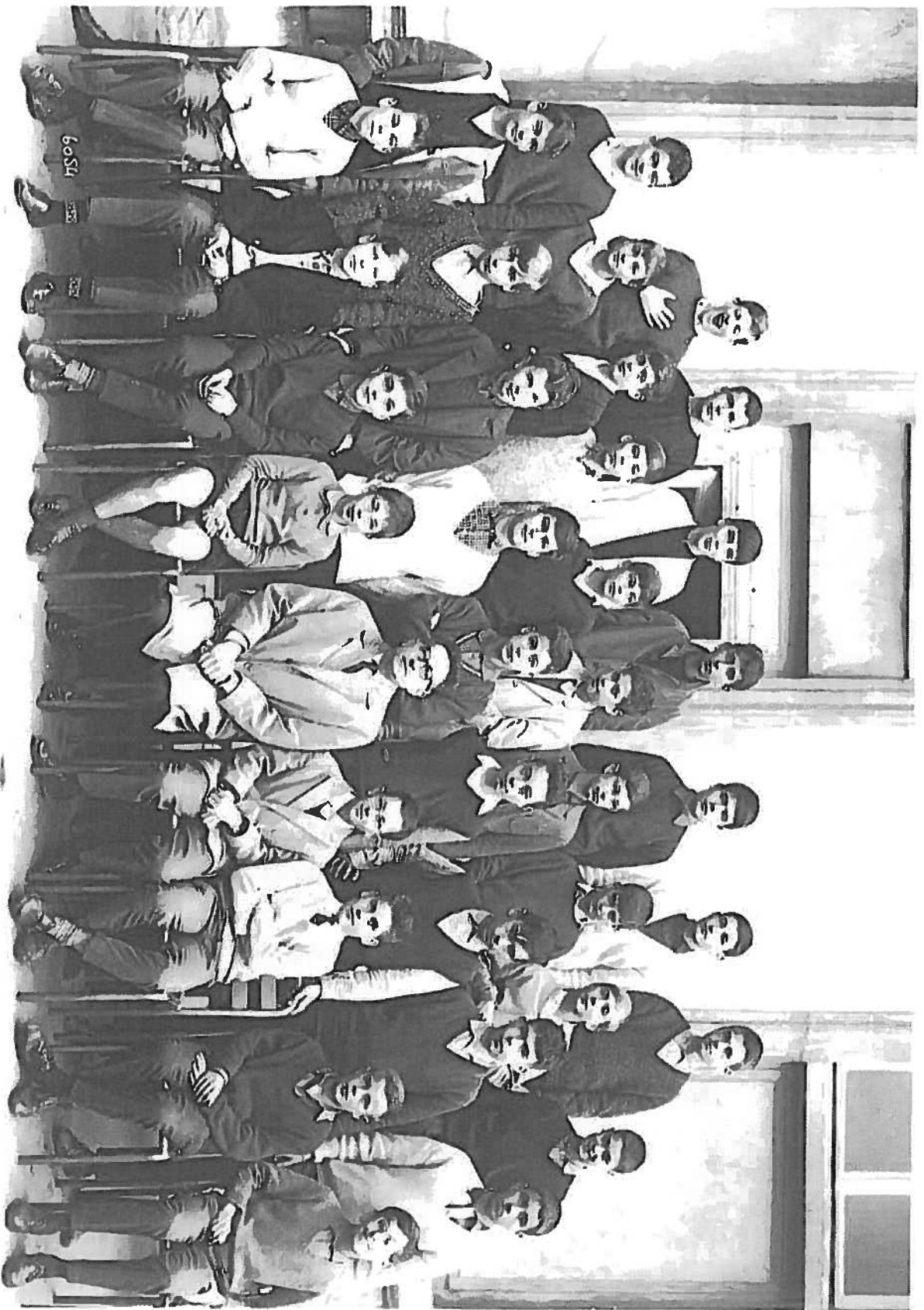
1963/1964

-ASSIS DE DAUCHE A DROITE AU PREMIER RANG : AUPHELLE, DE MESMAYE, BAILLET, DE FERRY, CHARRA, PROF DE LETTRES, PEYRONNEL, BUFFET, CALVEZ, DAGNAS.

-AU DEUXIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : CRUGUT, KLEIN, GARDHE, EMPTOZ, PESSON, CHAVANON, MEYER, DEBOUT, PASTOR.

-AU TROISIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : AEBERHARDT, BOULANGER, LE PELLAY, BOUYGUES, COURTECUISSSE, DE LA BOULAYE, ROUSSET, LALANDE, PUNGIER, COUDERE.

-AU TROISIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : FAUQUENOT, ALAUX, CASPER, MENESSIER, ROBILLARD, PRAT, GINOLHAC.



ANNEE SCOLAIRE
1963 — 1964

LYCEE HOCHÉ
VERSAILLES

TOURTE & PETTIN
18 rue P. V. Coillien
LEVALLOIS-PERRET

TERMINALE

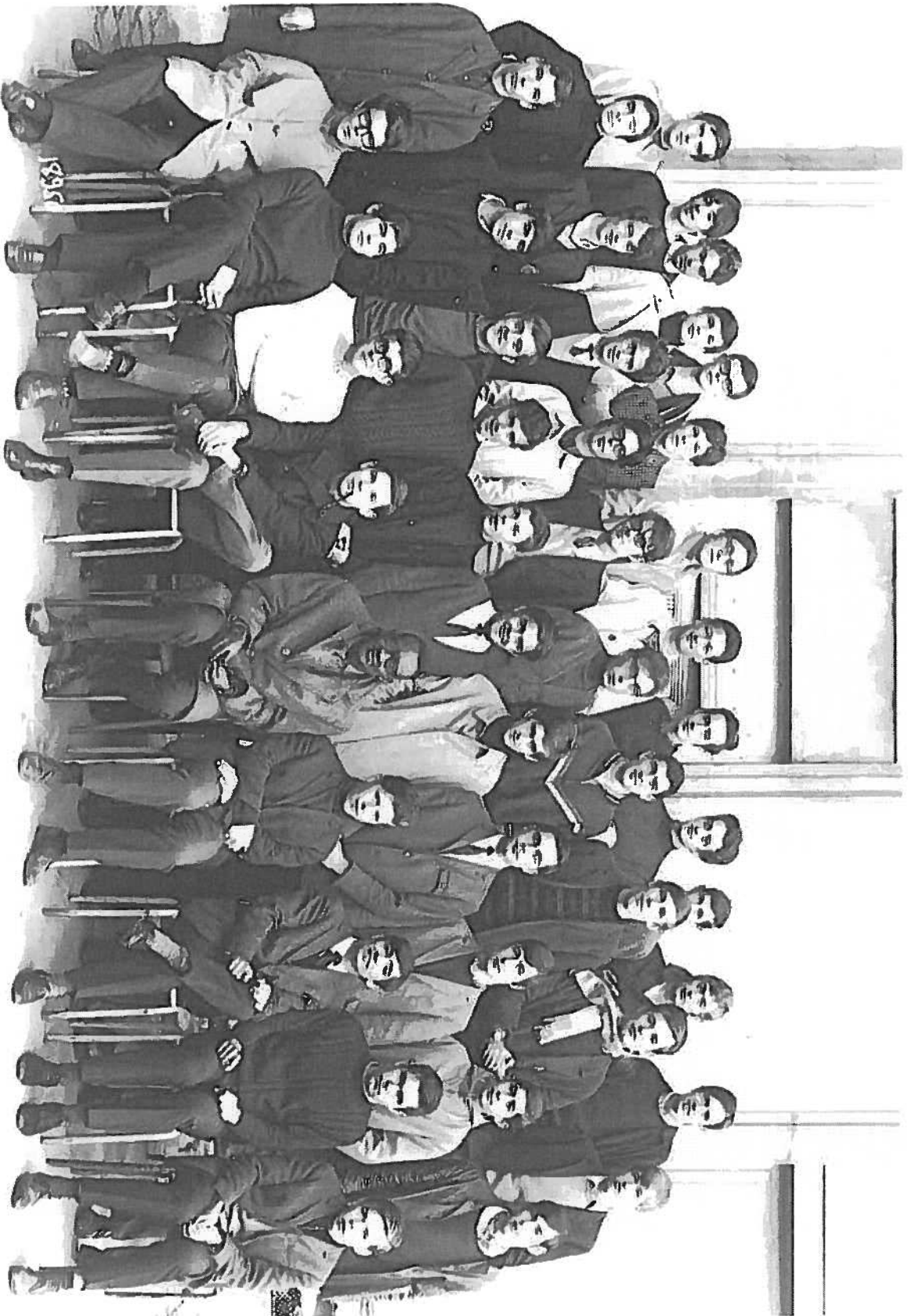
1967/1968

-ASSIS AU PREMIER RANG, DE GAUCHE A DROITE ? , ? ? , DIAGANNA, PROF DE LETTRE, ASSOFI , ? , ? , le militant communiste.

-AU DEUXIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : AVRIL, TROTTIGNON BERNARD, FICK. ? , ? , ? , DOMINIQUE FRISON-ROCHE, GEORGES ALBERT, ? , LAUNAY.

-AU TROISIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : ? , HENRIOT, BOUY, ? , BIGEON, ? , ? , ? , ? , ? ? ?.

-AU QUATRIEME RANG, DE GAUCHE A DROITE : HOLLIER-LAROUSSE, DUMAZEDIER, ? , PECHOU, , ? , ? , ? , ? , ALAUX, LEBLOND , ? , ?.



ANNEE SCOLAIRE
1967 - 1968

LYCEE HOCHÉ
VERSAILLES

TOURTE & PETITIN
15, rue P. A. Simon
91 AVANTON PERRET

De ma Terminale, je ne conserve que très, très peu de souvenirs.
Rien ne m'intéressait ce qui me déprimait.
Au lieu d'aller en cours, j'allais jouer à la Belotte devant un Café, au Bar « Le Petit
Marquis », derrière les Halles.
Le « Patron », allait devenir, 4 ans plus tard, mon Ex Beau-Père.
Il est décédé et repose au cimetière du Mesnil St Denis.
Paix à son âme.
Depuis ce temps, je n'ai plus jamais touché une carte.
J'ai oublié le nom de la plupart de mes Anciens Camarades de Classe.
Ils se reconnaîtront, peut être, sur la Photo.
Par avance, pour tous ceux dont j'ai oublié le patronyme, qu'ils me pardonnent et me
témoignent leur indulgence.

**LE FAMEUX CARNET
DE CORRESPONDANCE
Entre le Lycée et les Familles.**

Année Scolaire 1960 - 1961

LYCÉE HOCHÉ

VERSAILLES

CARNET

DE CORRESPONDANCE

entre le Lycée et les Familles

Appartenant à ALAUX, Francis
de la Classe de 6^e 1 Section classique
Adresse 115 Avenue de PARIS VERSAILLES

(8220)

L'usage du **Carnet de Correspondance** est obligatoire pour tous les élèves de la sixième aux classes terminales.

Tout Élève doit toujours avoir sur lui son carnet de correspondance et il est tenu de le présenter à toute réquisition de ses professeurs ou de l'Administration du Lycée. Le carnet doit être signé chaque quinzaine par les parents.

En cas de perte prière de rapporter ce carnet
au Secrétariat du Lycée

Classe de 6^{ème} 1 classe qualité P
1/2 P-
E.S.
E. L.

NOM de l'Élève : ALAUX

Prénoms : Francis

Né le : 6 Février 1949

à : Versailles

Prénom du Père : Robert

Profession : Fonctionnaire des P.T.T.

Adresse : 115 Avenue de Paris
VERSAILLES



Signature du Père,

Signature de la Mère,

Signature du Correspondant,

Langues vivantes } Langue 1 : Anglais
Langue 2 :

L'Élève est-il boursier ? NON

Année de l'examen : Série :

L'Élève est-il pupille de la nation ? NON

L'Élève a-t-il des frères et sœurs en cours d'études ? NON

Prénoms : Classe : Etablissement :

Autorisation de sortie en cas de permanences éventuelles

J'autorise mon fils Alaux Francis
de la classe de 6^{ème} 1 à ne pas assister aux
permanences éventuelles non suivies de classe ou d'étude et
à quitter le lycée.



Signature des Parents,

Classe de 5^{ème} A1

Qualité

P
A.P.
E.S.
E.L.

NOM de l'Elève : ALAUX

Prénoms : Francis

Né le : 6 Février 1944

à : Versailles

Prénom du Père : Robert

Profession : P. T. T.

Adresse : 116 av. de Paris
Versailles



Signature du Père,
Robert Alaux

Signature de la Mère,
S. Alaux

Signature du Correspondant,

Langues vivantes } Langue 1 :
Langue 2 :

L'Élève est-il boursier ?

Année de l'examen : Série :

L'Élève est-il pupille de la nation ?

L'Élève a-t-il des frères et sœurs en cours d'études ?

Prénoms :

Classe :

Etablissement :

Autorisation de sortie en cas de permanences éventuelles

J'autorise mon fils Alaux Francis
de la classe de 5^{ème} A1 à ne pas assister aux
permanences éventuelles non suivies de classe ou d'étude et
à quitter le lycée.

Visa de l'Administration.

LYCÉE *ROCHER* - VERSAILLES

Signature des Parents,

Alaux

Classe de Hème BH

Qualité P
 1-2-3
 E. G.
 E. L.

NOM de l'Élève : ALAUX

Prénoms : Francis

Né le : 6 Février 1949

à : Versailles (S. et O.)

Prénom du Père : Robert

Profession : P. T. T.

Adresse : Versailles

116 Av. de Paris



Signature du Père
Robert Alaux

Signature du Correspondant

Langues vivantes { Langue 1 : Anglais
Langue 2 : Espagnol

L'Élève est-il boursier ? NON

Année de l'examen : — Série : —

L'Élève est-il pupille de la nation ? —

L'Élève a-t-il des frères et sœurs en cours d'études ? —

Prénoms :

Classe :

Etablissement :

Autorisation de sortie en cas de permanences éventuelles

J'autorise mon fils Alaux Francis
de la classe de Hème BH à ne pas assister aux
permanences éventuelles non suivies de classe ou d'étude et
à quitter le lycée.

Visa de l'Administration

Robert Alaux

Signature du Père

Robert Alaux

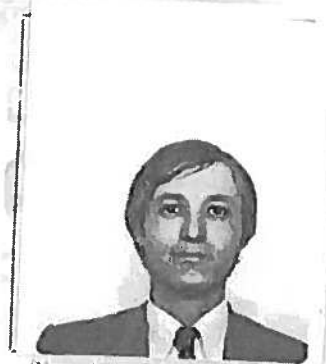
Classe de 3 A 3

Qualité

P
1-2-P
E-S
E. L.

NOM de l'Élève : ALAUX
Prénoms : FRANCIS, PAUL, JACQUES
Né le : 6 Février 1949
à : VERSAILLES

Prénom du Père : ROBERT
Profession : P. T. T.
Adresse : 116 avenue de Paris
Versailles (S et O)



Signature du Père

Signature de la Mère

Signature du Correspondant,

Langues vivantes { Langue 1 : ANGLAIS
Langue 2 : ESPAGNOL

L'Élève est-il boursier ?

Année de l'examen : Série :

L'Élève est-il pupille de la nation ?

L'Élève a-t-il des frères et sœurs en cours d'études ?

Prénoms : Classe : Etablissement :

Autorisation de sortie en cas de permanences éventuelles

J'autorise mon fils ALAUX Francis
de la classe de 3^{em} B3 à ne pas assister aux
permanences éventuelles non suivies de classe ou d'étude et
à quitter le lycée.

Vu de l'Administration.

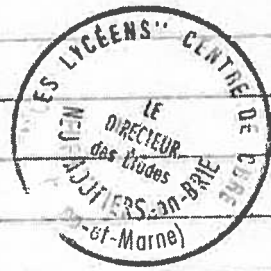


Signature des Parents

LYCÉE JACQUES AMYOT
MELUN - A. S. 1964 - 1965

Nom: **ALAU X**
 Prénom: **Francis**

NOMBRE D'ÉLÈVES	COMPOS.		CONDUITE	TRAVAIL	PREMIER TRIMESTRE APPRÉCIATIONS DES PROFESSEURS	CLASSE 2 ^e -B
	NOTE	PLACE				
MATH.	1	8 1/2			Bas résultats	1
SC. PH.	2	7,5	AD	P	Résultats un peu faibles	2
SC. NAT.	3					3
PHILO. OU TECHNO.	4					4
HIST.	5	14	7,5	B	élève appliqué	5
GÉOGR.	6	7 1/2				6
ORTHO.	7					7
COMPO. FR.	8	11	P	A	résultats moyens	8
RÉCIT.	9					9
LATIN	VERS	11	P	B	Bon résultats	10
	TH.					11
GRÈC	12					12
LANGUE I - ANGLAIS	13	12,5	P	A B	Doit améliorer sa tenue en classe et participer au cours	13
LANGUE II - Espagnol	14	11	7,5	B	Travail sérieux, intérêt à l'espagnol. Résultats satisfaisants. 1900	14
DESSIN	15					15
ED. MUS.	16					16
TRAV. MAN.	17					17
ED. PHYS.	18					18
INTERNAT	19					19



SANCTIONS TRIMEST.	TABLEAU D'HONNEUR	OUI	CONSEIL DE DISCIPLINE	
		NON	FÉLICITATIONS <i>non</i>	AVERTISSEMENT <i>non</i>
			ENCOURAGEMENTS <i>non</i>	BLAME <i>non</i>

APPRÉCIATIONS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DU PROFESSEUR PRINCIPAL

PROMOTEUR CENSEUR PRINCIPAL

Des résultats acceptables mais on souhaite une amélioration de la tenue et de l'assiduité aux cours

Belle

Classe de 1^{ère} AB₁

Qualité } ~~P~~
 } ~~1^{er} P~~
 } ~~E. S.~~
 } E. L.

NOM de l'Elève : ALAUX

Prénoms : FRANCIS, PAUL, JACQUES

Né le : 6 Février 1949

à : VERSAILLES

Prénom du Père : ROBERT

Profession : FONCTIONNAIRE PTT

Adresse : 116 avenue de Paris
VERSAILLES



Signature du Père,

Alaux

Signature de l'Elève,

S. Alaux

Signature du Correspondant,

Langues vivantes { Langue 1 : ANGLAIS
 { Langue 2 : ESPAGNOL

L'Elève est-il boursier ?

Année de l'examen :

Série :

L'Elève est-il pupille de la nation ?

L'Elève a-t-il des frères et sœurs en cours d'études ?

Prénoms :

Classe :

Etablissement :

Autorisation de sortie en cas de permanences éventuelles

J'autorise mon fils ALAUX FRANCIS
de la classe de 1^{ère} AB₁ à ne pas assister aux
permanences éventuelles non suivies de classe ou d'étude et
à quitter le lycée.

Visa de l'Administration

LYCEE
16, Boulevard Général

Signature des Parents

Alaux

Classe de 1^{ere} A26

Qualité

E. L.

NOM de l'Élève : ALAUX

Prénoms : FRANCIS, PAUL, JACQUES

Né le : 6 Février 1949

à : VERSAILLES (78)

Prénom du Père : ROBERT

Profession : FONCTIONNAIRE P.T.T

Adresse : 116 avenue de Paris

VERSAILLES (78)



Signature du Père

Alaux

Signature de la mère

S. Alaux

Signature du Correspondant,

Langues vivantes

Langue 1 : Anglais

Langue 2 : Espagnol

Autorisation de sortie en cas de permanences éventuelles

J'autorise mon fils ALAUX FRANCIS
de la classe de 1^{ere} A26 à ne pas assister aux
permanences éventuelles non suivies de classe ou d'étude et
à quitter le Collège.

Visa de l'Administration.

Le Surveillant

Général

Signature des Parents

Alaux

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ACADÉMIE DE PARIS

LYCÉE HOCHÉ
VERSAILLES

ANNÉE SCOLAIRE 1960-1961

1^{er} TRIMESTRE

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ÉLÈVE

Alain Francis

CLASSE DE

6^e

1

1^{er} Trimestre de l'année scolaire 1960-1961

APPRECIATIONS DES PROFESSEURS

Gardez souvenir de l'élève travaillé

Bois élève

Bois départ

La fin du trimestre a été meilleure

Assez l'élève
Bois travail

A. B

ONS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

revenir dans ses efforts

Le 21 DEC 1960 196

LE PROVISEUR,

W. H. B.

LIVRET SCOLAIRE.

~~A. A. A.~~

7/1

ACADÉMIE

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

PARIS

DEUXIÈME CYCLE CLASSIQUE

SECTION B

Lycée Hoche
Dreux

LIVRET SCOLAIRE

de l'Élève

ALAUX Francis

LIBRAIRIE VUIBERT

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

SECTION CLASSIQUE B

ACADÉMIE DE PARIS



(1) Nom de l'établissement.

(1) Lycée HOCHÉ

(2) Ou oblitération par le maire ou le commissaire de police, pour les candidats préparés dans leur famille. (Voir page 3)

à VERSAILLES

département de Yvelines



Signature de l'élève :

Alaux

LIVRET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

(3) Nom et prénoms

(3) ALAUX François, Paul Jacques

né à Versailles, département de Yvelines

le 6 Février 1949

INDICATION DU OU DES ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS L'ÉLÈVE A APPARTENU

ANNÉE SCOLAIRE	CLASSE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ACADÉMIE
1964-1965	Seconde classique B.	Sanatorium "des lycéens"	NEAUN
1965-1966	Première classique B. A.	Lycée Hoché	Paris
19 - 19	Philosophie		
19 - 19	Sciences expérimentales		
19 - 19	Math. élémentaires		

Avant de quitter un établissement pour entrer dans un autre, il est recommandé à l'élève de faire arrêter son livret scolaire.

En Vrac.

Mes Principaux Professeurs,

Tels qu'ils me reviennent en mémoire,

50 ans plus tard.

Aujourd'hui, c'est à mon tour, de donner des

Appréciations.

-Mr DE CROZANT : Professeur de Lettres.

Classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Tout a été dit et écrit, ou presque, sur « CRO-CRO », l'homme au parapluie famélique, à l'imperméable famélique façon « COLUMBO » et ses grosses lunettes d'écaille à double foyer. Figure légendaire, indissociable du Lycée.

Sans lui, nous n'aurions jamais su écrire ni parler le français.

C'était 0 ou 20 !

En dictée, une faute coûtait 8 points.

Une bonne moyenne.....

-Mr LEFEUVRE : Professeur Histoire Géographie

Classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 1^{ère}.

Mon pire souvenir ! D'une malhonnêteté intellectuelle à toute épreuve, doué d'une mauvaise foi et d'une sournoiserie sans limites.

D'entrée, il m'a pris « en grippe », sans raison objective et de façon injustifiée.

Prétendait que je perturbais la classe, ce qui était totalement faux !

J'espère qu'il a tout emporté au paradis et que cela lui a valu l'enfer !

Avec son visage porcine, « NAF-NAF » **était vraiment irascible et susceptible.**

S'est marié sur le « très tard », avec une Prof du Lycée.

-Mr THIRIOT : Professeur de Philosophie.

Classe Terminale.

Gendre du Censeur, **Mr Prévost.**

Ne connaissait qu'**Emmanuel Kant** comme Philosophe.

Pendant toute l'année scolaire, (quand il était présent, ce qui n'était pas souvent le cas), il fallait « bouffer » du Kant.

Séances interrompues, par 2 élèves, militants du Parti Communiste à St Cyr l'Ecole, qui le traitaient de « BIDAULTISTE », de « COLLABO », et de nous faire perdre notre temps, dans la perspective du Bac, parce qu'il existait d'autres Philosophes.

Enfin, un peu de piment, dans ces cours soporifique.

-Mr HENRION : Professeur d'Anglais.

Classe de 6^{ème}.

Je crois que, là-haut, il doit encore chercher **BACON.**

-Mr CHARRA : Professeur de Lettre et de Latin.

Classe de 4^{ème} en Latin, Français Latin en Classe de 3^{ème}.

Un maniaco-dépressif de la récitation latine.

Il nous interdisait de passer le B.E.P.C., par peur d'un échec qui écornerait l'image de marque du Lycée.

Tous les élèves, sans exception, passaient outre.

Bien entendu, nous avons tous été reçus.

Un pauvre type.....qui ne lisait que « L'EQUIPE »

- Mr GOUSSOT : Professeur de Mathématiques.

Classes de 6^{ème} et de 3^{ème}.

Malgré tous ses efforts et sa bonne volonté, il n'a jamais pu me sortir de ma nullité.

Quelle que soit la nature de la copie que je rendais (le plus souvent le minimum : le nom, le prénom, la classe, la date et l'énoncé du sujet, et parfois une copie remplie, mais avec des incorrections), j'avais toujours la note de 2

Quand je m'insurgeais, il me répondait, systématiquement que « de toute façon, je ne valais pas plus ».

Un excellent Prof de Maths pour les bons élèves.

-Mr DIAGANNA : Professeur de Lettres Classiques.

Classe Terminale

Farouche partisan de Mai 68.

Arrivait toujours en retard, pipe au bec, au volant de sa 4L « poubelle ».

Comment faire cours dans ce chahut organisé ?

J'en étais l'un des principaux instigateurs.

Aujourd'hui, je ne suis pas très fier.

Ce n'était pas gentil.

-Mr MANIER : Professeur d'Espagnol.

Classes de 4^{ème} et de 3^{ème}

De la bave blanche infecte à la commissure des lèvres.

Toujours absent, jamais remplacé.

Je ne l'ai aperçu qu'une dizaine de fois par an.

-Mr MERCIER : Professeur d'Espagnol.

Classe de 1^{ère}.
Catastrophé par la nullité des élèves qu'il récupérait de chez MANIER.
Un Excellent Prof.

-Mr BAEKLANDT : Professeur d'Anglais.

Classe de 3^{ème}
Un excellent prof.

-Mme ? ? ? ? ? : Il vaut mieux, pour elle, que j'ai oublié son nom.
Professeur de Physique Chimie.

Classe de 1^{ère}.
L'exercice de ses talents, aurait trouvé une plus juste mesure chez Mme CLAUDE.
Epouse de **Mr ? ? ? ? ?**, Professeur d'Anglais au Lycée.
« Cocu moi non plus », par devant l'éternel.

-Mlle THEROSIET : Professeur de Sciences Naturelles.

Classe de 3^{ème}.
Vamp sarcastique.
Poser dans « Lui » ou dans « Play Boy », lui aurait conféré une plus grande notoriété.

-Mr ANDRE : Professeur de Français.

Classe de 4^{ème}.
Que dire ?
Avec lui, j'ai obtenu le 1^{er} Prix de Français, le seul et unique de ma Scolarité.
L'année suivante, en classe de 3^{ème}, avec rigoureusement les mêmes élèves, mais **CHARRA**,
comme Prof, j'étais.....dans les 5 derniers !
Ce qui ne m'a pas empêché, d'obtenir la note de 16 au B.E.P.C.
Je persiste et je signe.
CHARRA était un pauvre type.....

-Mme CHASSAING : Professeur de Mathématiques.

Classe de 1^{ère}
Excellente Prof.

-Mr DESBIEZ : Professeur de Lettres Classiques.

Classe de 1^{ère}.
Peut mieux faire « n'est.....pas !! »

-Mr MARTINAUD : Professeur d'Anglais.

Classe de 1^{ère}
Sympa et puis c'est tout.

-Mr NICOLAS : Professeur de Physique Chimie.

Classe de 1^{ère}
« Lez don mé la net net là ».....Incompréhensible !
Devait, pourtant, avoir des compétences.

-Mr TROTTIGNON : Professeur d'Histoire et Géographie.

Un sacré cas, celui-là.

Tous les enfants de France et de Navarre, de ma génération, sont nés avec ses Cartes de Géographies, accrochées aux murs des Ecoles Primaires.

Je ne lui dois rien de mon 18 au bac.

Désagréable avec ses élèves du Secondaire, ses étudiants des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles de Commerce, et les Profs qu'il était chargé d'inspecter quand il donna un virage à sa carrière.

Une de mes amies, Professeur Agrégée de Géographie, au Lycée « des 7 Mares », à Maurepas, lui dut un coup d'arrêt dans l'évolution de sa carrière.

-Mme PICCOLI : Professeur de Lettres Classiques.

Classe de 1^{ère}
Tombait souvent dans les vaps !
Un élève secouriste, lui faisait du bouche à bouche, pour la réanimer.
Gênant !
Après des études en Math Sup et en Math Spé, et pour des raisons géographiques, strictement personnelles, s'est rabattue sur cette discipline, dont elle était agrégée.
Brillante, mais préférait les Maths.

-Mme ANGLAR : Professeur de Mathématiques.

Classe de 4^{ème}.
Très pédagogue.

-Mme GUITTENY : Professeur d'Anglais

Classe Terminale.

Je n'en pense rien.

Je « séchais » ces cours pour aller jouer à la Belotte.

Je ne sais, même pas, si elle parlait Anglais.

Conclusion : Ce sont les élèves qui étaient bons.



La vraie vie des profs 10